LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 56– SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI 19 FEVRIER 1969 PRIX 10c

D'une semaine à l'autre

La Semaine de la consommation

OTTAWA — L'Association des consommateurs du Canada a annoncé que la semaine du 2 mars 1969 avait été désignée Semaine de la consommation au Canada.

Un porte-parole du bureau national de l'Association a déclaré que le thème de la semaine sera "Consommateurs Compte!"

On a choisi une semaine spéciale afin de mettre l'accent sur le fait que les gens partout au pays représentent une force distincte pour l'amélioration de leur existence lorsqu'ils comprennent bien leur rôle en tant que consommateurs, a souligné l'Association.

☆ ☆ ☆

350 directeurs d'écoles en conférence

Près de 350 directeurs d'écoles et leurs adjoints du Manitoba, dont 22 Franco-Manitobains, participeront à une conférence de trois jours à l'université de Manitoba, du 20 au 22 février. Parmi les conférenciers on note M. Wilfrid Wees, de Toronto, spécialiste en éducation, dont le sujet du discours est intitulé "Pupils are people". La grande athlète Nancy Greene adressera aussi la parole sur "l'école et le sport amateur".

☆ ☆ ☆

45,000,000 de boisseaux de grain humide

D'après un communiqué du ministère de l'Agriculture il y aurait environ 45,000,000 de boisseaux de grain humide entreposés dans les fermes du Manitoba. Selon les experts, tout ce grain doit être séché avant la fin du mois de mars si l'on veut éviter des pertes énormes causées par l'échauffement. Les cultivateurs du Manitoba ont été avertis du danger. Ils devront suivre de très près la température du grain entreposé. Une fois dépassé les 41°F., le grain se détériore rapidement. Comme les grands entrepôts de grain ne peuvent suffir à la tâche, leurs installations devant desservir tout l'Ouest, la Commission des Céréales a rappelé aux cultivateurs de ne pas tarder à voir eux-mêmes au séchage de leur grain.

☆ ☆ ☆

Télégramme des Franco-Albertains

EDMONTON — En sept heures, 6,000 Franco-Albertains endossaient un télégramme approuvant le projet de loi sur les langues officielles et exprimant leur désaccord avec l'attitude adoptée par le gouvernement Strom à la veille de la conférence fédérale-provinciale. Ceci se passait le dimanche 9 février. Ce télégramme, adressé au premier ministre Trudeau et au premier ministre albertain, Harry Strom, était appuyé de plus de 9,000 signatures, dont les deux-tiers venaient de citoyens franco-albertains.

☆ ☆ ☆

Contribution canadienne à la coopération entre francophones

NIAMEY — Le gouvernement fédéral, le Québec, l'Ontario et le Nouveau-Brunswick sont prêts à contribuer financièrement à la mise sur pied et au maintien d'une agence de coopération entre les pays francophones du monde.

☆ ☆ ☆

Pro-Canada: nouvelle organisation fédéraliste

MONTREAL — Une nouvelle organisation vient d'être fondée par un groupe d'hommes d'affaires et de notables en vue de promouvoir l'idée du fédéralisme et d'offrir aux Canadiens un choix face au séparatisme.

Derrière cette organisation ayant une charte fédérale et qui sera connue sous le nom de l'Association Pro-Canada, on trouve M. Seguin, maire de la ville de Pointe-Claire, en banlieue de Montréal, ainsi qu'un groupe d'hommes d'affaires, d'industriels et de personnes exerçant des professions libérales.

L'une des principales raisons de la formation de Pro-Canada est le nombre de problèmes aigus faisant face aux Canadiens, comme la crise existant dans les relations entre Canadiens francophones et anglophones, les disparités d'ordre économique existant entre les diverses régions du Canada, le manque de communications et de compréhension entre les Canadiens de différentes régions et de différentes origines.

La nouvelle association bilingue espère pouvoir combattre la montée du séparatisme au Québec et dans d'autres parties du Canada, où cela peut survenir, en contribuant "au développement et au renforcement d'une conscience et d'une fierté canadiennes véritables".

La conscience nationale au Canada est faible, a dit M. Seguin. Nous avons abandonné l'initiative et laissé le public écouter la voix du petit nombre qui cherche à séparer, affaiblir et détruire notre pays et notre façon démocratique de vivre".

☆ ☆ ☆

Une entreprise franco-manitobaine à La Salle

Un atelier se spécialisant dans la confection de certaines pièces de lingerie pour dames ouvrira ses portes le 1er mars à La Salle. Cette entreprise porte le nom de "Rycards Fashion" et est dirigée et administrée par des Franco-Manitobains. M. Omer Lamoureux en est le directeur et Mme Lorraine Lavergne la présidente. Huit couturières ont déjà été entraînées à ce genre de travail spécialisé et leur nombre augmentera selon le rythme de croissance de la nouvelle entreprise.

☆ ☆ ☆

Plus de $5 millions de chiffre d'affaires à la Centrale des Caisses

A sa réunion annuelle du 31 janvier dernier, la Centrale des Caisses Populaires du Manitoba, qui compte parmi ses sociétaires 41 caisses actives et 16 autres sociétés ou institutions, a révélé un chiffre d'affaires de $5,829,000 ($3,034,500 d'achats et $2,794,500 de ventes) pour l'année 1968.

L'assemblée de 145 personnes représentant 34 caisses a réélu M. Guy de Margerie à la présidence. M. René Toupin demeure secrétaire-trésorier et gérant.

☆ ☆ ☆

Le bilinguisme n'est pas un luxe... en Louisiane!

NOUVELLE-ORLEANS — Le Comité pour le développement du français en Louisiane, dont le rêve est de faire de cet Etat américain un Etat bilingue, se félicite des intentions des autorités locales de rendre l'étude du français obligatoire dans toutes les écoles de la Louisiane à partir de 1970.

"Dans notre monde actuel, le bilinguisme n'est pas un luxe, mais une nécessité", a déclaré M. Demengeau, président du Comité. En Louisiane, où certaines traditions sont encore vivaces, a-t-il poursuivi, l'étude du français dans les petites classes doit être le premier pas vers l'accession au bilinguisme dans cet Etat.

C'est maintenant à la Chambre législative de la Louisiane d'adopter les mesures nécessaires pour accélérer la réalisation de ce rêve, a-t-il conclu.

☆ ☆ ☆

Plus de compétition entre les deux langues

PARIS — "Aujourd'hui le français remonte, sans empêcher l'anglais de progresser, et il n'y a plus de compétition entre les deux langues", a déclaré le 8 février M. Blancpain, secrétaire général de l'Alliance française au cours d'un débat radiodiffusé.

Pour le secrétaire général de l'Alliance française ce redressement s'effectue après la longue éclipse que la langue française a connue depuis 1920 au profit de l'anglais. Aujourd'hui a-t-il encore remarqué l'anglais en première place et le français ensuite, sont les seules langues qui méritent d'être qualifiées d'"internationales", parce que "dans tous les pays du monde, des gens les utilisent pour communiquer entre eux" et qu'elles apportent une culture et une civilisation.

Evoquant ensuite les difficultés du français, M. Marc Blancpain a souligné qu'en dépit de "débuts qui ne paraissent pas aisés", le français est "une langue structurée qu'un étranger arrive à maîtriser complètement".

☆ ☆ ☆

Taxe sur l'essence

ROME — Les autorités italiennes ont annoncé samedi dernier une hausse de quelque six cents sur le prix du gallon d'essence. Les recettes de cette hausse de la taxe sur l'essence serviraient à financer partiellement l'augmentation récente des retraites de vieillesse.

Le ministère italien des Finances prévoit que la hausse de la taxe sur l'essence rapportera quelque $152,000,000 par année en recettes additionnelles. D'autre part, l'augmentation des retraites de vieillesse coûterait $827,000,000 par année. La différence entre le coût de l'augmentation des retraites et les recettes additionnelles provenant de la hausse de la taxe sur l'essence serait comblée par des emprunts.

A la suite de la nouvelle hausse, le prix du gallon d'essence en Italie s'établit à 79 cents l'essence régulière et 85 cents pour l'essence extra. Le seul pays européen où les prix de vente de l'essence sont plus élevés qu'en Italie est la France.

Pour sortir l'économie du marasme

Le CTC demande au fédéral une "planification globale"

OTTAWA — Le Congrès du travail du Canada a exhorté lundi le gouvernement fédéral à s'orienter résolument vers une planification globale afin de sortir l'économie du marasme dans lequel elle se trouve depuis plusieurs années.

"C'est seulement en fonction d'un pareil engagement, traduit ensuite dans des initiatives ingénieuses, qu'il sera possible de tirer pleinement parti de nos possibilités économiques, d'éviter le gaspillage de main-d'oeuvre et de ressources, et d'être sûrs que tous les Canadiens, de même que toutes les régions du Canada, bénéficieront équitablement de la croissance économique de notre pays", déclare le CTC dans le mémoire qu'il a soumis lundi au gouvernement fédéral.

Les prix et le chômage

La centrale syndicale, qui représente 1,600,000 membres, fait remarquer entre autres que les prix ont augmenté de 4.1 pour cent en 1968, soit la plus forte hausse depuis la guerre de Corée, il y a 18 ans. Le chômage s'est aussi aggravé, et a dépassé les chiffres de 1964.

Face à la préoccupation qu'engendre le chômage, le

(Suite à la douzième page)

Les résultats concrets de la Conférence

Les onze gouvernements s'engagent à accélérer le mécanisme de la révision constitutionnelle

OTTAWA — "La conférence constitutionnelle permanente réaffirme son intention de mener à bien une étude globale de la constitution du Canada, de déterminer si elle peut satisfaire aux besoins présents et à venir, et de considérer l'opportunité de la changer, soit en modifiant la constitution actuelle ou en adoptant une nouvelle."

C'est en ces termes que les participants de la conférence fédérale-provinciale de la semaine dernière ont voulu exprimé leur volonté d'aller de l'avant dans une révision globale de la constitution canadienne au lieu de se contenter d'une série d'amendements à la constitution actuelle.

Dans l'espoir de mieux coordonner le travail de révision, les premiers ministres demandent à tous les comités qui ont été créés au cours de la conférence de soumettre directement à la conférence des premiers ministres leur rapport, en centralisant tout le travail qui se fera au niveau des fonctionnaires au sein du comité permanent des hauts fonctionnaires.

Les comités qui ont été formés mercredi dernier sont:

- **Langues officielles:** un comité ministériel étudiera les recommandations de la commision royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme et les travaux déjà effectués au comité permanent des fonctionnaires et au sous-comité sur les questions linguistiques;
- **Les droits fondamentaux:** un comité des ministres de la justice sera mis sur pied pour étudier toutes les questions relatives aux droits fondamentaux, y compris la question de la réserve constitutionnelle de ces droits dans une charte;
- **Répartition des pouvoirs:** le comité du régime fiscal, composé des ministres des Finances, sera réactivé pour étudier l'accès de chacun des gouvernements provinciaux et fédéral aux champs d'imposition disponibles, et les ententes à frais partagés fédérales-provinciales;
- **Les disparités régionales:** un comité de ministre étudiera les arrangements administratifs et financiers, ainsi que les organismes consultatifs nécessaires à la mise sur pied de politiques et de programmes propres à atténuer les disparités régionales, l'aspect constitutionnel de cette question étant laissé au comité permanent des fonctionnaires;
- **La Cour suprême du Canada:** un comité de ministres abordera la définition des domaines relatifs aux tribunaux et à la cour suprême qui pourraient faire l'objet de clauses constitutionnelles, étant déjà entendu que la constitution statuera sur l'indépendance des tribunaux et des juges.

Enfin, le communiqué final fait état des grandes lignes selon lesquelles doit être envisagée la transformation du Sénat dans le cadre de la révision globale de la constitution. Un nouveau Sénat pourrait tenir davantage compte des intérêts provinciaux et régionaux, en faisant participer les provinces à la nomination des sénateurs et en limitant la durée des fonctions des sénateurs, et pourrait recevoir certaines fonctions particulières comme instrument plus approprié au fédéralisme.



Mercredi dernier, lors d'une réception au Centre Culturel de Saint-Boniface, M. Michel Baron, représentant régional d'Air France au Canada, remettait à M. et Mme David Dorge, de Saint-Norbert, le prix du "Concours du 150e anniversaire" organisé par le poste CKSB, soit deux billets de voyage Winnipeg-Paris, aller et retour, ainsi que 21 jours en Europe (circuit "Circolo"), sous les auspices de Treasure Tours International et d'Air France. Ci-dessus de gauche à droite, MM. Roland Couture, directeur-gérant de CKSB; Benjamin Salem, chef du service de la Mise en marché d'Air France; Michel Baron, représentant d'Air France; Arthur D'Eschambault, de l'Agence de voyages D'Eschambault; M. et Mme David Dorge; Mme Roland Couture; M. Lambert Mayer, directeur des relations extérieures d'Air France à Montréal; Mme Bourdon et M. Philippe Bourdon, consul de France à Winnipeg.

(Photo Perrin du Manitoba)

Conférence de presse sur la question linguistique

Le président de la SFM profondément déçu du comportement des représentants de l'Ouest

Après avoir félicité l'honorable Walter Weir, premier ministre du Manitoba, pour ses prises de position dans le domaine de la taxation, lors de la Conférence constitutionnelle de la semaine dernière, le président de la Société Franco-Manitobaine, M. Maurice Gauthier, a déclaré, au cours d'une conférence de presse vendredi dernier, que les Franco-Manitobains avaient été "extrêmement déçus et même blessés du déroulement des délibérations sur la question des droits linguistiques".

"Nous avons ressenti une très grande amertume, a affirmé M. Gauthier, de voir notre premier ministre provincial s'associer et même s'engager dans ce que nous considérons une façon de penser rétrograde, affichée par les premiers ministres des autres provinces de l'Ouest."

Selon M. Gauthier, "les premiers ministres de l'Ouest canadien ont une fois de plus ramené un état de crise, face au problème de l'unité nationale, en refusant d'assurer l'égalité des citoyens d'expression française et d'expression anglaise à travers le Canada".

Le président de la SFM a rejeté une politique de "gradualism" comme moyen d'obtenir l'égalité linguistique au Manitoba. "Nous ne sommes certainement pas prêts, a-t-il continué, à attendre encore cinquante ans pour que nous puissions jouir de nos droits dans notre vie quotidienne".

Après avoir rappelé la conduite éclairée de l'ex-premier ministre du Manitoba, M. Duff Roblin, en matière linguistique, ainsi que les bonnes réactions suscitées par les recommandations de la Commission B. et B. et le mandat clair et précis donné à M. Trudeau au cours des dernières élections, M. Gauthier a souhaité pouvoir rencontrer M. Weir le plus tôt possible afin de connaître avec plus de précision sa pensée et de lui communiquer le point de vue des Franco-Manitobains.

"La reconnaissance des droits linguistiques à travers le Canada est de première urgence, a conclu M. Gauthier, et nous ne sommes aucunement intéressés par tout autre mesure échappatoire qui retarderait cette reconnaissance et serait des plus dangereuses pour l'avenir de la Confédération."

Télégramme à M. Trudeau

Le président de la SFM a aussi annoncé qu'il avait fait parvenir un télégramme à M. Trudeau lui demandant de "poursuivre immédiatement la présentation du projet de loi C-120" sur les deux langues officielles.

Les Etats généraux du Canada français

Au cours de la même conférence de presse, à laquelle assistaient d'autres membres de l'exécutif de la SFM, MM. Jacques Molicard, directeur, Philippe Jubinville, trésorier, et Mme Suzanne Prince, conseillère, il a été annoncé que le Manitoba français sera représenté aux assises des Etats généraux du Canada français, à Montréal, du 6 au 9 mars prochain.

La délégation manitobaine sera sous la direction de Me Rhéal Teffaine et sera composée de: MM. Maurice Gauthier, Etienne Bohémier, Marcel Boulanger, l'abbé Léo Couture, Aimé Delaquis, Armand Guénette, Raynald Labossière, Frère Camille Légaré, Louis Lemoing, Jacques Molicard, Hubert Philippot, Roger Poiron, René Toupin, Albert Lepage, Dr Robert Lafrenière, Raymond Gauthier, Maurice Therrien, Lionel Fréchette, Louis Dubé, Michel Monnin, Louis Molin, Martial Fontaine, Frère F. Marion, Mmes Suzanne Prince, Louise Trudel, France Lemay, Monique Hébert, Raymond Lavallée et Yvette Privé.

Me Teffaine a fait savoir que la délégation manitobaine n'aurait pas de prise de position avant l'ouverture des assises et qu'elle se rendait à Montréal "avec une attitude positive et pleinement disposée à participer à l'élaboration de programmes qui auront pour but d'unir la nation canadienne-française d'un océan à l'autre, dans les cadres d'une constitution canadienne refondue.

Plan d'action de la SFM

L'exécutif de la SFM a profité de l'occasion pour informer le public de certains projets en voie de réalisation, dont la formation de trois directorats, l'Information (Me Rhéal Teffaine, directeur), l'Economie (M. Lucien Guénette, directeur) et l'Education (Frère Fernand Marion, C.S.V., directeur).

La SFM s'occupe également de former dans un avenir très rapproché les directorats de la Culture et de la Jeunesse.

De plus, elle a obtenu les services à temps partiel de trois animateurs sociaux: Mme Rita Lécuyer et MM. Hubert Gauthier et Roland Marcoux. Un comité de programmation et d'évaluation a été mis sur pied et les premières étapes du programme d'animation sociale devraient commencer sous peu, soit d'ici un mois environ.

Enfin, le Manitoba français aura ses représentants au Congrès régional du Conseil Canadien de l'enfance et de la jeunesse à Saskatoon, à la fin-février.

L'affaire des commissionnaires des musées nationaux du Canada

OTTAWA — A la suite des nombreuses questions posées en Chambre à ce sujet, et des lettres de protestation auxquelles les media d'information ont fait écho, M. Gérard Pelletier, secrétaire d'Etat, tient à faire la déclaration suivante:

"Le Corps canadien des commissionnaires est une entreprise privée et les commissionnaires ne sont pas fonctionnaires, mais employés du Corps. Le gouvernement du Canada retient leurs services par voie d'un contrat que conclut pour lui le ministère de la Production de défense. Et c'est à celui-ci que chaque ministère et organisme s'adresse pour le personnel dont il a besoin. Pour l'année financière 1969-1970, les Musées nationaux du Canada ont pris des dispositions pour obtenir 54 commissionnaires qu'ils se proposent d'affecter au Musée national de l'histoire naturelle et au Musée national des sciences et de la technologie. La Galerie nationale du Canada, dont les besoins sont quelque peu particuliers, signe un contrat distinct avec la **National Protective Service Company Limited** pour obtenir des services de sécurité.

"En octobre 1968, le secrétaire général de la Corporation des Musées a discuté avec le commandant de la Division d'Ottawa du Corps, le vice-maréchal de l'Air, F.G. Wait, maintenant à sa retraite, de la possibilité d'avoir des commissionnaires bilingues, durant les heures d'ouverture, dans les services des Musées nationaux du Canada qui sont ouverts au public. Le commandant a fait savoir

(Suite à la douzième page)

Prêt du gouvernement fédéral pour loger des âgés à Saint-Vital

OTTAWA — Le gouvernement fédéral vient d'approuver un prêt de $176,440 qui sera affecté à la construction de logements destinés aux personnes âgées de St-Vital, au Manitoba. Cette nouvelle a été émise du cabinet de l'honorable Paul T. Hellyer, qui répond au Parlement de l'activité de la Société centrale d'hypothèques et de logement.

Ce prêt sera consenti aux termes de la Loi nationale sur l'habitation à une société sans but lucratif, Chesterfield Housing Development Inc., qui est patronnée par les clubs Kinsmen de St-Boniface, Norwood et St-Vital. Le remboursement de l'emprunt se fera en 50 ans. Le Manitoba versera des contributions annuellement pour rembourser $47,600 de ce prêt.

Ces fonds aideront à construire un immeuble d'un étage qui renfermera 28 studios complets. Ce bâtiment comprendra aussi des cases de débarras, un salon, une salle pour le blanchissage, un local pour le concierge, une dépense et une salle de toilette.

La Loi nationale sur l'habitation prévoit des prêts à long terme aux sociétés sans but lucratif qui veulent construire, ou acquérir et transformer des maisons à l'intention des familles à faible revenu ou des personnes âgées.

En dernière heure

UN SPECTACLE A NE PAS MANQUER

Le vendredi 28 février, le célèbre acteur et mime français Pierre Viala donnera un récital de Poésie française en la salle académique du Collège de Saint-Boniface à 2 h. 30 de l'après-midi.

Ce spectacle est particulièrement recommandé aux professeurs et aux étudiants de français. L'entrée est $1.00 pour les adultes et 50c pour les étudiants.

Perception de L'Oeuvre des Bourses du Collège de St-Boniface

à la campagne le 2 mars — **en ville les 3-4-5-6 mars**

Il faudrait bien se parler

Lors de sa conférence de presse vendredi dernier, le président de la Société Franco-Manitobaine a émis le voeu de rencontrer le plus tôt possible le premier ministre de la province, M. Walter Weir, afin de connaitre ses vues précises sur toute la question linguistique et culturelle.

Comme le signalait M. Gauthier, les rapports parus dans certains journaux ont fait tenir à M. Weir des propos plutôt ambigus sinon parfois contradictoires. Il ne serait donc pas juste de juger de ses intentions à partir de comptes rendus incomplets. Voilà pourquoi une rencontre s'impose afin de dissiper tout malentendu.

Il est certes bon d'avoir de temps en temps et de part et d'autre des conférences de presse et des déclarations à la télévision, mais il ne convient pas d'en rester là. Il faut les faire suivre d'entretiens directs et à huis clos si l'on veut parvenir à élaborer des programmes d'action vraiment progressifs.

Tout le monde y gagnera, le gouvernement manitobain le premier. Celui-ci se doit, en tant que serviteur public, de s'intéresser à tous les groupes comme à chaque individu de la province. D'ailleurs, il serait de bien mauvaise politique de laisser durer des situations équivoques qui ne font qu'aliéner un bon nombre d'électeurs.

Enfin, l'enjeu de l'unité nationale est trop important pour laisser les relations se détériorer entre les Franco-Manitobains et le gouvernement de la province. Nous ne doutons pas que M. Weir soit le premier à en convenir.

Donc, souhaitons que lui et les représentants de la communauté franco-manitobaine trouvent d'ici peu le moyen de se rencontrer et d'entreprendre un dialogue franc et constructif.

J.-P. A.

Deux façons de comprendre la loi

Les divergences entre Canadiens anglais et Canadiens français en ce qui a trait à la Constitution et aux droits linguistiques illustrent une fois de plus les différences profondes qui isolent nos deux mentalités. Nous n'abordons pas les lois par le même biais.

L'esprit gréco-latin qui est le nôtre voit tout d'abord dans la constitution une formulation de valeurs fondamentales que les Canadiens veulent poursuivre ou réaliser ensemble et se garantir mutuellement. Or, comme le texte constitutionnel élaboré il y a cent ans ne formule pas toutes ces valeurs ou les formule tellement mal que notre vouloir vivre ensemble en est constamment menacé, nous trouvons tout à fait logique et normal de le corriger ou tout simplement de le changer. Pour nous, ce qui compte ce sont les valeurs et nous supportons mal les formules qui ne les expriment pas.

Pour l'esprit anglo-saxon, la loi, la constitution, c'est surtout un cadre, une limite à l'intérieur de laquelle son action doit s'exercer. Par tempérament il n'y voit pas une route qui conduit vers des valeurs, qui en assure la réalisation. C'est plutôt une restriction imposée à sa liberté. Grâce à son esprit pragmatique, il s'en accommode assez facilement par le truchement de règlements ou de statuts qui modifient la portée de la loi sans en toucher le texte.

C'est du moins notre façon d'expliquer la réaction de la majorité des anglophones (de ceux de l'Ouest en particulier) devant le projet de loi sur les langues officielles. Ils n'y voient pas du tout une possibilité pour le Canada d'atteindre de nouvelles dimensions humaines et culturelles qui lui permettront de se distinguer davantage des Etats-Unis. Pour eux, cette loi n'est pas une invitation à l'ouverture et à l'épanouissement de la personnalité. Elle leur apparait plutôt comme une punition. A les entendre, le fonctionnaire anglophone qui aspirerait à servir un Canada bilingue "a mari usque ad mare" serait puni parce que le gouvernement exigerait qu'il soit bilingue avant de prétendre à desservir ses concitoyens des deux langues!

Cette mentalité est fortement enracinée et il faudra du temps avant qu'elle disparaisse. Elle est sous-jacente à tous ces arguments d'ordre pratique ou économique que les technocrates et les juristes invoquent contre toute application à coups de lois des recommandations de la Commission B. et B. Pour eux, ces lois seraient autant de restrictions imposées à leur tendance d'exiger que chacun s'abaisse à leur standard unilingue, uniculturel, uniforme.

Il faudrait quand même qu'un jour ces deux mentalités se rencontrent et cessent d'être "deux solitudes".

J.-P. A.

L'accélération du développement, la tâche des trente prochaines années

"Je suis persuadé que l'accélération du développement sera la tâche la plus importante en soi des trente dernières années de notre siècle. Je suis inquiet, comme nous le sommes tous, de voir que la communauté mondiale n'accorde pas suffisamment d'importance à cette tâche. Néanmoins, ce travail peut être réalisé et j'espère qu'en fait il le sera.

"Ce n'est pas uniquement l'écart entre les pays riches et les pays pauvres, en fait ce n'est même pas la pauvreté comme telle qui fait que le monde vit dans un état aussi tendu. A y regarder de près la plupart des êtres humains ont toujours été effroyablement pauvres. Mais aujourd'hui, il y a deux éléments nouveaux qui jouent. Alors qu'auparavant les pauvres étaient sans espoir et, partant, résignés et apathiques, aujourd'hui, pour des centaines de millions d'entre eux, l'espoir a éclipsé le désespoir, la rébellion a écrasé la résignation et la détermination a balayé toute apathie. En outre, des jeunes gens de toutes les parties du monde se sont identifiés à la lutte contre la misère sous toutes ses formes ainsi qu'à d'autres causes progressistes, et rien ne les empêche de se faire entendre. Ils sont déjà engagés, ils jouent un rôle actif, et ils vont aller encore plus loin.

"Le Canada ouvre déjà la marche. Son gouvernement a annoncé sa décision d'atteindre le niveau de 1 pour cent au cours des premières années de la prochaine décennie."

Paul G. Hoffman, directeur du Programme de l'ONU pour le développement dans une allocution à Ottawa. (le 10 octobre 1968)



Rien comme un bon repas pour concilier les esprits! Ci-dessus, les participants de la Conférence fédérale-provinciale étaient les hôtes du gouverneur général Roland Michener. De gauche à droite: Harry Strom, Alberta; W. A. C. Bennett, C.-B.; Louis Robichaud, N.-B.; Jean-Jacques Bertrand, Qué.; le premier ministre Trudeau; le gouverneur général (caché par le bouquet); John Robarts, Ont.; George Smith, N.-E.; Walter Weir, Man.; Alex Campbell, I.-P.-E., et Joseph Smallwood, Terre-Neuve. (Photo TTS)

Le nombre d'immigrants français au Canada a subi une diminution en 1968

PARIS — Le nombre de Français décidant de s'établir au Canada a augmenté sensiblement, ces dernières années, mais les conditions économiques canadiennes empêchent le nombre d'émigrants français d'égaler l'intérêt qu'on leur porte.

Le nombre d'immigrants au Canada venant de France au cours des neuf premiers mois de 1968 est descendu à 6,762 par rapport à 7,715 pour la période correspondante de 1967.

L'an dernier, 10,122 immigrants français sont allés au Canada et l'on prévoit que le nombre sera d'environ 8,000 cette année, ce qui représentera cependant 3,000 de plus qu'en 1965.

Les nouveaux bureaux du ministère canadien de l'immigration à Paris semblent symboliser la détermination d'Ottawa d'obtenir plus d'immigrants français que par le passé.

Dans les milieux fédéraux, on cite comme objectif réaliste le chiffre de 15,000 immigrants français.

Moins d'Anglais

Quelque 62,000 Britanniques ont émigré vers le Canada en 1967, mais pour les neuf premiers mois de 1968, les statistiques indiquent une diminution de quelque 40 pour cent par rapport à 1967.

Le nombre d'immigrants français était, en 1968, comparable au nombre d'immigrants ouest-allemands, selon un fonctionnaire fédéral à Paris.

En France comme ailleurs, les exigences imposées aux aspirants immigrants au Canada, en terme d'instruction et de profession, réduisent sensiblement le nombre des postulants.

L'augmentation de l'intérêt des Français pour une éventuelle émigration vers le Canada est due à l'Expo '67 et, paradoxalement, à la visite controversée du président de Gaulle au Canada.

De plus, l'immigration canadienne a lancé en 1967 une forte campagne de publicité en France. En 1968, on visait à attirer surtout des ouvriers spécialisés français, en exigeant "un bon niveau d'instruction générale et une solide formation professionnelle".

La campagne publicitaire met aussi l'accent sur le fait que les Français se sentiront chez eux dans un pays où leur langue est assez répandue, mais rappelle qu'"au Canada, plus qu'ailleurs, quelqu'un qui parle deux langues double ses chances".

Changement d'attitude

Durant l'été et l'automne de 1967, on recevait parfois 600 personnes par jour au bureau fédéral de l'immigration canadienne près de l'avenue de l'Opéra, au centre de Paris. La moyenne était de quelque 200 visiteurs par jour.

Les récents gouvernements français ont changé leur attitude vis-à-vis de l'émigration de ressortissants français.

Entre les deux guerres, la France était connue pour son faible taux de natalité, ce qui n'était pas pour encourager l'émigration en hauts lieux.

Même après la Deuxième guerre mondiale, les Français recrutaient des ouvriers dans d'autres pays européens pour compenser le manque de main-d'oeuvre. Mais le taux de natalité remontait.

Vers 1965, la population de la France atteignait quelque 50 millions et l'Etat semblait voir d'un meilleur oeil les efforts des pays étrangers, dont le Canada, pour attirer des immigrants français.

Il s'en trouve encore pour parler de la répugnance traditionnelle des Français à se déraciner pour choisir une nouvelle patrie, tandis que les Britanniques seraient plus intéressés à emménager au Canada à cause des liens du Commonwealth et d'associations datant des deux grandes guerres.

Les efforts du Québec

Pourtant, dans les milieux fédéraux à Paris, on semble croire que la publicité aura raison de l'aversion du Français à l'idée d'émigrer.

On compte sur le Québec pour entreprendre une vigoureuse campagne en vue d'attirer des ouvriers spécialisés, en coopération avec le ministère fédéral.

Un fonctionnaire d'Ottawa à Paris, interrogé sur un possible conflit, a exprimé l'espoir que, dans son désir d'attirer des immigrants français, le Québec adoucisse certains règlements touchant les métiers et professions, lesquels, selon lui, ne facilitent pas la venue d'étrangers.

Il s'est dit heureux de l'intérêt du Québec au champ de l'immigration.

Le quartier général de l'immigration canadienne à Paris, annoncé par le drapeau à feuille d'érable, a été conçu pour mettre l'accent sur les qualités que le directeur du bureau, Maurice Mitchell, associe au Canada: l'espace et les ressources industrielles telles que le bois et le métal.

Ottawa administre d'autres bureaux d'immigration en France, à Bordeaux et Marseille.

Contrairement aux rapports de certains journaux

Pas de fuite de capitaux au Québec

QUEBEC — Des sources gouvernementales autorisées affirment qu'il est inexact de parler de fuite effarante de capitaux au Québec et de la crainte des investisseurs étrangers de venir stimuler l'économie québécoise, en regard des autres provinces du pays, notamment l'Ontario. Tout au plus peut-on parler de "modération passagère", comme dans l'ensemble du Canada.

Ces mêmes sources soutiennent en outre que:

- La montée séparatiste à laquelle on assiste dans la province de Québec depuis quelques années, notamment l'avènement du Parti québécois, présidé par M. René Lévesque, n'effraie pas les hommes d'affaires tant en place au Québec que ceux de l'extérieur, qu'ils soient des Etats-Unis ou d'ailleurs;
- Les bombes, bien que le nombre de celles qui ont explosé en particulier à Montréal soit assez considérable (on en compte 52 en l'espace de quelques mois) n'inquiètent pas non plus ces mêmes milieux;
- L'agitation provoquée par certains groupes, tel le Mouvement pour l'Intégration Scolaire (M.I.S.), que dirige M. Raymond Lemieux, depuis l'affaire Saint-Léonard, n'ont pas d'incidence sur l'économie québécoise;
- Si le Québec connait une période de ralentissement économique, la cause profonde de ces difficultés provient de la Commission des Valeurs mobilières, qui, en vertu de ses cadres actuels et de son fonctionnement, constitue, estime-t-on, une sorte d'entrave à l'épanouissement économique de la province.

Enervement

Ces commentaires ont été recueillis en milieux autorisés, notamment à la suite de la parution d'un article publié simultanément le 18 janvier dans le Montreal Star et le Toronto Daily Star, sous la signature de M. Peter Regenstrief, soutenant que la province de Québec traverse une période de stagnation économique grave, à cause surtout de l'agitation séparatiste.

Le "Financial Times", publication que l'on considère comme une autorité dans le domaine économique, devait réagir vivement à la lecture de cet article et affirmait que la fuite de capitaux dûs à l'agitation séparatiste au Québec est en somme une vieille rengaine tirée de l'imagination.

Le Times poursuivait, en notant que les investissements dans l'industrie secondaire au Québec selon le Bureau fédéral de la Statistique ont augmenté de 6.6 pour cent en 1968, que les renseignements les plus dignes de foi indiquent que le Québec ne perd aucun investissement ou capital au niveau des grandes industries.

Le journal attribuait la confusion de la situation actuelle au manque de leadership de l'Union nationale depuis des mois et aux nombreuses déclarations du chef libéral, M. Jean Lesage, sur l'économie de la province, précisant que les éléments séparatistes ne sont qu'un élément de plus de cette situation.

Certains milieux d'affaires montréalais avaient d'autre part manifesté un certain énervement, à la fin de l'automne dernier, lorsqu'on annonca l'aménagement de "Metro Centre" à Toronto, au coût de $1 milliard, selon un programme réparti sur 15 ans.

Une enquête menée par le gouvernement québécois, à savoir si les craintes émises par ces milieux montréalais étaient fondées, a permis de conclure que ce projet avait, selon toute vraisemblance, été prévu pour la ville reine et que Montréal ne s'est pas fait damer le pion.

Investissements intellectuels

"L'absence d'un budget de formation et de perfectionnement intellectuels dans une coopérative est plus grave que l'absence d'amortissements au bilan. Le manque d'investissement intellectuel et l'appauvrissement matériel vont de pair". (E.-H. Thomas dans "Gestion des Coopératives")

Préjugés et langage

Nous lisons dans l'hebdomadaire "Les nouvelles littéraires":

"Sous le titre **Préjugés et langage**, Marie-Andrée Lajaunier, professeur à l'Université de Philadelphie, ouvre dans la revue mensuelle 'Vie et langage' (Larousse, éditeur), un domaine singulier de la linguistique: celui des noms et sobriquets que se donnent mutuellement les peuples et les races, noms presque toujours chargés d'un contenu affectif défavorable.

"Ainsi, pour les Grecs de l'Antiquité, le barbare, c'était celui qui n'était pas grec, et les Romains ont repris le mot et son sens méprisant. Les Chinois usaient d'un terme équivalent à l'intention de tous ceux qui résidaient hors de leurs frontières. **Dear Barbarian Sovereign** fut, en traduction anglaise, le titre accordé à la jeune reine Victoria vers 1840, lors d'un échange de vues entre Pékin et Londres au cours de démêlés sur la question de l'opium. En 1858, l'année des traités de Tien-tsin, il fut stipulé que le terme **barbare** ne devrait plus être employé dans les documents officiels chinois pour désigner le gouvernement ou les sujets de Sa Majesté britannique.

"En Espagne, **gringo** a longtemps désigné — jusqu'à la fin du XVIIIe siècle — tout étranger qui a un accent. Au cours du XIXe siècle, le mot se répandit au Mexique et en Amérique du Sud pour désigner les étrangers de race blanche qui parlaient mal l'espagnol, ou pas du tout. Aujourd'hui, le **gringo** c'est souvent le **Yanqui** ou **Norte-Americano**."

(Informations Larousse)

Un petit livre à lire

Nous recommandons à toutes les bibliothèques scolaires un petit livre très pratique sur "L'évolution du langage franco-canadien" écrit par un spécialiste en la matière, M. David Fortin, agronome. L'ouvrage a été publié en octobre dernier par les Presses de l'université Laval. M. Fortin y fait un relevé assez vaste du langage courant employé dans les milieux ruraux et agricoles canadiens et en souligne les principales incorrections.

Ce livre devrait être sur la table de chaque enseignant francophone soucieux d'aider les jeunes à parler correctement. On devrait le trouver également dans toutes les entreprises dirigées par des francophones, dans les caisses populaires, dans les bureaux d'administration municipale. On y lira par exemple qu'on ne dit pas "comité aviseur" mais bien "comité consultatif", qu'on ne "donne pas le plancher à quelqu'un" mais qu'on lui "donne la parole", ce qui est plus facile et plus économique!

Nous avons aussi reçu à la Rédaction un livre sur la "Finlande hier et aujourd'hui" publié par les Editions Seghers. Cette mine de renseignements sur un de nos voisins nordiques via le pôle nord nous a été envoyées par la société "Scandinavian Airlines". Agréablement présenté, ce livre constitue une véritable invitation au voyage ne fût-ce qu'en pantoufles, le soir au coin du feu.

Reviser et réévaluer, attitude indispensable pour gouverner

"Il est indispensable, si nous ne voulons pas devenir esclave des clichés de la sagesse traditionnelle, de faire marche arrière de temps en temps et de réévaluer objectivement et avec impartialité, tout ce que nous avons accompli jusqu'à ce jour. Tant mieux si le public peut participer à l'examen par le truchement des journaux. Mais à moins que le public ne consente à se désister de certaines de ses notions traditionnelles lorsqu'elles se révèlent insuffisantes, le gouvernement se trouvera vite les mains liées et incapable de toute initiative.

"L'une des attitudes qui nous a sauté aux yeux au cours de notre révision, c'est la mesure dans laquelle on s'enferme dans une position catégorique et on aborde ensuite de nouveaux phénomènes en les identifiant à de vieilles définitions.

"Le plus grand obstacle qui puisse nous empêcher de faire face aux besoins de l'avenir est peut-être la sagesse que nous avons acquise par le passé. Trouver des réponses qui, nous le savons, n'en sont pas en réalité peut s'avérer beaucoup plus simple que mettre en question celles que nous pensons avoir.

"Les vieilles réponses nous réconfortent comme un vieil ami. Nous les avons apprises par coeur et elles nous viennent à l'esprit automatiquement en pressant le bouton. Mettre en doute les réponses que nous aura données un vieil ami avec tant d'assurance peut être très difficile à faire. Admettre qu'elles sont insuffisantes et reconnaître en même temps que l'on ne possède pas nous-mêmes de réponse, alors qu'on les trouvait toutes auparavant, n'est pas non plus chose facile à faire. Cependant, il faut nous préparer si nous voulons sincèrement faire du monde de demain un monde meilleur.

(John Munro, ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, dans une allocution préparée pour la réunion annuelle de l'Association libérale du Manitoba, le 11 janvier 1969.)

La Liberté et le Patriote

Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.

Tirage



Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi, à Winnipeg, Man. 619, avenue McDermot, par la Canadian Publishers Limited.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à **La Rédaction**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. **(Tél.: 775-8443).**

Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à **L'Administration**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. **(Tél.: 774-3415)**

ABONNEMENT ANNUEL

(Tarif en vigueur jusqu'au 31 mars 1969)

Canada: $4.00

Etats-Unis: $6.00

Autres pays: $8.50

Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire.

Péripéties de voyage d'un Canadien errant

Voyage en Grande-Bretagne (II)

1. Le pays de Galles

Notre tournée en Grande-Bretagne se poursuit. Après l'enchantement de l'Ecosse, nous allons nous promener au pays de Galles (Wales). Quel choc de se voir entouré pour la première fois de gens qui parlent une autre langue que l'anglais! On aurait cru que la langue galloise était uniquement une langue de folklore en voie de disparition, mais ici, c'est la langue de tous les jours. Par ailleurs l'anglais est compris et parlé lorsqu'il le faut, mais les Gallois parlent leur propre langue entre eux. Et cette fierté qu'on a de son héritage antique est aussi fort, même plus fort souvent, chez les jeunes que chez leurs ainés. Cet esprit n'est pourtant pas difficile à comprendre pour un Franco-Manitobain . . . c'est qu'on ne veut pas devenir "anglais", voilà tout!

Les paysages gallois sont verts (même au début de décembre!) et les moutons broutent près des routes, dans les vallées, sur les collines, partout où il y a de l'herbe. En général, le pays est assez montagneux, quelquefois le sol est rocailleux — des pierres grises et noires. Comme on sait, il y a plusieurs mines de charbon. Il faudrait souligner ici qu'en Grande-Bretagne le chauffage des maisons se fait au charbon. La capitale culturelle du pays est Cardiff, port commercial sur l'Atlantique. C'est une jolie ville, assez cosmopolite cependant, comme tous les ports de mer... Si le Gallois du nord (région de Caernarvon) parle plus fréquemment sa langue maternelle, son compatriote au sud et dans les environs de Cardiff parle plus souvent l'anglais. Tout partout au pays de Galles, l'hospitalité est cordiale.

2. Le nationalisme en Grande-Bretagne

Il est toujours agréable de causer avec les gens du pays. C'est le meilleur moyen de connaitre leurs préoccupations. Mon voyage en Ecosse et au pays de Galles m'a permis d'entrer en contact avec le nationalisme écossais et le nationalisme gallois. Et les réflexions qui suivent sont le résultat des conversations que j'ai eues avec des étudiants et des jeunes ouvriers à Glasgow et à Edimbourg, ainsi qu'avec un instituteur de campagne dans le nord du pays gallois.

Nous allons donc revenir en Ecosse pour un moment et parler d'un problème qui pourrait avoir une très grande portée sur l'avenir de la Grande-Bretagne, car le nationalisme y est extrêmement fort. On en discute autant dans les journaux de Glasgow et d'Edimbourg que dans les "pubs". Ordinairement, il n'est pas question de séparatisme radical et sans conditions. Il s'agit plutôt de souveraineté et d'une formule d'"états associés". Le coeur du problème, c'est que l'Ecosse se sent exploitée par le gouvernement de Londres. L'Ecossais donne souvent l'exemple suivant: que l'Ecosse pourrait vivre du revenu de ses exportations de whisky, car le whisky est exporté à tous les pays d'Europe et d'Amérique, à l'Australie, la Nouvelle-Zélande, etc.

Aussi presque toute l'électricité de la Grande-Bretagne provient des barrages écossais. Il y a aussi la laine et les moutons! C'est anormal, m'a-t-on dit, que le whisky soit aussi cher en Ecosse, son pays d'origine, qu'au Canada ou en Australie. L'Ecossais dit aussi que les grands revenus des industries de l'Ecosse profitent plus à l'Angleterre qu'à l'Ecosse directement. Evidemment, le nationalisme en Ecosse ne se discute pas depuis hier. Les Ecossais sont très conscients de n'être pas "anglais" et on le croit volontiers en étudiant un peu leurs coutumes et leur histoire. De plus, il y a un parti politique (le "Scottish National Party") qui est devenu extrêmement fort en Ecosse, autant chez les ouvriers que chez les étudiants.

Au pays de Galles, on rencontre les mêmes arguments en faveur de la souveraineté galloise, mais ici, c'est bien plus une question de langue et de culture. Il y a un parti politique nationaliste ici comme en Ecosse. Un instituteur de campagne me disait que les prochaines élections en Grande-Bretagne seraient très intéressantes parce qu'on y verrait la force du nationalisme, non seulement au pays de Galles, mais aussi en Ecosse. Il ajoutait un peu laconiquement: "There'll always be an England all right, ...as long as Wales and Scotland stand!".

Mais en Angleterre, on ignore ces nationalismes. Les Anglais, toujours blasés, même s'ils sont conscients que tout ne va pas pour le mieux dans le royaume, sont tellement convaincus que l'Ecosse et le pays de Galles ont besoin de l'Angleterre pour "survivre" qu'ils traitent ces nationalismes comme des idées utopiques. Or, comme on sait, l'Ecosse et le pays de Galles rassemblés ont à peu près la même superficie que l'Angleterre proprement dite. Les prochaines élections seront intéressantes, en effet.

3. L'Angleterre

Nous arrivons maintenant en Angleterre. La campagne anglaise est très jolie; trop souvent, cependant, les usines industrielles viennent ajouter leur fumée noire au brouillard omniprésent. Certaines petites villes ont néanmoins conservé leur charme ancien, surtout Chester, Bath et bien d'autres villes encore où on trouve toujours une variété de choses... ruines romaines, églises gothiques, etc. Il vaut mieux éviter les grands centres industriels, tels que Birmingham, Manchester et Sheffield, toujours gris et assez déprimants.

Mais l'hospitalité ici est médiocre; on accueillerait le chat du voisin avec autant de chaleur. Et toujours cette cuisine médiocre, et toujours cette froideur. Quel contraste avec les Ecossais et les Gallois qui sont tellement affables, sympathiques à l'égard des étrangers. Mais avant de quitter l'Angleterre, il faut passer quelques jours à Londres...

Roger Boulet

Nos lecteurs nous écrivent

M. Weir et la question fiscale

Depuis avant la Conférence constitutionnelle la Société Franco-Manitobaine s'est attaquée au nom des Canadiens de langue française du Manitoba à la déclaration des premiers ministres de l'Ouest et particulièrement à la position de M. Weir, premier ministre du Manitoba.

Peut-être y a-t-il mérite en cela, mais peut-être également n'y en a-t-il pas. De toute façon, à ce point l'on peut se demander qui sont les membres de l'Association Franco-Manitobaine et à quel titre ses chefs parlent-ils au nom des gens d'expression française du Manitoba.

A mon point de vue, en cette circonstance, il y a comme en plusieurs situations, deux côtés à la médaille et plusieurs facettes au problème et il dépend d'un jugement humain de savoir à quel aspect il faudrait donner priorité. Il est difficile d'en juger, mais je ne lancerais certainement pas la pierre avant d'avoir en main la somme et la compréhension des données requises pour en juger.

Il ne me semble pas que la position du premier ministre du Manitoba fut fautive au point de vue linguistique, il me semble simplement qu'il a attaché, dans les circonstances actuelles comme plusieurs d'ailleurs (même de langue française), et possiblement ou probablement avec raison, plus d'importance au domaine fiscal.

Bien à vous,
Un Manitobain,
J.-G. Léveillé,
St-Boniface, Man.
(le 15 février 1969)

★ ★ ★

Lettre ouverte du président de l'Union Nationale Métisse au premier ministre du Manitoba

A l'honorable Walter Weir,
premier ministre,
Gouvernement du Manitoba,
Winnipeg.

Monsieur,

Il y a huit ans nous demandions au premier ministre du Manitoba, alors l'hon. Duff Roblin, que Louis Riel soit honoré de façon appropriée comme fondateur du Manitoba. On nous a dit qu'il n'y avait pas de place pour une statue sur les terrains du Palais législatif. Vu le centenaire l'an prochain, nous réitérons notre demande de voir Riel honoré en tant que père du Manitoba.

Si on peut se fier à des historiens reconnus d'aujourd'hui, il n'y aurait pas eu de province du Manitoba en 1870 et il n'y aurait pas de centenaire en 1970 sans l'homme nommé Riel. Pour citer le meilleur d'entre eux sur le sujet, George F. Stanley, Louis Riel a vraiment été "le fondateur d'une province" — "Il a donné l'existence à une province nouvelle, la province du Manitoba" ("Louis Riel", Ryerson Press, Toronto 1963, p. 197 et p. 149). On pourrait aussi se référer à la biographie de Riel par E. B. Osler, la mieux connue aujourd'hui en anglais et en français.

Riel a donné au Manitoba son nom. Il a exigé un gouvernement représentatif. Il a prévenu l'annexion de tout le Nord-Ouest par les Etats-Unis, et protégé l'existence même de la Confédération. Il a écrit avec son gouvernement notre constitution manitobaine, ratifiée comme Acte du Manitoba par Ottawa. Il a rêvé et parlé de liberté et d'égalité, de dignité humaine et de justice sociale pour tous les hommes. Voilà presque un siècle il proposait une mosaïque. "Que les gens du Vieux Monde oublient leurs animosités... Qu'on ait une nouvelle Ukraine, une nouvelle Irlande, une nouvelle Pologne, une nouvelle France, etc., dans le vaste Nord-Ouest où les hommes vivront en frères dans la liberté et la paix".

Des provinces voisines l'honorent. Le premier ministre de notre nation en fait mention à l'étranger à côté de Gandhi. Comme tous les grands hommes, il était né en avance de son temps.

Le temps est sûrement venu d'exorciser le racisme et le fanatisme linguistique et religieux qui ont motivé son exécution et amené notre Etat à l'impasse actuelle.

Célébrer le centenaire du Manitoba l'an prochain sans reconnaître Riel comme son père serait à la fois hypocrite et tragique pour le Canada.

Les Métis ont longtemps rêvé du jour où l'on aurait assez de force et de respect de soi pour que tous soient acceptés les uns des autres tels qu'ils sont.

Je vous envoie cette demande en particulier au nom d'une des plus vieilles organisations dans l'Ouest, fondée par Riel lui-même et son conseil à Batoche en 1885, organisation qu'ils appelèrent "l'Union nationale métisse St-Joseph". Deux ans plus tard à St-Vital les Métis du Manitoba établissaient l'Union nationale métisse St-Joseph du Manitoba", qui a toujours été active depuis.

Avec les distances de temps, aujourd'hui, et la remise en question de bien des secteurs de l'histoire conventionnelle, Riel est devenu de plus en plus symbole de justice, de liberté et de tolérance. Dans l'espoir que les hommes de bonne volonté, au Manitoba et au Canada, voudront bien être impliqués activement dans cette cause, nous offrons d'agir comme point d'appui pour coordonner les efforts des intéressés.

Nous espérons des nouvelles de ce que vous projetez.

Jean Allard, président,
Union Nationale Métisse,
119, boul. Provencher,
Saint-Boniface, Man.
(février 1969)

★ ★ ★

Propos d'un "Jongleur"

Deux Anglais voyaient un Français tomber dans l'eau de la Seine. L'un s'apprête à courir à la rescousse; l'autre l'accroche par le manteau et lui dit: "Attends! Fais parler le français. Lorsqu'un Français s'enflamme dans une discussion, il se met à gesticuler beaucoup. Ainsi tu peux le faire sortir de l'eau par lui-même assez facilement".

Dans ce cas, la Conférence fédérale-provinciale, ...l'unité nationale... l'attitude de notre très cher Weir... les frais du bilinguisme... en voilà sûrement assez pour faire sortir Franco-Manitobain de l'eau! Ce sont ces sujets qui ont suscité cet article.

L'unité nationale est-elle chère au coeur des Canadiens français? La presse, la radio et la télévision ne nous en font-elles pas douter parfois? Les difficultés à surmonter pour que cette unité se maintienne, ou plutôt, se renforcisse, offrent un défi à tous: communications entre les divers groupes ethniques, solutions des relations fédérales-provinciales, etc...

Ces difficultés — il faut être vraiment aveugle pour ne pas les voir — ne sont pas insolubles. Mais attention! Elles ne sont pas insolubles, pourvu que... chacun y mette du sien! On ose espérer que chaque Canadien est conscient du prix qu'exige cette unité (et je ne parle pas ici du prix en termes de dollars et sous...!). C'est peut-être beaucoup espérer! A écouter les paroles de notre premier ministre provincial, on pourrait croire que la situation de nos Canadiens français n'est pas si mal! Chose surprenante! Il se demande qu'est-ce qu'on peut bien vouloir de plus! Peut-on lui souffler un petit mot (gentil!) à l'oreille: "Tout ou rien!"? On ne veut pas être des citoyens de seconde zone, des citoyens qui n'ont pas droit d'être eux-mêmes. Les Canadiens français sont-ils prêts à accepter de revivre ce centenaire d'esclavage légalisé...? Tant qu'il y aura espoir que justice nous soit faite — et cela dans toutes les provinces — on continuera à espérer que l'unité du pays se maintienne. A défaut d'une meilleure garantie de cette assurance, que nous reste-t-il comme choix pratique?

Il y a une lueur d'espoir que la position franche et directe prise par notre président de la Société Franco-Manitobaine sur la défense de nos droits et libertés amène le gouvernement Weir à modifier sa ligne de conduite. M. Gauthier mérite tout notre appui. La question se pose, à savoir si le gouvernement Weir représente bien l'opinion générale de la population manitobaine. Si oui, l'avenir ne nous sourit guère! Si la conduite du gouvernement manitobain envers les droits des Canadiens français (il est question de droits, et non pas de privilèges!) se maintient, il serait souhaitable que les Canadiens français de toute la province proclame l'année 1970, l'année du Deuil provincial! On s'abstiendrait alors de toute participation aux activités commémorant le centenaire de notre province.

Nos projets du centenaire...

On pourrait souligner ce centenaire à notre façon, peut-être par l'érection d'un monument en l'honneur de Louis Riel, victime de l'intolérance. Cette figure de Louis Riel ne serait-elle pas alors signe du bon vouloir de nos dirigeants politiques à nous assurer les droits et libertés qui nous sont dus? Un tel geste de notre part nous servirait aussi à revaloriser les efforts des nôtres qui ont voulu lutter coûte que coûte pour sauvegarder leur dignité de citoyens véritables.

D'autres projets pourraient aussi attirer notre intérêt sur le plan éducationnel. Non seulement devons-nous voir à susciter un plus grand intérêt pour notre culture dans nos écoles — cela va de soi — mais pourquoi ne pas organiser des camps d'été où la jeunesse franco-manitobaine serait capable de se retremper dans une atmosphère sereine de notre culture. Ceci, grâce à l'appui de parents qui sont eux-mêmes convaincus de l'importance du développement de cette culture chez leurs enfants. (Ceci dit, parce qu'il semble que l'attitude actuelle de nos adolescents souvent ne fait que refléter l'attitude de parents insouciants!)

Une question de prix

N'avez-vous pas entendu déjà la presse poser une question sur les dépenses financières possibles occasionnées par l'implantation du bilinguisme? A y réfléchir un peu — même un peu... — n'y voyez-vous pas de quoi à nous faire rire un peu... un rire jaune? Quelle farce! Une farce, s'il y en a une! Certes, il ne faut pas écarter le fait que l'application éventuelle du bilinguisme exigera des dépenses supplémentaires. Mais en posant cette question-là, ont-ils tenu compte de cette autre question: "Combien nous, Canadiens franaçis, avons été obligés de débourser durant cinquante ans et plus pour soutenir des écoles publiques (qu'on n'utilisait même pas) en même temps que nos écoles privées? C'est le temps, ne pensez-vous pas, qu'il y ait rétribution!

Un autre de sauvé des eaux,
Antonio Bisson,
Saint-Boniface,
(le 15 février 1969)

★ ★ ★

Avant de partir pour l'Afrique

Chers amis lecteurs,

Me voici de nouveau et vous allez bien dire: quoi, il n'est pas encore parti pour l'Afrique. Avant d'aller dans plus d'explications, je peux dire que je partirai de St-Boniface le 12 mars par le train pour Montréal et del-là, vers le 20 mars, par avion pour ma chère Zambie.

Des retards de correspondance ont occasionné ce départ tardif, mais je ne suis pas resté inactif. J'ai parcouru plusieurs paroisses et présenté des films sur nos missions. Combien d'enfants connaissent mieux nos missions et ont maintenant une idée plus juste du missionnaire.

Me voici nommé pour la mission de Minga qui a comme patronne Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus. Minga est une assez grosse mission qui fut fondée en 1923 et compte aujourd'hui 7,800 baptisés et près 2,000 catéchumènes. Elle fut subdivisée deux fois en donnant naissance à la mission de Chassa en 1939 et de Nyimba près de 2,500. Les Soeurs Blanches sont venues en 1933 et elles aussi ont fait du travail de géant. Entre autres occupations elles se sont dévouées dans une léproserie qui compte 250 lépreux, en plus des conjoints et des enfants non-atteints de ces lépreux. Je les connais bien pour avoir vécu 17 années dans cette mission qui possède aussi un très gros dispensaire et une florissante maternité. L'hôpital le plus près est à 100 milles. Au

(Suite à la septième page)

Réunion de la Commission scolaire de Saint-Boniface

La Commission scolaire de Saint-Boniface tiendra sa réunion régulière du mois de mars, le 18 mars 1969, à 7 h. 30 du soir, dans les bureaux de la commission, au 191, boulevard Provencher, Saint-Boniface.

Communiqué

Opinion libre

FÉMINITÉ

La jeune fille en pantalon éclata de rire et le monsieur aux manières si parfaites laissa choir sa galanterie, vieux masque inutile. Il maugréa en tournant le dos à l'impudente: "On nous change tout: la femme, la religion".

"On ne nait pas femme on le devient" (1)

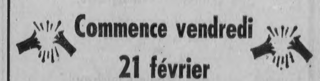
Voici une entrée en matière percutante que j'emprunte à Simone de Beauvoir. En effet on nait male ou femelle — quelquefois comme par malchance entre les deux — et la société se charge ensuite de faire de vous l'homme ou la femme d'une époque ou d'une culture. La femme a subi bien des avatars dans le temps et dans l'espace. Education virile pour la jeune spartiate, gynécée pour l'athénienne. Seule la maternité justifiait la femme; aussi malheur à elle si elle était stérile ou si elle n'enfantait pas de fils. On la rejetait comme un outil inutile.

Malgré un adoucissement des moeurs et des lois, la femme resta souvent une chose, une mineure irresponsable devant les codes car on la disait simplette. Disons que l'on faisait tout ce qu'il fallait pour qu'elle le fût. Aujourd'hui la femme se mêle au monde, on l'a instruite: elle vote. Quelques esprits bougons s'en plaignent: "la femme perd sa féminité". D'autres prennent sa défense en des termes ambigus: "sur le marché du travail, la femme deviendra un simple outil". O naïveté! Comme si la femme n'avait pas été de tout temps un outil: outil ménager ou machine à fabriquer des enfants.

Mais qu'est-ce que la féminité? C'est un sujet à la mode

(Suite à la cinquième page)









Deux jeunes Indiens, boursiers du gouvernement fédéral

Deux jeunes Indiens du nord du Manitoba se sont vu décerner des bourses par le département des Affaires indiennes: l'un pour la musique, l'autre pour les arts. Ces deux bourses furent les seules octroyées pour l'année scolaire 1968-69. Elles leur furent présentées par M. John Slobodzian, surintendant régional des écoles.

Tom Highway, 17 ans, est un Cri, de Brochet, Man., et reçut $300 pour études musicales. Il est en 11e année à Churchill High School et se classa premier dans une classe de 35 au dernier semestre, sa première année à Winnipeg.

Tom étudie la musique depuis cinq ans et demi; son professeur de piano, d'harmonie et de composition est Mme Margaret Bach. Membre du Junior Musical Club de Winnipeg, il jouera le concerto en Sol mineur de Bach, comme artiste invité de l'orchestre Greater Winnipeg Schools Symphony, le 16 avril. Il se propose de faire des études universitaires.

L'autre boursier, Joe E. Wood, jeune Cri de 19 ans, de God's Lake, est en première année à la faculté des Arts au University College de l'université de Manitoba. Cette bourse aussi est de $300.

Joe reçut son diplôme du High School diocésain de St-Boniface en juin dernier et obtint les meilleures notes en mathématiques sur une classe de 25. Il se spécialisera probablement en cette dernière science. Joe fréquenta les écoles de Brandon, Camperville et Fort Alexandre avant d'aller à St-Boniface.

Les bourses universitaires sont offertes au meilleur élève de chaque région accepté par une université agréée, ou au meilleur étudiant déjà inscrit. Dans ce dernier cas, il ou elle doit avoir d'excellentes notes et une conduite exemplaire sur le campus.

Communiqué du "Interfaith Harmony Theatre"

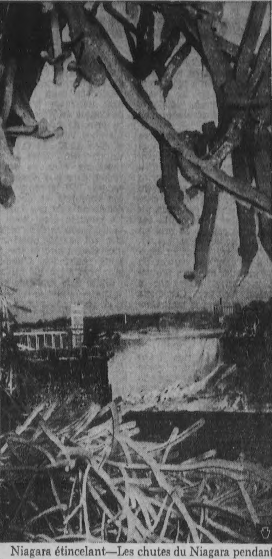
Le succès de la première partie de la saison du "Interfaith Harmony Theatre" est bien connu, étant donné que sa production de "I Remember Mama" sera présentée aux finales régionales du Festival dramatique canadien. La pièce "The Drunkard" n'a plus que quelques représentations à donner dans les institutions. Cette pièce, outre son succès auprès des spectateurs, a servi un but éducatif auprès des membres de la distribution.

Maintenant, les projets s'élaborent pour la production printanière de la comédie musicale "Anything Goes" de Guy Bolton et P. G. Wodehouse avec musique de Cole Porter. La séance d'essai pour tous les rôles auront lieu le dimanche 23 février à l'étage supérieur de l'école St. Mary's, 350, avenue St. Mary's, et commencera à 1 h. 30. John Kozak sera le directeur et Fran Davis son adjoint. Vic Davies sera responsable de la musique.

Avis aux intéressés.







Niagara étincelant—Les chutes du Niagara pendant les mois d'hiver semblent avoir été spécialement conçues pour les photographes. Le gel des embruns sur les arbres voisins servent de toile de fond pour les chutes côté américain. Une documentation gratuite peut être obtenue auprès du Département INB des Chambres de Commerce de Niagara Falls, Canada ou de Niagara Falls, USA.

Québec verse $770,000 à la Musique en 1968-69

QUEBEC — C'est un montant de $770,000 que le ministère des Affaires culturelles a versé, pour 1968-1969, sous forme de subventions à des musiens et à des organismes musicaux.

Les deux orchestres symphoniques de Montréal et de Québec ainsi que les Jeunesses musicales du Canada ont reçu, pour leur part, les subventions les plus importantes. L'Orchestre symphonique de Québec a eu $250,000 pour lui permettre la présentation de concerts à Québec et dans d'autres régions. Celui de Montréal, qui bénéficie de l'aide d'autres fonds publics, a reçu $130,000. Les Jeunesses musicales du Canada, qui partagent leurs activités entre les tournées à travers le Canada et le Québec et s'occupent aussi du maintien de leur camp musical du Mont Orford, ont bénéficié d'une subvention de $150,000.

Deux autres subventions importantes — $30,000 et $20,000 — ont été attribuées respectivement à l'Orchestre national des jeunes du Canada et à la Société de musique contemporaine du Québec: cette dernière fait une large part à la création et à la diffusion d'oeuvres de compositeurs canadiens.

Le ministère des Affaires culturelles s'efforce d'apporter son aide à tous les organismes qui oeuvrent à une meilleure diffusion de la musique. Il a, par exemple, subventionné l'Institut international de musique du Canada qui s'occupe d'organiser, chaque année, un concours ouvert à tous les musiciens d'envergure internationale.

Une trentaine d'autres corps et organismes se sont partagé, en 1968-1969, sous forme de subventions de moindre importance, un montant d'environ $190,000.

(O.I.- 2, 156-69)

Au poste CBWFT

JEUDI 20 FEVRIER

2.30—M. Surprise présente (C)
2.45—La Souris Verte
3.00—Femme d'aujourd'hui
4.00—Bobino (C)
4.30—Pirate Maboule (C)
5.00—Bidule de Tarmacadam
5.30—Ni oui ni non (C)
6.00—Tour à tour
6.15—Le téléjournal
6.28—Aujourd'hui
7.10—A propos
7.30—Au point
8.00—Les grands films: "Appelez-moi Maitre ou Monsieur le président directeur général". Comédie de Jean Girault, avec Jacqueline Maillan, P. Mondy, Christian Marin et Michel Galabru. Le directeur français de la succursale d'une grande compagnie internationale ambitionne la fonction de directeur européen. Il reçoit à sa villa le président directeur général et sa secrétaire, en même temps que trois autres candidats au même poste. (Français 1966)
9.45—Tirez au clair
10.45—Les affaires de l'Etat
11.00—Cinéma: à communiquer

VENDREDI 21 FEVRIER

1.15—M. Surprise présente (C)
1.30—Nos écrivains à l'écran
2.45—La Couris Verte
3.00—Femme d'aujourd'hui
4.00—Bobino (C)
4.30—La Ribouldingue (C)
5.00—Yogi (C)
5.30—Oui ou non (C)
6.00—Tour à tour
6.15—Le téléjournal
6.28—Aujourd'hui
7.10—A propos
7.30—Voyage au fond des mers (C)
8.30—Du feu SVP (C)
9.00—Des agents très spéciaux (C)
10.00—Mon pays mes chansons (C)
10.30—Justice
11.00—Cinéma: "Les enfants du Paradis (2e partie) — "L'homme blanc". Garance, refusant de détruire le bonheur de Debureau qu'elle aime, accepte la protection du comte de Montray. Ce dernier est tué par Lacenaire, jaloux. Garance revient à Debureau pour un instant, puis s'éloigne définitivement tandis que Frédéric Lemaitre triomphe chaque soir au théâtre. (Français 1940-44)

SAMEDI 22 FEVRIER

1.45—Miroir de l'art
2.15—Cours universitaires
3.00—Cent millions de jeunes
3.30—Robin-Fusée (C)
4.00—Roquet Belles Oreilles (C)
4.30—La vie qui bat (C)
5.00—L'heure des quilles (C)
6.00—Le téléjournal
6.05—Atome et Galaxies (C)
6.30—Aujourd'hui
7.08—Cher oncle Bill (C)
7.35—Jinny (C)
8.00—Cinéma: "Tu ne tueras point". Drame psychologique et social de Claude Autant-Lara, avec Laurent Terzieff, Suzanne Flon et H. Frank. Un jeune homme est appelé pour son service militaire et refuse de porter l'uniforme, alléguant qu'il ne fait qu'obéir au 5e commandement: "Tu ne tueras point". (Français 1961)
10.00—Chronique de France
10.30—Les couche-tard (C)
11.00—Cinéma: "Le voleur de Tibibado". Comédie réalisée et interprétée par Maurice Ronet, avec Anna Karina. Un Français vit à Barcelone, insouciant, serviable et heureux. Un jour, un compatriote lui demande son aide pour fuir une maitresse abusive; en réalité, c'est pour fuir la police, car il vient de réussir un hold-up. (Franco-Espagnol 1964)

DIMANCHE 23 FEVRIER

1.30—L'univers des sports
2.30—Cinq D
3.30—Partout
4.00—D'hier à demain
5.00—Le temps s'ouvre (C)
5.30—Langue vivante
6.00—Si jeunesse pouvait
6.30—Walt Disney présente (C)
7.30—Zoom (C)
8.30—Les Beaux Dimanches
9.30—Le monde J.-Y. Cousteau (C)
10.30—L'envers des hommes
11.00—Cinéma "Chaque pays fête son grand homme: Jeanne d'Arc" (C). Film réalisé par J. Brissot, L. Favory et C. Sovart. Célébration annuelle de la fête de sainte Jeanne d'Arc à Reims et à Domrémy. — "Cinéma roumain: brève histoire". Extraits des premiers films tournés à Bucarest et en Roumanie. Entrevues avec le directeur de la cinémathèque roumaine et avec des réalisateurs.

LUNDI 24 FEVRIER

2.30—M. Surprise présente (C)
2.45—La Souris Verte
3.00—Femme d'aujourd'hui
4.00—Bobino (C)
4.30—Picolo (C)
5.00—M. Surprise présente (C)
5.30—Oui ou non (C)
6.00—Tour à tour
6.15—Le téléjournal
6.28—Golf
7.10—A propos
7.30—Les belles histoires des pays d'en haut (C)
8.30—Ma sorcière bien-aimée (C)
9.00—A la seconde (C)
9.30—Le paradis terrestre (C)
10.00—Le sel de la semaine
11.00—Cinéma: "Deux macchabées dans le placard". Comédie policière de Jose Maria Forque, avec Alberto Closas, Jose Louis Lopes Vasquez et Julia Guttierez Caba. Deux hommes comptent tirer parti d'un voyage de leurs épouses pour s'amuser en galante compagnie. Survient un homme qui a la malencontreuse idée de l'un d'eux. (Espagnol 1961)

MARDI 25 FEVRIER

2.30—M. Surprise présente (C)
2.45—La Souris Verte
3.00—Femme d'aujourd'hui
4.00—Bobino (C)
4.30—Sol et gobelet (C)
5.00—Linus (C)
5.30—Ni oui ni non (C)
6.00—Tour à tour
6.15—Le téléjournal
6.28—Aujourd'hui
7.10—A propos
7.30—Cinéma du mardi: "Quand le rire était roi". Montage de bandes comiques avec Charlie Chaplain, Buster Keaton, Laurel et Hardy, Harry Langdon, Ben Turpin, Wallace Berry, Gloria Swanson, Mabel, The Keystone Cops, Edgar Kennedy, The Sennet Girls et Andy Clyde. Films comiques tournés entre 1914 et 1928 et comédies sophistiquées de la fin du cinéma muet. (Américain 1960)
9.00—Rue des pignons (C)
9.30—Moi et l'autre (C)
10.00—Tous pour un (C)
10.30—Les Martin (C)
11.00—Ciné-club: "L'attente des femmes". Drame psychologique d'Ingmar Bergman, avec Anita Bjork et Eva Dambeck. Quatre belles-soeurs racontent un épisode de leur vie conjugale. (Suédois 1952). Présentation: Jacques Fauteux.

MERCREDI 26 FEVRIER

2.30—M. Surprise présente (C)
2.45—La Souris Verte
3.00—Femme d'aujourd'hui
4.00—Bobino (C)
4.30—Fanfreluche (C)
5.00—Fourmi atomique (C)
5.30—Oui ou non (C)
6.00—Tour à tour
6.15—Le téléjournal
6.28—Aujourd'hui
7.10—A propos
7.30—Sébastien parmi les hommes (C)
8.00—Cinéma du mercredi: à communiquer
9.30—Caméra 69
10.00—Les incorruptibles
11.00—Cinéma: "Les espions". Aventures de Georges Clouzot, avec Peter Ustinov, Véra Clouzot, Curd Jurgens et Pierre Larquey. Un médecin possède une clinique qui ne compte que fort peu de clients. Un agent secret lui offre cinq millions pour qu'il cache quelques jours un homme dont il doit tout ignorer. Il accepte et à partir de cet instant, sa maison et les alentours sont envahis par des hommes étranges: les espions. (Français 1957)

Le timbre commémoratif de Suzor-Côté

Les Postes canadiennes émettront, le 14 mars 1969, un timbre de 50 cents, de conception toute nouvelle, pour marquer la naissance, au Canada, d'Aurèle de Foy Suzor-Côté, A.R.C.A.

Suzor-Côté, peintre et sculpteur de renommée internationale, est né à Arthabaska, Qué., le 6 avril 1869. Doué d'une excellente voix de baryton, il avait d'abord pensé à se faire une carrière dans le domaine de la musique. Une maladie à la gorge mit fin à ce rêve, et Suzor-Côté se tourna alors vers les beaux-arts où il acquit une renommée internationale. On dit de lui qu'il est l'un des premiers artistes canadiens de naissance dont l'oeuvre, à la suite des rapports étroits qu'il a eus avec des peintres européens au cours de ses voyages, a subi l'influence directe de l'impressionnisme qui dominait l'Ancien Monde vers 1860. Certains écrivains, qui font autorité en la matière, l'ont comparé à Monet, à Whistler, à Pissarro et à d'autres impressionnistes, à cause de ses paysages canadiens dont la luminosité est rehaussée par des touches de couleurs d'une pureté parfaite. La diversité de ses oeuvres et son penchant vers l'impressionnisme sont mis en évidence par ses quelque quarante ou cinquante statuettes en bronze de personnages ou groupes, d'une exécution parfaite. La collection des oeuvres de Suzor-Côté, à la Galerie nationale d'Ottawa, comprend onze tableaux, quatre sculptures et plusieurs dessins. Son tableau "Retour de la récolte", que l'artiste a peint au cours d'un séjour en Europe, est l'une de ses plus grandes oeuvres à la Galerie nationale. Le Canada en a fait l'acquisition en 1904.

Suzor-Côté est décédé à Daytona Beach, en Floride, le 29 janvier 1937.

"Le temps s'ouvre" à CBWFT le dimanche à 5 h.

Synopsis des émissions

23 février

Reprenons le cheminement de l'expérience humaine de Jésus. Il voulait qu'elle soit combiante, son aventure d'homme; c'est pourquoi, il a su dire **non aux tentations qui diminuent l'homme:** l'immobilisme évacuant tout désir, la gloriole qu'engendre un vain personnage, la tyrannie construite sur l'irrespect des autres...

Prix littéraires

Le troisième Prix d'Honneur attribué par un jury féminin de la presse écrite, radiophonique et télévisée a été décerné à Michel Bernard pour son roman "Les courtisanes" (Pauvert). Dans ce roman, qui emprunte son titre à la célèbre toile de Carpaccio, Michel Bernard ressuscite "les courtisanes" et l'atmosphère de Venise au XVIe siècle.

Jean-Claude Andro a reçu le Prix de Bretagne pour son livre "La Mer des Sargasses" (Denoël). Le lauréat raconte, dans son roman, la nostalgie d'un Breton installé au Mexique.

Le prix Noël a été décerné au R. P. André Manaranche, S.J., pour son livre: "Je crois en Jésus-Christ aujourd'hui" (éd. Le Seuil). Ce prix est décerné chaque année pour attirer l'attention sur un ouvrage inspiré par les valeurs chrétiennes, mais accessible à tous, croyants ou non-croyants. Le jury est composé de Mme F. Mallet-Joris, MM. P.-H. Simon, de l'Académique française, J. de Bourbon-Busset, P.-A. Lesort, les RR. PP. Chenu, Congar, Daniélou et Guissard.

Le Grand Prix Vérité, destiné à récompenser l'auteur d'un ouvrage portant témoignage sur des faits vécus, a été décerné à Simone Fabien pour son livre "Ces profondeurs qui nous habitent" (Gallimard). M. André Chamson, président du jury, a rendu hommage à la lauréate en ces termes: "Votre livre est grave et tendre. C'est celui d'une mère qui est aussi un écrivain". Simone Fabien raconte les tourments et les espoirs qu'elle a connus dans sa lutte pour faire de son fils malade un homme comme les autres.

(BNF 28-12-68)

Chronique de CBWFT

Jeudi 20 février

Bobino, à 4 h.: Bobino a avalé un pépin de pomme et Bobinette croit qu'un pommier est en train de lui pousser dans l'estomac.

Vendredi 21 février

Du feu SVP, à 8 h. 30: Françoise Lemieux et Guy Boucher présentent de Terre des hommes: Chrisyne Chartrand.

Des agents très spéciaux, à 9 h.: Aventures d'espionnage et de contre-espionnage avec Robert Vaughn et David McCallum. "Opération Luciole". Solo et Kuriakim sont victimes d'une décharge de radiations reçue alors qu'ils enquêtaient sur les opérations d'une firme de produits de beauté.

Samedi 22 février

Jinny, à 7 h. 35: "Jinny prisonnière" (4e et dernière partie). Il y a maintenant quatre semaines que Jinny est enfermée dans le coffre. Elle révèle à Tony que lorsqu'un génie reste enfermé pendant une lunaison, il appartient à son sauveteur.

Dimanche 23 février

Partout, à 3 h. 30: Documentaire exclusif sur l'armée rouge. Les nouveaux armements russes et la puissance de l'armée soviétique. Le développement de la flotte. Entrée de la flotte russe en Méditerranée.

Si jeunesse pouvait, à 6 h.: Le sujet: "Le jeune et l'amour libre".

Le monde de Jacques-Yves Cousteau, à 9 h. 30: Documentaire réalisé par Philippe Cousteau. Cousteau envoie une sphère habitable au fond de la mer et cinq hommes y vivent pendant vingt-sept jours, faisant des expériences dans tous les domaines.

Deux plus un, à 10 h. 30: Invité: Pierre Elliott Trudeau.

Lundi 24 février

Le sel de la semaine, à 10 h.: Invité: Alain Grandbois, écrivain.

Mardi 25 février

Moi et l'autre, à 9 h. 30: M. Lavigueur fait un coup d'argent à la bourse. Denise et Dominique se disent: "Pourquoi pas nous".

Mercredi 26 février

Sébastien parmi les hommes, à 7 h. 30: "L'arrivée de Célestine". Célestine répondant à l'appel de Sébastien, arrive aux Jonquières.

Le programme "Shell's Wonderful World of Golf"

Le poste CBWT de Winnipeg représentera, du "London Golf and Country Club" de London, Ont., le programme "Shell's Wonderful World of Golf" le samedi 22 février.

Le terrain de golf de cette ville acquerra de ce fait une renommée internationale, car le programme passera sur les ondes sur le réseau NBC des Etats-Unis.

Les concurrents du tournoi semi-final dont le total des prix se chiffre à $164,000 seront: Ben Arda, des Philippines, Dan Sikes, des Etats-Unis, et Roberto de Vincenzo, de l'Argentine.

Emission scolaire à la télévision

"Le Cerf-volant au bout du monde"

Vendredi prochain, à 1 h. 30 de l'après-midi, au poste CBWFT, le Département de l'Instruction publique offrira aux étudiants des 5e et 6e années une émission très intéressante. L'on présentera le film "Le Cerf-volant au bout du monde".

Pierrot et ses amis de Paris trouvent un cerf-volant envoyé en Europe par un petit Chinois qui y a attaché une lettre. Les enfants se querellent pour la possession du cerf-volant. Au cours de la dispute, Pierrot se fait voler par Bébert l'adresse du petit Chinois.

Cette nuit-là, il rêve qu'il est transporté en Chine avec sa soeur, Nicole... Le lendemain, Bébert rend l'adresse. Les enfants décident alors de relancer le cerf-volant vers d'autres pays du monde.

1) Ce film attachant et sympathique est un documentaire et reportage de qualité sur la vie des jeunes Chinois de Pékin. Il offre donc ample matière de discussion.

2) Ces enfants expriment toute une gamme de sentiments positifs: amour fraternel, camaraderie, courage. Si tous les enfants du monde se donnaient la main...

3) Ce film, en forme de conte moderne, est le film de l'espoir. Par son thème, il parle en faveur de l'amitié des peuples fussent-ils aux antipodes l'un de l'autre.

4) Enfin ce film montre la communauté de mentalité de tous les enfants du monde et par conséquent la possibilité d'une solidarité efficace entre eux tous.

Pour plus de détails on recommande aux professeurs de se référer à la brochure "Calling Young Manitoba" à la page 260. Nous vous prions de ne pas oublier de remplir la formule d'évaluation ou encore d'envoyer vos commentaires à qui de droit.

Maria Prenovault, S.N.J.M., Office des Communications Sociales, St-Boniface.

LE CARNET POSTAL

L'emblème du service postal de divers pays européens est l'ancien cor recourbé que les courriers de la poste utilisaient pendant leur tournée afin d'annoncer leur arrivée.





Cette photo, prise lors de la dégustation des vins et fromages mercredi dernier au Centre Culturel de Saint-Boniface, sous les auspices de Radio Saint-Boniface, du Consulat de France, d'Air France, de Treasure Tours et de l'Agence de voyages D'Eschambault, nous fait voir Mme Marcelle Robidoux offrant les nouvelles cigarettes Sportsman à MM. Roland Couture, de CKSB, Philippe Bourdon, consul de France à Winnipeg, Mmes Georges Hébert et Gérard Léveillé. (Photo Perrin du Manitoba)

Chronique sportive

Il va falloir inventer des mots nouveaux pour parler de Gordie Howe de juste façon!

par Jacques LEMOYNE

Je voudrais posséder l'art du superlatif pour pouvoir décrire le talent de Gordie Howe. Mais je dois me contenter de mots puisés dans le dictionnaire pour parler de cet athlète phénoménal. Quel homme! Physiquement il est certainement un des hommes les plus forts du monde des sports. Regardez cette musculature naturelle, cette aisance, cette souplesse. Voyez-le, à un âge où il y a longtemps que le commun des mortels se contente de faire du sport "à la télévision", prendre part à toute une saison de hockey, le sport le plus rude et qui exige le plus de ceux qui s'y adonnent sur une base professionnelle. Howe n'a ni perdu de sa force, ni de son efficacité. Il lutte toujours pour se maintenir aux premiers rangs des compteurs et il n'a pas à faire de grands efforts pour être choisi comme joueur par excellence à l'avant. Howe possède non seulement l'art de compter des buts, il sait organiser des attaques, défendre ses positions, pratiquer la mise en échec.

On dit de Howe qu'il est rude. Il le faut s'il veut survivre. Il fut, comme les grandes vedettes du hockey, un homme marqué. On lui a déjà fracturé le crâne. Un homme devient prudent après un tel accident, ou alors il décide de se faire respecter de tous. Howe a choisi la dernière alternative. Il a joué à l'époque des plus grands, du plus grand compétiteur de tous les temps: Maurice Richard. Il a survécu à l'époque Richard, a brisé plusieurs records de ce recordman sans pareil. Howe est en train de survivre à l'époque de Bobby Hull. Que dis-je, il fait l'époque de Bobby Hull et écrit toujours des pages nouvelles dans l'histoire du hockey! J'espère que le matin du jour où il accrochera ses patins, après la plus belle carrière de toute l'histoire du hockey, qu'on inscrira immédiatement son nom au Panthéon de la renommée sportive du hockey. Une simple inscription devrait suffire: Gordie Howe, le joueur complet.

Eliminatoires

La lutte est tellement serrée dans la division est, si on fait une exception pour les Bruins de Boston, qu'on n'ose pas faire de prédictions sur les chances de telle ou telle équipe de participer aux séries éliminatoires. Il serait temps que les Red Wings aient encore une fois la chance de gagner la coupe Stanley. Je ne pense pas qu'ils y parviendraient, mais ils jouent tellement bien par le temps qui court qu'ils feraient une lutte intéressante à toutes les autres équipes du circuit. Mais je ne me prononce pas. J'attends seulement pour voir si le pouvoir magique de Gordie Howe est assez grand pour réussir ce tour de force. Pour des raisons sentimentales, si on veut les appeler ainsi, il y a certainement des millions d'amateurs de hockey qui ne s'objecteraient pas à voir le nom de cet illustre "hockeyeur" paraître une fois de plus sur une inscription apposée à la coupe Stanley. Howe terminerait une brillante carrière de brillante façon et on ne peut rien souhaiter de mieux à un joueur de sa trempe qu'une autre coupe Stanley, même si ce doit être sa dernière.

Durant ce temps, les Leafs de Toronto, qui ne sont pas en aussi mauvaise posture qu'on semble le croire, luttent contre les juges de buts! C'est enfantin mais ça illustre un peu les sentiments de frustration qui animent les dirigeants de ce club. Ne veulent-ils donc pas être patients avec tout ce qu'ils ont de jeunes joueurs de grand talent? Qu'est-ce qu'ils entendent faire de ces futures vedettes? Les échanger comme ce fut le cas pour Jim Pappin et Frank Mahovlich? Voilà deux gars qui ne semblent pas regretter trop les semonces de mon ami Punch Imlach qui serait, dit-on, à la fin de son règne à Toronto. Mais je ne m'en fais pas trop pour l'avenir de Punch, qui ne semble pas s'en faire trop pour l'avenir de ses Leafs. Il faudra compter avec eux d'ici la fin de la saison, ou je me trompe grandement...

La paix, s.v.p.!

Dans une conversation téléphonique que j'ai eue avec George Chuvalo et son gérant, ces deux personnages ne demandaient qu'une seule chose: qu'on leur laisse la paix pendant quelques semaines. Après avoir vu le film du combat Mathis-Chuvalo, je dois admettre que je ne suis pas tellement convaincu de la supériorité de Mathis. Il s'est sauvé durant la majorité du combat, a été ébranlé plus souvent que Chuvalo et s'il a gagné aux points, ce ne fut pas par une trop grande marge. La vue d'un boxeur qui saigne émeut toujours les coeurs tendres, mais il ne faut pas avoir le coeur tendre quand on se lance dans cette entreprise sur une base professionnelle. Chuvalo saigne facilement et la nature de ses blessures est bien moins grave que celles qui affligent les joueurs de hockey au cours d'une saison. N'a-t-on pas déjà vu Rocket Richard, le visage couvert de sang, souffrant d'une légère commotion cérébrale, sauter sur la glace et compter le point qui donnait la coupe Stanley aux siens? On n'a pas parlé de le mettre à la retraite mais on a alors loué son courage et sa détermination.

Chuvalo pratique la boxe parce qu'il y trouve un moyen de faire de l'argent. Il a tous ses esprits et il est trop habile pour encaisser des coups inutilement. S'il est fini, comme on le prétend, pourquoi le champion de l'Empire britannique lui refuse-t-il une chance de combattre pour ce titre? Chuvalo pense qu'il peut réaliser personnellement un peu plus de $50,000 dans l'arène. Où trouvera-t-il cet argent ailleurs que là? George a été plus humilié de perdre, que blessé physiquement. C'est mon ami personnel et je n'aimerais pas le voir continuer à boxer si je ne pensais pas qu'il en soit encore capable. Je l'ai déjà cru complètement vidé, je le lui ai dit, et par trois fois il m'a prouvé le contraire. Je le pense assez intelligent pour savoir quand abandonner. Qui, au Canada, pourrait le remplacer?

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

Déjeuner-communion

Notre déjeuner-communion du dimanche 9 février pour les frères et leurs épouses a été une autre réussite pour le frère D. Nolin et son comité.

Le R. P. Maurice Royer, P.B., orateur invité, parla de ses anciennes missions africaines. Québécois de naissance, il intéressa vivement ses auditeurs avec ses propos touchants et ses descriptions tellement justes qu'on se croyait en Afrique. Il sut faire ressortir les qualités naturelles de ses anciennes ouailles et décrire le zèle et les consolations des porteurs de la bonne semence.

Nous remercions sincèrement le Père Royer et n'hésitons pas à le recommander à ceux qui cherchent un conférencier qui connait ses "oignons" même quand il parle de... bananes africaines!

Le frère Wilfrid Morin présenta le conférencier et le frère Edgar Rougeau fit les remerciements d'usage.

Çà et là

Le club de balle de notre Conseil organise un tirage pour aider à défrayer les dépenses du club. Souvenez-vous que nos porte-couleurs ont remporté la coupe l'été dernier! C'est un honneur pour le conseil.

Ligue de 5 quilles

Après les dernières joutes de la troisième série, les équipes occupent la position suivante:

Equipe	Points
C. Jeanson	83
D. Nolin	83
A. Girard	81
H. Sala	77
L. Girouard	73½
T. Girard	71½
A. Jeanson	70
E. McCarthy	49

Rigoletto

Féminité...

(Suite de la troisième page)

et de temps à autre, nous femmes aimons sacrifier à la mode... O femme irréelle toujours à la poursuite d'images de toi-même, beau roseau si peu pensant... Je posai la question à des jeunes, à des étudiants de l'université. Pour un petit nombre la féminité c'était la douceur, la grâce et la patience, un brin de coquetterie (c'est si féminin) et surtout l'esprit de sacrifice. On ne détestait pas qu'elle fût un peu enfant candide: la candeur est un atout féminin. Quant aux autres ils voulaient que la femme ait de la personnalité avec même un peu d'agressivité: "quelqu'un avec qui l'on puisse échanger, construire, pas une esclave invertébrée". Ils rejetaient la femme poupée, la femme enfant. Une larme pour elle.

En sortant, je remarquai Cliff et Geneviève, la mèche en bataille; ils s'affrontaient encore à propos de la femme. Pourtant sur leurs visages je décelai un sourire de connivence: ils se découvraient. Ainsi l'homme est toujours bouleversé, comme saisi d'émerveillement devant la femme et vice versa:

"Que tu es belle, ma bien-aimée,
Que tu es belle!
Tes yeux sont des colombes.
Que tu es beau, mon bien-aimé,
Combien délicieux!"

(Cantique des cantiques: 1-15-16)

"Sois belle et tais-toi" ou "Le repos du guerrier" (2)

"Je te défendrai contre ce vilain monde moderne et (donc) pervers", dit-il, et sa voix virile vibrait de résolution inébranlable.

"Ah, oui! gémit-elle, et je te donnerai beaucoup d'enfants."

Vous avez lu comme moi des romans "pour femmes"... et vous regardez aussi la télévision. Trois images de la "féminité" nous sont offertes par les bons soins de la publicité: la femme servante (que l'on gronde si la tarte est trop sèche), la femme consommatrice en tous genres et enfin la femme objet sexuel (encore que le substitut voiture lui fasse une concurrence éhontée que je dénonce ici fermement!).

Tout le monde est la proie de ces fadaises mais à des degrés divers. Je connais des foyers où rien ne va plus parce que monsieur ne boucle plus son budget. Madame est très frustrée, le salaire de son mari ne lui permet pas de s'offrir cette "féminité" tant vantée. Elle boude et un beau jour annonce: "Je vais travailler". Travailler pour consommer du superflu c'est très peu positif et notre pauvrette est bien loin de son émancipation.

Il y a de meilleures raisons pour travailler: le pain et le besoin de créativité.

"A room of one's own" ou "cherchez la femme"

On empêchera encore longtemps la femme de trouver son identité au nom d'une nature immuable... nature bien entendu toujours définie par des hommes.

Virginia Woolf, dans son essai intitulé: "A room of one's own", retrace les efforts de quelques femmes se libérant de la pâtisserie et la tapisserie (je n'ai pour ma part aucune aversion pour les arts domestiques) pour se lancer dans l'aventure de la créativité artistique et sociale. Elle cite l'exemple de Jane Austen qui n'avait pas de chambre personnelle et composait ses romans en cachette sous un bloc de papier à lettre dans le salon familial. Sa famille ne pouvait comprendre pareille vocation.

Il est quand même lamentable que de nos jours on réduise encore la femme à sa fonction maternelle comme si l'enfant n'était pas la responsabilité du couple père-mère. On dénie ainsi à la femme le droit de mener une vie personnelle (personnelle ne signifie pas égoïste mais fait songer plutôt à une ouverture en une humanité plus authentique et "le Robert" donne la définition suivante d'authentique: "qui exprime une vérité profonde de l'individu et non des habitudes superficielles, des conventions").

Obnubilée par la recherche d'une féminité mythique la femme se complait à flatter le caprice ou l'égoïsme d'hommes qui ne sont que des enfants. Voulant être féminine à tout prix elle oublie d'être humaine.

Pitié pour les hommes?

Vous, messieurs qui parlez tant du respect de la femme et qui prenez un soin jaloux à défendre ses intérêts, demandez-vous honnêtement si ce n'est pas le simple reflet de vos désirs que vous respectez chez la femme.

Que vous le vouliez ou non la femme se décolonise, elle fait sa révolution tranquille. Des hommes de bonne volonté l'aident dans sa longue marche mais ils lui laissent prendre des initiatives et des risques. Le monde est souvent dur. Que la femme, cette éternelle "protégée", se fasse un peu les dents! Pour beaucoup c'est déjà chose faite, elles n'ont rien perdu de leur féminité, je crois même qu'elles l'ont enfin découverte.

Mme Maïthé Mache, Winnipeg.
(le 15 février 1969)

(1) "le deuxième sexe" par Simone de Beauvoir. Demandez à votre père, votre mari, votre frère aîné et votre confesseur l'autorisation de lire cet essai. Si leurs avis sont contradictoires, prenez une décision toute seule, comme une grande!

(2) Titres de deux films mettant en valeur la féminité de Mme B. Bardot.

A l'Affiche

A l'université de Manitoba

La troisième conférence printanière de la Société archéologique du Manitoba, qui sera tenue à l'université de Manitoba le 29 mars prochain, portera sur la "préhistoire" de cette province. Les documents qu'on y lira seront publiés dans un livre pour le centenaire de la province en 1970.

Ils sont rédigés dans un langage simple que le public en général de même que les hommes de science pourront comprendre et apprécier. Comme par les années passées, la présentation de tels documents attirera sans doute de nombreux auditeurs de la Saskatchewan, de l'Ontario, du Minnesota et du Dakota Nord, en plus de ceux de toutes les parties du Manitoba.

Le conférencier principal sera le Dr J. V. Wright, du Musée national du Canada à Ottawa.

Requiem de Mozart

La chorale de l'université McMaster de Hamilton, Ont., se joindra à l'Orchestre symphonique des écoles du Grand Winnipeg. Ils présenteront le célèbre "Requiem" de Mozart à la Salle de concert du Centenaire le lundi 3 mars prochain. Le professeur Frank Thorolfson, autrefois de Winnipeg, fondateur du choeur et de l'orchestre de Chambre de la ville et maintenant président du département de musique à McMaster, sera le directeur.

Le Requiem est la dernière oeuvre de Mozart et on dit qu'il y pensait encore le jour de sa mort alors qu'il en chanta des extraits. Un grand musicien a déclaré que "c'était la plus grande oeuvre d'un très grand homme".

Les billets sont en vente au bureau Celebrity, à l'étage mezzanine de la Bay ou au guichet de la Salle de concert le soir de la performance.

Nancy Greene est fiancée

MONTREAL — Nancy Greene, ancienne championne olympique de ski et détentrice de la Coupe du Monde, et Al Raine, instructeur de l'équipe nationale de ski du Canada, sont fiancés.

Mlle Greene, âgée de 25 ans, a remporté une médaille d'or aux Jeux olympiques de Grenoble en 1968 et a remporté la Coupe du Monde en 1967 et 1968.

En plus de sa médaille d'or dans le slalom géant à Grenoble, Nancy a récolté une médaille d'argent dans le slalom.

Elle est membre du comité fédéral d'enquête sur les sports amateurs au pays, en plus d'écrire une colonne sur le ski dans les journaux canadiens.

Il n'y a pas de date de fixée mais le mariage aura lieu après la saison du ski, en avril, à Rossland.

Nancy n'a jamais travaillé sous la direction de son fiancé devenu instructeur en chef après sa retraite, "mais nous nous connaissons depuis environ cinq ans".

Curling et Carnaval

Un tournoi original, organisé pour la première fois dans les clubs communautaires de la région par celui de East Elmwood, de 927, rue Beach, en 1960, aura lieu encore cette année au cours du programme varié Carnaval du club les 7, 8 et 9 mars prochain.

Il s'agit du tournoi de curling "Empress Jam Pail" pour jeunes garçons et filles, le seul du genre à Winnipeg. On s'attend à ce que plus de cent équipes y participent le 8 mars, à 8 h. 30 du soir.

En 1960, en coopération avec la compagnie Safeway Ltd., ce tournoi fut lancé et l'Office national du film le jugea assez intéressant pour le filmer. Plusieurs excellents joueurs d'aujourd'hui firent leurs débuts en tournoi, il y a neuf ans à cette occasion.

D'intéressants prix seront offerts aux équipes gagnantes ainsi qu'à chacun de leurs membres. Pour obtenir tous renseignements et des formules au sujet des conditions d'admission, s'adresser à M. Don Brown, directeur des loisirs, EECC, 927, rue Beach, Winnipeg 5, ou appeler 533-2782. Le nombre des équipes est limité à 128 et les formules doivent être reçues aux bureaux dès le 5 mars.

Tous sont bienvenus au carnaval.

Ligue de dix quilles du Cercle Ouvrier

Position des équipes à date

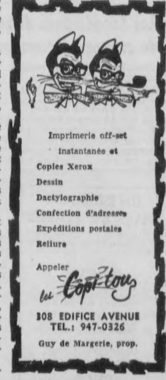
Western Paint	68½
CKSB	52
Chez Huot	51
Club Belge no 1	50
Can. de Naissance	48½
Twin Cities Painting	47½
Marion	46
Seals	42
The Blues	40½
Cercle Ouvrier	39½
Medo-Land	38
Club Belge no 2	28½

Haute partie: Medo-Land, 932.

Hautes 3 parties: Western Paint, 2671.

Haute partie: D. Somers, 256 (nouveau record).

Hautes 3 parties: D. Somers, 604.



Livre reçu à la Rédaction

"La Troisième Vie"

Les lecteurs qui connaissent: "Volontairement Optimiste", et "L'attente de la Nouvelle Terre" seront heureux d'apprendre que le volume suivant dans cette série de spiritualité populaire est maintenant en librairie. Il s'agit de "La Troisième Vie", dont le sous-titre est: des milliards de saints s'ignorent, par Maurice Gareau.

Voici une appréciation, signée: André Mélançon, c.s.c., parue dans La Revue L'Oratoire, de décembre dernier:

"L'abbé Maurice Gareau continue d'être 'volontairement optimiste'. Dans le troisième volume de la série 'Nouvel Accent', il nous parle de 'la troisième vie', qui est la vie de l'âme . . ."

"Tout ceci nous est expliqué d'une manière presque unique: la simplicité lumineuse de l'exposé facilite grandement l'adhésion du lecteur, qui est très heureux de se faire dire, en conclusion: 'Vous êtes donc meilleurs que vous ne pensez'."

"L'abbé Gareau excelle particulièrement dans l'explication de certains passages évangéliques. Il sait aussi relier ensemble les textes de l'Ecriture Sainte, ceux du Concile et les plus récentes déclarations de Paul VI."

"Il sait enfin donner confiance aux craintifs et aux timorés, pour les jeter dans les bras du Père."

Chaque volume se vend $1.50 chez votre libraire, ou à l'Oratoire St-Joseph de Montréal.

Opinion libre

Les conditions de la vie moderne (10)

La femme moderne

Nous avons considéré les conditions économiques de la vie moderne. Poursuivons l'étude du panorama que Paul VI dresse du contexte où s'insère la présente crise de la morale conjugale: "On assiste, dit le Saint-Père, à un changement... dans la façon de considérer la personne de la femme et sa place dans la société". (2b)

Le milieu contemporain admet de plus en plus la femme comme partenaire égale à l'homme dans la plupart, dans la totalité même des professions. Elle devient aussi un chaînon utile dans les multiples sphères de l'activité économique, à l'usine, dans les services, dans les bureaux. Puis, la femme est appelée à participer activement aux débats politiques, à se prononcer sur tout et rien, comme tout le monde. Enfin, l'on accorde à celle-ci les mêmes droits et devoirs que l'homme devant la loi civile.

Si cette "promotion de la femme" flatte les femmes contemporaines ou une large part d'entre elles, parce qu'elle convient à leur tempérament et à leurs préférences, il n'y a rien à redire. Il existe, en effet, une saine diversité entre les peuples, ou entre des générations, comme entre les individus. Les caractères différents des diverses sociétés sont très légitimes... dans la mesure où ils respectent les exigences fondamentales de la nature humaine. On aurait tort de chercher à imposer à des gens des coutumes correctes en elles-mêmes, mais allant à l'encontre d'autres coutumes aussi correctes qui s'inscrivent dans l'esprit de ces gens.

Comprenons, cependant, que le caractère des femmes d'autres époques ou d'autres milieux peut lui aussi être légitime bien qu'il diffère de celui de notre époque et de notre lieu. Il est très concevable que des femmes ne soient aucunement intéressées à s'épuiser totalement dans la spécialisation d'une profession plutôt que d'exercer cette fascinante et multiforme profession de mère de famille et maîtresse de logis. A quelle femme ferions-nous un reproche de ne pas entrer dans cette enrégimentation monotone du travail dans un bureau ou une usine, ou encore dans toute autre phase d'une activité économique déjà harassante pour l'homme? Ne se peut-il pas qu'elle préfère fixer librement son propre programme de travail au foyer dans la diversité naturelle de son activité? On comprendra aussi qu'il répugne à une certaine gente féminine de plonger dans les dédales politiques où l'on se perd souvent dans un labeur ingrat et même stérile, alors qu'elle a déjà si peu de temps pour gouverner ce petit monde tellement plus fécond en réussites qu'est la famille. Enfin, on acceptera que des femmes puissent se désintéresser des comptabilités fiscales, de la paperasse gouvernementale et des problèmes judiciaires pour vivre au niveau de leur château-fort, le chez-soi, où elles peuvent légiférer par un seul sourire, une moue ou même une larme. Mais tel est un tempérament féminin qui ne semble pas être celui de la "femme contemporaine". Les deux sont légitimes.

Qui reprochera à une personne de se donner à une carrière ou l'autre, à une vocation ou l'autre, dans un cadre politique et social qui lui convienne?

Mais alors pourquoi parler d'une nouvelle conception de la femme dans le contexte de la crise de la morale conjugale si cette conception est légitime? C'est ce que nous entreprendrons dans le prochain article.

Georges Allaire

Les Coopératives demandent la substitution de marques de commerce des médicaments

Les délégués à l'assemblée annuelle des Coopératives fédérées, tenue à Saskatoon récemment, ont renouvelé leur demande d'une loi qui permettrait aux pharmaciens de substituer les médicaments portant différentes marques de commerce lorsqu'ils préparent des ordonnances, comme cela se fait maintenant en Alberta.

Dans les autres provinces les pharmaciens doivent se servir exclusivement de la marque prescrite par le médecin. Ceci les oblige à stocker de nombreuses marques du même médicament, augmentant ainsi le coût de l'inventaire et, par conséquent, le coût au client. Si la substitution était permise, les pharmaciens prétendent qu'ils pourraient réduire leur inventaire, acheter en plus grandes quantités et à meilleur compte.

M. Ed. Klassen, délégué de Homewood, Manitoba, et directeur des Coopératives fédédées, a déclaré que le but de la résolution soumise à l'assemblée est de protéger les consommateurs contre les prix excessifs des médicaments.

On approuva aussi une résolution opposant un mouvement en Saskatchewan selon lequel seuls des pharmaciens diplômés pourraient être propriétaires ou gérants de pharmacies. Si un tel règlement devenait loi, les coopératives, les magasins à chaînes et à rayons ne pourraient plus vendre de médicaments.

Echos de la quinzaine au Collège de Saint-Boniface

Les étudiants du Collège de St-Boniface sont des contestataires en leur genre, peut-être sans le savoir... Ils ne font pas comme ceux des autres collèges et universités: du bruit... du moins hors de leurs murs, dans l'opinion publique.

Mais, au-dedans... rassurez-vous, la grippe Hong Kong est terminée! Quantité d'autres choses le sont aussi; et puis d'autres sont lancées, d'autres simplement rêvées!

Voici, pour briser la monotonie de notre silence, quelques échos de la dernière quinzaine, échos que nous prévoyons renouveler plus régulièrement.

Le festival est passé
Vive le festival

Ce fut un tourbillon d'activités au temps de l'organisation comme aux jours de présentation, samedi et dimanche dernier. La veille de l'ouverture, les Rhétoriciens ou nouveaux universitaires, victimes rancunières des journées d'initiation de septembre, ont fait subir une initiation presque colombienne aux Philosophes.

Samedi et dimanche furent remplis de joutes sportives. Les écoles de St-Jean-Baptiste, Assiniboia, Holy Cross, le Petit Séminaire et autres s'opposèrent à des équipes du Collège. La liste des jeux festivaliens remplissait trois pages du programme: ballon-balai, ballon-panier, ballon-volant, hockey de salon, curling, hockey sur glace, pelotte, ballon-chasseur, lacrosse sur patins, lutte, etc. Il y avait de quoi satisfaire tous les goûts. Aussi grands-pères comme bambins y étaient, jeunesses de tous styles aussi, visiteurs américains tout comme les "Anciens".

La partie vedette fut la joute de hockey opposant les Voyageurs A du Collège aux "Anciens" à l'arène Bertrand le samedi soir. Les anciens ont montré qu'ils ne prisent guère leur titre, du moins sur la glace, car ils ont infligé une défaite aux non Anciens au compte de 8 à 4. Les Lambert, Brunelle, Duguay, etc. se souviennent des leçons apprises.

Les directeurs de la récréation, MM. F. Grégoire, L. Marchildon, B. Hacault et M. Beaudry, s'avérèrent des organisateurs patients, actifs et en forme, en ces jours débordants.

La messe du dimanche au style liturgique folklorique était aussi au tempo du festival.

L'exposition d'art attira une chaîne continuelle de visiteurs intéressés.

La danse du dimanche soir clôturant le festival était du tempo juvénile avec intensité habituelle de 70 décibels! Rolande Ritchot fut couronnée "Reine du Festival". Pas de couronnement de roi cette année! Serait-ce que les longues barbes deviennent gênantes? Ou est-ce "La fin d'un Empire"?

La fin d'un Empire et...

Récemment, deux pièces présentées au Collège furent applaudies du public et très appréciées grâce à leur excellente présentation.

La première intitulée "La fin d'un Empire", signée de M. Bernard Pénisson, captiva l'auditoire par son genre burlesque. Imaginez-vous comme premier ministre du Canada, Mlle Judy Lamarsh. "Judith", ainsi que les autres personnages, ont bien rendu toutes les allusions politiques et sociales que l'auditoire ne manqua pas de saisir.

"La Cantatrice Chauve", pièce d'Eugène Ionesco, mise en scène par Mme Bernard Pénisson, ne manqua pas d'amuser les gens grâce aux acteurs, pourtant nouveaux sur la scène, qui surent donner à une pièce où l'ennui est voulu une représentation pétillante. De fait, ce fut un tel succès que l'on projette d'aller la présenter en campagne.

La surprise fut générale dans l'auditoire lorsqu'on s'aperçut du genre antitraditionnel de la pièce d'Ionesco. Du genre anti-pièce, cette satire sociale dénonce le manque de communication qui existe dans notre société moderne. Le jeu excellent des acteurs, les décors et les costumes très bien réussis, firent un succès de cette pièce sans action, sans trame, qui demande beaucoup d'effort et d'expression de la part des acteurs.

En somme, on s'amusa bien dans un décor de cacophonie et de demi-absurdité.

Jocelyne Labossière

* * *

Fin d'une confédération

Un parlement junior organisé par les "Jaycees" de Transcona comptait dans le cabinet quelques ministres canadiens-français, sollicités expressément afin d'avoir une représentation typiquement canadienne. Deux collégiens, Jean Hébert et Raymond Gauthier, ainsi que leurs quatre compatriotes de Louis-Riel et d'ailleurs, voulurent sonder à fond ce désir de représentation canadienne-française en exigeant que le français y soit employé au même titre que l'anglais. Une lutte orageuse s'ensuivit. Un vote majoritaire par une voix défit leur motion.

A la manière de Lafontaine, ils claquèrent la porte de ce parlement "Canadien" anti-canadien.

Visite de Moorhead, E.-U.

Le Collège a accueilli des visiteurs inusités en fin de semaine dernière. Les visiteurs étaient des Américains, étudiants et étudiantes universitaires du Collège de Moorhead au Minnesota, ainsi que quelques directeurs, qui font partie d'un club appelé le "French Club". Dans ce groupe, les étudiants s'efforcent d'apprendre un peu de français, le français oral. Depuis la formation de ce mouvement culturel, les étudiants avaient comme projet d'aller vivre dans un milieu canadien-français pendant quelques jours. C'est ainsi que les collégiens et collégiennes de St-Boniface ont eu le bonheur d'accueillir leurs frères et soeurs américains vendredi dernier et de les accommoder chez eux durant la fin de semaine.

Nos visiteurs ont profité de ces quelques jours pour visiter les lieux importants de Winnipeg et de St-Boniface et pour jouir des activités du festival qui se déroulaient à ce moment-là. Les nouveaux amis(es) des étudiants du Collège sont repartis dimanche, très heureux de leur séjour et surtout encouragés dans leurs efforts d'apprendre la langue française. Quant à l'échange d'idées entre les deux groupes d'étudiants, il va sans dire qu'il a été très fructueux pour les deux groupes et surtout impressionnant pour les Américains qui étaient émerveillés du bilinguisme des étudiants manitobains. Il est donc à souhaiter que de telles rencontres se poursuivent entre les étudiants de différentes institutions, car le profit culturel que l'on en retire est immensurable.

Jean Hébert

* * *

Le regretté Frère Bolduc

Il est parti discrètement l'autre semaine; parti pour de bon, lui qui ne partait pas souvent: 30 ans de suite du Collège! Dévoué, détaché, discret au point où quantité d'étudiants ne connaissaient pas son nom, malgré 30 ans au Collège. Merci, vénérable ancien, après avoir été si longtemps présent, jeune de coeur, à rendre service sans même que nous le remarquions.

Nos représentants

Notre doyen, le Père Ludger Guy, S.J., s'est rendu à Brandon les 15 et 16 février pour participer au seminar annuel de l'université locale. On y discutait des phénomènes de contestation dans les domaines politique, social, et... étudiant. Nul doute que notre doyen avait quelque expérience à raconter!

Le Père Gérard Labossière, O.M.I., lui s'est envolé en direction opposée pour exposer aux étudiants de l'université Lakehead de Port Arthur la vue chrétienne de la société. Là aussi, paraît-il, les étudiants discutent de façon... contestataire!

Notre vivace Lucille Lambert, qui s'était déjà révélée actrice talentueuse, est allée représenter le Collège à une parade de modes organisée par l'I.O.D.E. de Winnipeg. Même en gardant le silence, Lucille peut faire valoir un autre talent, surtout en costumes de mariée!

Michelle Picton

* * *

En attendant

Les notes d'examens mi-annuels sortiront bientôt. C'est alors au tour des professeurs de signaler leur contestation.

Les élections à l'Association des Universitaires approchent. Autre contestation! A quand, M. Pénisson, la prochaine pièce sur "La fin de la C..."? Oh! attendez un peu, ce sera la fin de trop de choses.

Voyageurs A

Le 13 février 1969 marquait la fin de la première étape pour une nouvelle équipe au Collège de St-Boniface. Les faits: à Lorette, le mercredi soir 12 février, les "Aces" de Ste-Anne visitaient les "Voyageurs A" du Collège. Le compte final: Voyageurs 6, Ste-Anne 2. C'était la vingtième et dernière partie dans la saison régulière de la division "A" de la ligue Hanover-Taché.

La saison 68-69 débuta le jeudi 19 décembre 1968 à Lorette. Chaque équipe rencontra les Voyageurs A du Collège quatre fois. Voici les résultats:

Les Voyageurs contre	G	P	A
Huskies de Steinbach		4	
Braves de St-Pierre	2	2	
Aces de Ste-Anne	2	1	1
Clippers de Niverville	1	2	1
R. Wings de Grunthal	3	0	1

Ceci nous donne une fiche de 8 victoires, 9 défaites et 3 parties nulles pour 19 points.

Les Voyageurs A enfilèrent 94 buts durant la saison et on riposta 80 fois. Enfin 183 minutes de pénalisation furent imposées aux Voyageurs. Les Voyageurs ont donc terminé en 4e position de la ligue, précédés de Steinbach, St-Pierre et Ste-Anne.

Au nombre des 15 meilleurs compteurs, on retrouve deux Voyageurs: Charles Provost avec 25 buts, 19 assistances pour 44 points, et Edmond Timmerman avec 8 buts et 24 assistances pour 32 points.

Enfin, le mercredi 19 février, les Voyageurs A entreprennent les éliminatoires préliminaires. Ils voyageront à St-Pierre où, à 8 h. 30 du soir, commencera la première partie. Le vendredi 21 février, à 8 h. 30, ce sera au tour des Braves de St-Pierre à se rendre à Lorette pour la deuxième partie de la série semi-finale trois de cinq.

Gilles Beaudette, statisticien.

Plan de Sécurité familiale

La Société Franco-Manitobaine se joint à M. Louis Lemoing, représentant du Plan de Sécurité familiale pour souhaiter un joyeux anniversaire à:

M. Gérard Therrien, Peterboro Bay, St-Boniface, du 11 février.

M. Henri Daudet, rue St-Pierre, St-Norbert, du 19 février.

M. Wilfrid Fortier, avenue Claremont, St-Boniface, du 19 février.

M. Marcel Fraser, Somerset, du 19 février.

M. Michel Fenez, St-Lazare, du 20 février.

M. Lucien Guénette, rue Langevin, St-Boniface, du 21 février.

M. Gérard Desmarais, boulevard Dollard, St-Boniface, du 22 février.

M. Louis Granger, La Broquerie, du 23 février.

L'Assurance-Vie Great-West a connu la meilleure année de son histoire

La compagnie d'assurance-vie Great-West de Winnipeg rapporte que 1968 fut la meilleure année de son histoire. Le rapport annuel sur 1968, présenté à la 77e assemblée annuelle de la compagnie le 4 février, indique que les ventes, les profits et les assurances en vigueur ont atteint de nouveaux sommets.

L'actif de la Great-West a augmenté de $76,933,000 pour atteindre $1,387,246,000 à la fin de l'année. Cet actif a presque doublé dans les 10 dernières années.

Le revenu total, que la compagnie a retiré de toutes ses sources de revenu, a été de $288,598,000 en 1968, dont $211,121,000 provenaient des primes. Le taux net d'intérêt réalisé est passé de 5.92 pour cent à 6.04 pour cent.

Les versements de prestations aux assurés et aux bénéficiaires ont augmenté de $14.2 millions pour atteindre $174,366,000. On a aussi versé $56,514,000 aux réserves pour paiements futurs aux assurés, portant ainsi le total versé ou crédité à $230,880,000.

Les assurances en vigueur ont passé le cap des dix milliards de dollars en 1968 pour atteindre $10,269,352,000 à la fin de l'année, soit une augmentation de $992,577,000. Depuis 1960, la compagnie a vu doubler ses assurances en vigueur, c'est-à-dire la valeur globale de tous ses contrats d'assurance-vie et de rentes.

Les ventes d'assurance-vie et de rentes ont augmenté de 32 pour cent en 1968, un record, pour atteindre $1,285,896,000. Les ventes d'assurance-vie individuelle ont été de $488,844,000, soit une augmentation de plus de $55 millions, tandis que les ventes d'assurance-vie collective ont connu une hausse de $267 millions et se sont chiffrées $683,983,000. Les ventes de rentes ont compté pour $112,969,000 du total.

Le Provident Mutual Fund atteint un nouveau sommet

Les actions du Provident Mutual Fund Ltd. ont rapporté des bénéfices de 21.3 pour cent au cours de l'exercice financier qui s'est terminé le 30 novembre 1968.

L'actif net a atteint un nouveau sommet de 37.1 millions de dollars, c'est-à-dire une augmentation de 4.7 millions, soit 14.7 pour cent, depuis la fin de l'exercice 1967.

La valeur comptable de l'action est passée de $6.53 à $7.75 en fin d'année fiscale, une augmentation de 18.7 pour cent. Il faut ajouter à cette plus-value, un dividende de 2.6 pour cent, ce qui donne un gain total impressionnant de 21.3 pour cent.

Les actions du Provident Mutual Fund sont offertes au public par la Western Savings and Loan Association, une des filiales de "The Investors Group" de Winnipeg. Son territoire couvre l'Ouest-Canadien à partir de la limite de l'Ontario et du Manitoba jusqu'à la côte du Pacifique. C'est un fonds équilibré dont les trois objectifs sont de faire valoriser le capital à long terme, de protéger la valeur du placement et de rapporter des dividendes raisonnables.

Des réfugiés allemands ont été arrêtés en Europe de l'Est

Selon une information de la Commission d'enquête des juristes libéraux, de Berlin, 347 habitants de la zone soviétique au moins ont été arrêtés depuis 1962 dans des pays socialistes, pour tentative de fuite. La plupart d'entre eux ont été refoulés en zone soviétique. Trois fugitifs ont péri, deux à la frontière bulgaro-grecque et un à la frontière austro-tchécoslovaque.

Pour la même période, on a eu connaissance de 183 cas de condamnation de complices d'évasion. Selon les renseignements fournis par la commission précitée, les peines prononcées furent bien moins rigoureuses que celles généralement appliquées dans la zone allemande d'occupation soviétique. Parmi les complices de fuite livrés à la "R.D.A." se trouvaient sept ressortissants de la République fédérale.

(Bulletin d'Allemagne, 15-1-69)

Billet du mercredi

Quand Gratien Gélinas jouait "Tit Coq"

Le dramaturge Gratien Gélinas, membre de la Société royale du Canada, ne dédaigne pas de monter sur les planches.

Peut-être moins aujourd'hui qu'hier, car il finit par prendre de l'âge et un peu de poids, une dignité aussi dont il se moquait jadis, avant d'être appelé à diriger à Montréal la **Comédie canadienne.**

C'est un peu dommage, pour lui et son public, car jamais il ne fut aussi populaire et désiré, aussi admiré et acclamé qu'au beau temps de ses **Fridolinades** et des monologues où, maigre et mince comme un adolescent de seize ans, il incarnait le gamin de ruelle, philosophant en marge de sa vie et de celle des autres.

Ayant un sens peu ordinaire du ridicule, doué d'un esprit aussi imprévisible que mordant, il commentait à sa manière, qui est unique, les personnages du jour et les événements, et les gens se tordaient à l'écouter.

Non seulement à l'écouter, mais à le voir, car il était à voir avec sa culotte trop courte — parce qu'il avait grandi plus vite qu'elle — sa blouse boutonnée de travers, sa casquette graisseuse laissant passer des cheveux en broussaille, et des gestes qui en disaient plus long que ses paroles désabusées.

Gélinas interprétait un coureur de ruelle, pitoyable et pauvre, mais c'était pour lui la belle époque.

* * *

S'il paraît regrettable que l'on n'ait pas le texte des **Fridolinades,** on se demande aussi ce qu'on en ferait, car les revues s'appuyant sur l'actualité perdent vite leur sel, le recul leur étant mortel.

Non seulement les auditeurs ne s'y reconnaîtraient pas dans les anecdotes ou les scandales évoqués, mais ils n'ont guère souvenance des hommes et femmes incarnés à la scène, critiqués dans les prises de becs, ridiculisés par les reparties, même s'ils étaient hier et avant-hier des sommités de premier plan.

Il en est de même des monologues de Gélinas, en leur temps ce que nous avions de plus savoureux et de plus fin.

Il reste par bonheur son théâtre, d'excellente qualité et caractéristique de l'auteur, si solide et franc qu'il subit l'épreuve de la lecture.

Nombre de pièces qui provoquent les applaudissements à la scène, par les coups de théâtre, le jeu ou la mimique des acteurs, les habiletés de la présentation et l'impromptu des mots, sont ennuyeuses comme la pluie d'automne, entre les couvertures d'un livre.

Il n'en est pas de même de celles de Gélinas, son **Tit-Coq** en particulier, que rééditent les **Editions de l'Homme.**

Cette pièce fut jouée la première fois au Monument National de Montréal, le 22 mai 1948, et elle connut sa 200e représentation un an plus tard, jour pour jour, le 22 mai 1949, au Théâtre du Gésu.

* * *

Alors que Gratien Gélinas s'était réservé le rôle-titre, il avait avec lui, pour l'appuyer et seconder, des artistes aussi connus et appréciés qu'Albert Duquesne, Fred Barry, Amanda Alarie, Juliette Béliveau, Juliette Huot.

Venaient ensuite George Alexander, Clément Latour, Muriel Guilbault et Mary Barclay.

Trois des premiers moururent, dont le départ endeuilla et appauvrit notre théâtre pour longtemps.

Une autre pièce de Gélinas, parmi celles qui demeureront, est son **Bousille et les justes,** où il se retrouve à son meilleur dans l'interprétation de ce simple d'esprit — pas aussi sot qu'il n'en a l'air — qui a nom Bousille.

Comme **Tit-Coq,** l'oeuvre s'appuie en grande partie sur ce qu'on appelle des acteurs de caractère, et c'est là, quand la pièce est d'étoffe solide, l'une des meilleures garanties de succès et de survie.

Si **Bousille** révéla un Gilles Latulipe qui ne reparut nulle part ailleurs, parce qu'il lui manqua toujours un rôle à sa mesure, la comédie a encore dans sa distribution l'impayable Juliette Huot, qui est une des meilleures actrices de l'époque, et des artistes chevronnés, comme Duceppe, Lajeunesse et Béatrice Picard, qui ne sont pas de commune mouture.

L'Illettré

REMERCIEMENTS

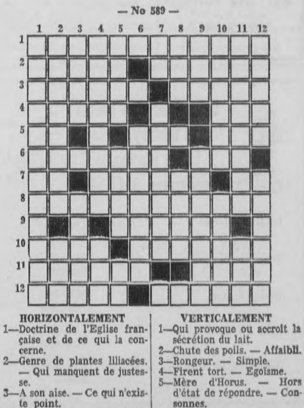
M. Laurent Champagne et sa famille désirent remercier très sincèrement toutes les personnes qui, d'une façon ou d'une autre, leur ont témoigné leur sympathie à l'occasion du décès de Mme Marie-Ange Champagne.

La langue française

Trois siècles sur mon sol a germé la semence
De ton verbe éloquent, ô doux parler de France
Langue que sur la terre je trouve la plus belle —
Ma mère l'a chantée, tout comme l'hirondelle.
Familière aux berceuses ou hissant un drapeau
Nous t'avons conservée pour tout ce sang nouveau
Je m'en sers chaque jour — elle fleurit ce poème
Et qui pourrait comme elle sait mieux dire "Je t'aime"?
Si le temps doit changer, je lui serai fidèle
Langue de mes aïeux tu seras immortelle
Pour dire ce qu'il faut soit parlant, soit chantant —
Je voudrais que s'en serve l'enfant de mon enfant.

Manie Tobie
(Janvier 1969)

— No 589 —



HORIZONTALEMENT

1—Doctrine de l'Eglise française et de ce qui la concerne.
2—Genre de plantes liliacées. — Qui manquent de justesse.
3—A son aise. — Ce qui n'existe point.
4—Rudes au goût. — Cri des charretiers.
5—Cela. — Ville de Belgique. En cet endroit-ci.
6—Langue qui se parle en Bohême. — Rayon.
7—Possède. — Etat d'une personne nue. — En place.
8—Famille de dicotylédones à pétales soudés et ovaire libre.
9—Manifestation d'une énergie.
10—Ile de l'archipel des Mariannes. — Qui produit en été.
11—Avions recours à. — Nymphe des eaux.
12—Grand éclat de rire de plusieurs personnes (renversé). — Mises en ordre.

VERTICALEMENT

1—Qui provoque ou accroît la sécrétion du lait.
2—Chute des poils. — Affaibli.
3—Rongeur. — Simple.
4—Firent tort. — Egoïsme.
5—Mère d'Horus. — Hors d'état de répondre. — Consonnes.
6—Hardiesses excessives.
7—Déformation de "ad". — Calmés.
8—Négation. — Ne dit pas.
9—Colère. — Ce qu'il y a de plus intime (plur).
10—Instrument pour mesurer, sans se déplacer, la distance entre deux points. — Désir.
11—Ville soumise à l'autorité de Rome et qui participait aux droits de cité romaine tout en se gouvernant par ses propres lois. — Direction générale.
12—Intentai. — Protections, retraites.

SOLUTION DU PROBLEME No 588

■ **Horizontalement:** 1. Evaporatoire; 2. Xéres — Ir — Li; 3. Articulation; 4. Ci — Nil — Miel; 5. Etrille — Enée; 6. Ra — Oloron; 7. BB — Néant — Tri; 8. Ales — Etirât; 9. Ter — Créosol; 10. Raie — Moues; 11. Opère — Galère; 12. Nasale — Nérac.

■ **Verticalement:** 1. Exacerbation; 2. Véritable — Pa; 3. Art — Erres; 4. Peinions — Ara; 5. Oscille — Ciel; 6. Ulloa — Ré; 7. All — Ernée; 8. Tram — Ottoman; 9. Tien — Isolé; 10. Ilien — Trouer; 11. Riole — Râlera; 12. Edit — Sec.

Rapport financier du spectacle Gilbert Bécaud

Voici un rapport financier du spectacle Gilbert Bécaud qui s'est tenu à Winnipeg le 24 novembre dernier.

A. — Total des recettes de la vente des billets		$9,778.50
B. — Les dépenses:		
1 Les cachets de Gilbert Bécaud et de la Comédie Canadienne	$6,000.00	
2 La location de la salle	1,275.95	
3 La publicité à CKSB et à La Liberté	225.20	
4 L'impression des billets	27.05	
5 Les dépenses spéciales en vue du spectacle (les 11 et 24 novembre)	676.58	
6 La maison "A. Huot Ltée": remise de 5% du montant des billets vendus	389.98	
7 Une remise et un ajustement	25.00	
8 L'administration générale	250.15	
Le total des dépenses	$8,869.91	
C. — Le total des profits	908.59	
LE GRAND TOTAL		$9,778.50
D. — La répartition des profits:		
1 Remis à l'Association Québec-Manitoba	$ 120.00	
2 Remis au 100 Nons	420.00	
3 Coussin de fonctionnement en réserve pour prochains spectacles	368.59	
	$ 908.59	

Le comité concert **Bécaud**: Mlle Marie Benoist,
MM. André Martin,
Léo Couture,
Antoine Gaboriau,
Maxime Désaulniers.

Communiqué

40% de la force de frappe nucléaire soviétique à Cuba lors de la crise

LONDRES — "Khrouchtchev avait concentré à Cuba quarante pour cent de la force de frappe nucléaire soviétique" a affirmé récemment M. Harold MacMillan au cours d'une émission télévisée de la BBC consacrée au livre "Treize jours", écrit par Robert Kennedy sur la crise d'octobre-novembre 1962.

"Nous nous en doutions à peine, et nous ne l'avons appris que par la suite" a remarqué M. MacMillan qui était le premier ministre britannique de l'époque. Interrogé sur les chances qu'avait Khrouchtchev de réussir, M. MacMillan a estimé qu'il en avait été bien près. "Cela n'a tenu qu'à un avion U-2 qui a repéré par hasard l'emplacement (des fusées soviétiques), à deux ou trois personnes qui ont fourni des informations et à quelques réfugiés". A quatre jours près, a déclaré l'ancien premier ministre, il réussissait.

M. MacMillan avait auparavant déclaré au cours d'une conférence de presse, tenue à l'occasion de la sortie du livre, que "Khrouchtchev avait lui-même pris la décision d'installer des bases de missiles à Cuba". "Cette décision, a-t-il estimé, lui a causé un grand préjudice et a constitué une lourde charge contre lui. Khrouchtchev pensait qu'il pourrait ainsi créer un avant poste à proximité des Etats-Unis, équivalent à celui que constitue Berlin pour l'URSS". "Il pensait que cela pourrait lui servir dans des discussions sur Berlin et sur d'autres sujets", a déclaré M. MacMillan.

M. MacMillan a souligné que ces jours de crise avaient constitué pour lui "la semaine la plus épuisante de sa vie". Il a révélé que le président l'avait tenu informé et l'avait consulté au point de lui téléphoner à cinq heures du matin, heure britannique. Après avoir rendu hommage au président Kennedy pour le sang froid dont il fit preuve à cette occasion, l'ancien premier ministre a déclaré: "Khrouchtchev vit maintenant très confortablement en Russie avec une bonne pension, bien meilleure que la mienne".

Concours de composition de l'Association pour la Santé mentale

Cette année encore, la section manitobaine de l'Association canadienne pour la Santé mentale lance un concours de composition afin d'attirer l'attention des étudiants sur les problèmes occasionnés par les troubles mentaux et émotifs et de stimuler leur intérêt à chercher à se faire une carrière dans le domaine de la santé mentale.

Voici quelques détails sur les conditions du concours:

Eligibilité: tous les élèves des 10e, 11e et 12e années qui fréquentent des écoles du Manitoba.

Sujet: "Le problème de la santé mentale", sous-thèmes: a) est-il vraiment sérieux? b) qu'a-t-on fait pour le résoudre depuis quelques années? c) quelle est la situation aujourd'hui? d) que devrait-on faire de plus? e) que peuvent les non-professionnels pour aider?

Notes: les soumissions seront jugées selon les bases suivantes: a) la recherche, la profondeur de la pensée et le point de vue, 80 pour cent; b) le style, l'organisation, la présentation et l'originalité, 20 pour cent.

Détails: la longueur des essais ne devra pas dépasser 1,000 mots et ils devront porter une marque postale du 17 mars 1969 au plus tard; être adressés à: Essay Contest, Canadian Mental Health Association, Manitoba Division, 330, rue Edmonton, Winnipeg 2, Man.

Les juges: le Dr Mary R. McKenty, présidente du comité d'éducation de la division manitobaine de l'A.C.S.M., le Dr Harry Prosen, président du comité de planification de l'association, et Mme J. H. Parker, présidente du comité provincial des services aux malades mentaux.

Prix: 1er, $75.00; 2e, $50.00;
Pour renseignements supplémentaires, composez 943-8966.

Avant de partir...

(Suite de la troisième page)

point de vue scolaire, là encore que de progrès. Quand je suis arrivé, en 1940, il y avait 20 filles au pensionnat et elles se sauvaient à tout bout de champ, c'était vraiment du temps dur pour ces petites qui s'ennuyaient du village et qui n'avaient aucune idée pourquoi elles et non pas d'autres étaient ainsi enfermées... elles qui courraient comme des gazelles. Même leurs parents n'avaient aucune idée de ce que les Pères voulaient faire de leurs filles. Ils avaient confiance dans les Pères. Quand je suis parti en 1966, il y avait à Minga une grosse école élémentaire (1ère à 9e années) avec 258 pensionnaires et une école normale pour la formation d'institutrices. C'était une vraie tour de Babel, car les 80 élèves ne venaient pas seulement du diocèse de Chipata mais de toute la Zambie. Il y avait même quelques religieuses noires qui parfaisaient leur instruction.

Je reviens au travail des trois Pères de la mission. Un d'entre eux n'aide qu'en partie, car sur semaine il doit aller donner des classes de catéchèse; donc deux Pères pour répondre aux appels des malades, juger ou conseiller des cas conjugaux, etc. Ils ont douze succursales où ils vont dire la messe à tour de rôle le dimanche. Ces chrétiens éloignés ne peuvent assister à la messe qu'une fois tous les six semaines. En l'absence du Père, des catéchistes baptisent les enfants, assistent les mourants, président aux enterrements, enseignent les prières aux païens, et le dimanche quand le Père ne vient pas, ils prêchent, récitent les prières et aident à résoudre les petits problèmes de la vie. Nos catéchumènes ne sont baptisés qu'après quatre années de catéchuménat. Il y en a qui sont catéchumènes toute leur vie, car ils ne veulent pas ou trouvent trop dur de renvoyer leur deuxième femme. Que de fois le missionnaire voit des miracles de la grâce divine. Oui, ça existent encore de nos jours les miracles.

Revenons au travail qui m'attend là-bas. Je serai économe de cette mission. Tout le travail de la mission sera mon domaine. Evidemment nos religieuses s'occupent le plus possible de leur travail, mais quand un moteur refuse de partir, qu'une pompe du puits refuse de fonctionner, qu'une tige du puits est brisée et qu'il faut sortir 60 pieds de tuyau pour faire la réparation, etc., c'est sur moi que retombe la charge.

Voici ce que j'ai à ma disposition pour faire vivre une mission comme Minga. Nous avons une demi-acre en jardin et nous pouvons vendre des légumes. C'est la seule mission du diocèse qui a cet avantage, car la terre est bonne et une petite rivière coule une bonne partie de l'année, ce qui est assez rare dans ce coin du pays. J'ai aussi environ 200 orangers et nous pouvons vendre toutes les oranges sur place mais à des prix très bas. J'ai aussi 400 poules. Mais le Père supérieur a une vingtaine de catéchistes à payer et eux gagnent environ $25.00 par mois, ce qui représente $5,000 à trouver... Je n'ai même pas un petit camion pour faire mes courses et je suis à deux milles et demi de la grand-route. La ville de Chipata est à 137 milles à l'est et la capitale Lusaka à 256 milles à l'ouest. Pour un jardin il faut des débouchées, de même que pour les oeufs et les oranges. A 20 milles, soit à Petauke, il y a une petite ville et il faut pouvoir s'y rendre.

Je rêve parfois d'un camion d'une tonne et demie. Nous avons plus de 60 acres de belle terre noire, le long de cette rivière qui n'attend qu'un tracteur.

Je retourne dans ma chère Afrique. Je ne compte pas revenir avant 5 ou 6 ans. Aidez-moi. Si vous voulez du bonheur, sachez en donner.

Sincèrement vôtre,

Frère M. Toupin, P.B.
(le 7 février 1969)

N.B. — Adresse: Le Frère Maurice Toupin, 228, rue Hamel, St-Boniface, Manitoba, ou en Afrique: Minga Mission, (Post Office) Petauke, Republic of Zambia, Central Africa.



Ci-dessus, M. et Mme David Dorge, gagnants du "Concours du 150e anniversaire" de CKSB, reçoivent les félicitations de M. James Winning, gérant de ventes de Blackwoods Beverages Ltd., de Winnipeg. Pour avoir droit au concours, Mme Dorge avait envoyé comme preuve d'achat une capsule 7-Up. (Photo Perrin du Manitoba)

CKSB — SAINT-BONIFACE

1050 au cadran

Lundi au vendredi

6.25—Ouverture
6.30—Radio-Journal
6.33—Réveille-matin
6.45—Nouvelles
6.54—Sports
7.00—Radio-Journal
7.09—Réveille-matin
7.15—Petit train
7.20—Réveille-matin
7.30—Nouvelles
7.33—Réveille-matin
7.45—Sports
7.48—Réveille-matin
8.00—Nouvelles
8.05—Réveille-matin
8.30—Chez Miville
9.00—Nouvelles
9.08—De tout et rien
9.30—Nouvelles
9.32—De tout et rien
10.00—Radio-Journal
10.04—Le p. Legault...
10.30—Nouvelles
10.33—Divertissement
11.00—Nouvelles
11.05—Présent
11.30—Détente
12.00—Le monde...
12.15—Rendez-vous
12.45—Sports
12.48—Rendez-vous
1.00—Nouvelles
1.05—Rendez-vous
1.25—Nouvelles agricoles et marché
1.30—Troubadours
2.00—Nouvelles
2.03—Place aux femmes
3.00—Nouvelles
3.05—Un souhait, une chanson (3 h. 05 à 5 h.)
3.30—Annonces-éclairs
3.45—Sports
4.00—Nouvelles
4.30—Nouvelles
5.00—Radio-Journal
5.25—Tous les garçons, les filles (5 h. 25 à 7 h.)
6.00—Nouvelles
6.30—Sports
7.00—Nouvelles
7.05—Carnet mondain
7.15—Témoignage
7.30—Radio-Journal
9.30—Information
11.00—Radio-Journal
11.03—Au fil de la nuit
12.00—Nouvelles
12.05—Pensée et fermeture

Lundi soir

7.33—Sur toutes les scènes
9.00—Orchestre
10.00—Chefs-d'oeuvre

Mardi soir

7.33—Variétés
8.00—Concert
9.00—Amérique latine
10.00—Chefs-d'oeuvre

Mercredi soir

7.33—Mercredis de la musique
9.00—Studio d'essai
10.00—Chefs-d'oeuvre

Jeudi soir

7.33—Huit et demi
8.00—Récital
8.30—Le talon d'Eve
9.00—Horizons
10.00—Programme allemand
10.45—Variétés

Vendredi soir

7.33—Chronique de France
7.38—Interviews ou variétés
8.00—La boîte à bois
9.00—Programme portugais
10.00—Jazz en liberté

Samedi soir

6.45—Carnet mondain
7.00—Salut les copains
8.00—Samedi-Jeunesse
9.30—Radio-Journal
9.40—J'ai tant dansé
10.40—Chansonniers
11.10—Danses et cadences
12.00—Nouvelles
12.05—Pensée et fermeture

Dimanche

7.50—Ouverture
7.55—Méditation
8.00—Radio-Journal
8.05—Bonjour dimanche
8.45—Vie croissante
9.00—Nouvelles
9.05—Bonjour dimanche
10.00—Nouvelles
10.05—Pour nos malades
11.00—Nouvelles
11.03—Pères Blancs
11.08—Concert
12.00—Radio-Journal
12.15—Variétés
12.25—Nouvelles
12.30—Nos nations au micro
6.00—Sérénade
6.20—Carnet mondain
6.25—Nouvelles
6.30—Bel canto (ou hockey)
7.30—Cabaret du soir
9.30—Nouvelles et sports
9.45—Cabaret du soir
11.00—Religion et sciences
11.30—Classiques pour tous
12.00—Nouvelles
12.05—Pensée et fermeture

Samedi
Radio-samedi: 6.25 à 7.00 p.m.
Nouvelles: 6.30, 6.45, 7.00, 7.30, 8.00, 8.30, 9.00, 9.30, 10.00, 10.30, 11.00 a.m. midi, 1.00, 1.25, 2.00, 2.30, 3.00, 4.00, 4.30, 5.00, 6.00, 6.55 p.m.
Sports: 6.54, 7.45 a.m., 12.45, 5.10, 6.30 p.m.

La L.F.C. de la paroisse basilique

L'assistance était nombreuse à la dernière réunion mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques de la paroisse basilique, tenue au Centre Culturel le mardi 11 février. Elle fut rehaussée par la présence de Soeur Jeanne-Rita, Fille de la Croix. Cette religieuse est titulaire d'une classe maternelle à l'école Marion et compte nombre d'années dans l'enseignement.

Mme Roland Gautron, présidente du comité d'éducation, présenta la conférencière invitée qui commença sa causerie en nous donnant le but du "Jardin d'enfants" qui est l'épanouissement de l'enfant. De là découlèrent les points saillants que Soeur Jeanne-Rita fit ressortir pendant son exposé. Elle expliquait ces points au moyen d'exemples intéressants "vécus" et parfois très amusants.

Il y a différence de caractère dans chaque enfant. Il faut donc veiller à respecter la valeur personnelle et la dignité de ces tout-petits.

Il faut tenter de faire naître chez l'enfant la joie, car c'est très important qu'il ne soit pas émotionnellement dérangé à cet âge.

On apprend à l'enfant à s'analyser, on tâche de lui donner un sens des responsabilités, de contracter chez lui des habitudes d'ordre et d'accroître sa dextérité, c'est-à-dire son habileté manuelle.

Le Jardin d'enfants n'apprend pas aux enfants à lire ou à écrire mais les y prépare par une étude de quelques consonnes initiales, de sons, quelques exercices de direction pour la lecture. On aiguise la perception des sens, vue, odorat, touché, etc.

En terminant, Soeur Jeanne-Rita parla un peu de catéchèse. Ici, la discussion fut animée par quelques questions de l'auditoire. La bonté du Père est découverte par les merveilles que l'enfant voit dans la nature; la prière spontanée est mieux mais on peut également enseigner aux enfants des prières "par coeur" si on leur en explique le sens; finalement, l'enfant aime beaucoup chanter sa prière, c'est une bonne idée de lui en faire chanter quelques-unes.

Toutes les personnes présentes, en particulier les jeunes mamans, ont bien joui de cette soirée et l'on tient à remercier cette dévouée institutrice pour le temps précieux qu'elle a donné.

Vers la fin de la réunion, Mme André Saurette parla du Carême de Partage '69 et de l'Organisation catholique pour le développement et la paix. Au moyen de dipositives, accompagnées d'une conversation enregistrée sur ruban sonore, elle sut attirer notre attention sur les problèmes de l'inégalité entre les riches et les pauvres du monde. Merci, Mme Saurette!

Pour terminer, nous aimerions noter un oubli regrettable qui s'est glissé dans notre dernière chronique. C'est que Mme Alphonse Dufault, à notre réunion de janvier, donnait un compte rendu sur le Rallye des Canadiens français qui avait lieu au mois de décembre 1968 à St-Boniface.

Presse et publicité

Il n'y a d'humanisme que celui qui fait de l'adoration une dimension aussi essentielle que la maîtrise du monde. (P. Danielou)

Colloque des Caisses à Gimli

Le Conseil de la Coopération du Manitoba et la Centrale des Caisses Populaires annoncent un colloque des Caisses populaires qui aura lieu les 28 février, 1er et 2 mars prochains à Gimli.

Nous rappelons aux 42 Caisses populaires de nommer leur délégué dès maintenant, en renvoyant la formule d'inscription au bureau de la Centrale des Caisses Populaires par retour de courrier.

Le Congrès-Rallye a démontré que les Caisses populaires possédaient une force financière importante au Manitoba, mais que nous avions également des faiblesses et que nous devrions les rectifier sans tarder.

L'animateur de ce colloque est M. Armand-L. Godin, de la Société des Artisans de Montréal. Un des experts invités est M. Martin-J. Légère, de Caraquet, Nouveau-Brunswick, président du Conseil Canadien de la Coopération.

Le colloque est organisé conjointement par le Conseil de la Coopération et de la Centrale des Caisses Populaires du Manitoba.

René-E. Toupin,
secrétaire-gérant.
(Communiqué)

LE CARNET POSTAL

Ce sont les Assyriens qui ont inventé l'enveloppe postale. Cette idée leur vint lorsque des espions interceptaient leurs messages secrets. L'enveloppe qu'ils imaginèrent fut faite d'argile, la même matière que leurs tablettes de "papier à écrire". On peut dire que le courrier d'alors avait du poids...

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

En face d'une action à accomplir, quelle est la première question qui vous vient à l'idée? Ne serait-ce pas... "Qu'est-ce que ça va me donner?" Entre l'attrait d'un gain personnel et l'occasion de rendre service à autrui, que choisissez-vous le plus souvent?

La méthode du "chacun pour soi" conduit aux querelles et même aux guerres. Personne ne veut faire de concessions. La paix coûte bien des sacrifices, des renoncements à certains plaisirs légitimes, mais c'est là le prix.

Ceux qui ont assisté à la conférence du 11 février réalisent que le sort des pays sous-développés est entre nos mains. Par l'imagination mettez-vous à la place de ces malheureux qui crèvent de faim et qui voient leurs "frères" fermer les yeux et se vautrer dans les conforts de la vie moderne. Aimeriez-vous être traités de cette façon? Revenons à la règle d'or. "Faites aux autres ce que vous voudriez que les autres vous fassent". Tous en profiteront et, comme une pluie bienfaisante, la paix retombera sur les coeurs généreux.

Il y a tant de misères dans le monde! Même au Canada, il y a des taudis, de pauvres infirmes, des malades mentaux. La salle St-Amant fait du bon travail pour les enfants retardés, mais il lui faut des fonds. Une grande partie de l'argent que rapporte la grande loterie va à cette oeuvre charitable. D'autres bonnes oeuvres ont leur part.

Le 22 février, les capitaines de la grande loterie se réuniront pour faire le point et organiser un dernier effort avant le tirage de mars. Une suggestion: Pourquoi ne pas avoir dix billets par livret à 50 sous, plutôt que cinq billets par livret à $1.00 chacun pour l'an prochain? Oubliant leur confort personnel, ces chevaliers se dévouent sans salaire. Ils téléphonent aux vendeurs, font de la comptabilité et passent de longues soirées à recueillir les billets vendus. Ils ne se demandent pas: "Qu'est-ce que ça va me donner?". La vraie charité existe encore, Dieu merci.

De temps en temps, les Chevaliers ont des activités sociales. Par exemple, le jeu de quilles du dimanche 23 février et le bonspiel interconseil du 7 mars.

Nous continuons toujours à recruter de nouveaux membres. Ceux qui sont intéressés à la Chevalerie peuvent appeler le frère Boily (233-6445).

N'oublions pas la grande partie de cartes annuelle qui se prépare. Une grande partie des profits ira en dons à diverses organisations charitables.

Cultivons l'altruisme,

Car Après-Tout.

Déchirez la feuille de papier simple à ¼ de pouce du timbre et

Conservez les timbres usagés et aidez aux missions

Bureau des timbres pour missions,
postez à: Mlle R. A. KORNE,
718, avenue Taché,
Saint-Boniface 6, Man.

M. l'abbé J. Papen adresse une allocution à la soirée du Cercle local de l'ACFC

ZENON PARK — Le Cercle local de l'ACFC, heureux du succès de la soirée qui a eu lieu le samedi 1er février, désire remercier tous ceux qui y ont collaboré, soit par leur travail ou par leur présence. En effet, malgré la température inclémente, un bon nombre se sont rassemblés pour participer à cette manifestation du désir non seulement de conserver, mais de cultiver et de répandre la culture française.

M. l'abbé J. Papen, dans son allocution magistrale, parla des deux miracles dont nous sommes les témoins: 1) que le Canada ait conservé son indépendance; 2) que la culture française ait subsisté en Amérique.

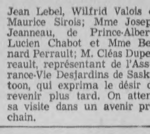
Il y a des indices que le fait français est non seulement accepté mais estimé et désiré. On peut être français d'un océan à l'autre. En a-t-on le courage?

Il y a évidemment des problèmes à résoudre. D'abord, les jeunes se dirigent vers les villes. Là, sans doute, est l'avenir. On y fonde des écoles, des foyers, des instituts culturels d'où rayonne la culture.

Cette soirée, une manifestation de la joie de vivre reflète, dit-il, la mentalité typiquement canadienne-française. En effet, le Canadien français a bâti le pays à coup de joie; il sait s'amuser, chanter, vivre. Il possède aussi la confiance en l'avenir. C'est sûr qu'on est en train de changer la mentalité anglo-saxonne. En étant vivant, compétent, ouvert et en lançant des idées créatrices, on manifeste notre tournure d'esprit, notre vitalité. On permet ainsi aux autres de découvrir le caractère français et de goûter notre joie de vivre si bien qu'ils en viennent à vouloir partager avec nous.

On rayonne en étant soi-même, vrai, authentique, confiant en l'avenir, Français dans l'esprit et dans le coeur. On est Canadien français, dit-il en terminant, quand on maintient quotidiennement l'espérance.

Figuraient aussi au programme: M. L. Marchildon, maître de cérémonies; Clément Dion, accompagné au piano par Suzanne Turcotte; Gisèle et Solange Marchildon, accompagnées par Mme Gérard Leblanc; Henri Poulin, président du Cercle, qui fit une présentation à Clément Lalonde en souvenir de son voyage dans l'est; Mmes Laurier McCrea, Jean Lebel, Wilfrid Valois et Maurice Sirois; Mme Joseph Jeanneau, de Prince-Albert; Lucien Chabot et Mme Bernard Perrault; M. Cléas Duperreault, représentant de l'Assurance-Vie Desjardins de Saskatoon, qui exprima le désir de revenir plus tard. On attend sa visite dans un avenir prochain.





Le docteur R. L. Randell, de la Station de recherches de Saskatoon, se fie aux ordinatrices pour déterminer la population des sauterelles.

Nouvelle région de la F.F.C.F.

Les dames françaises de la paroisse de Jackfish Lake, par leur récente affiliation à la Fédération des Femmes Canadiennes françaises (siège social Ottawa), viennent de former avec les dames françaises de la paroisse St-André de North Battleford une nouvelle région de la F.F.C.F. en Saskatchewan. Nous offrons nos félicitations et nos voeux aux dames de la section de Jackfish Lake, ainsi qu'à leur aumônier, le R. P. A. Mercure, O.M.I.

La F.F.C.F. en Saskatchewan est une association nouvelle. Elle a été fondée officiellement le 15 janvier 1968 par l'incorporation de la Fédération des Franco-Canadiennes du diocèse de Gravelbourg à la Fédération des Femmes Canadiennes, Fédération nationale, avec bureau d'administration à Ottawa. Cette Fédération nationale de la F.F.C.F. existe depuis 54 ans.

Ce mouvement national est d'abord catholique, puis fédéré, national, patriotique, éducatif et culturel. Ses membres jouissent d'une grande autonomie dans toutes leurs activités. La devise est "Pour nos foyers". La F.F.C.F. nationale est affiliée à l'Union mondiale des Organisations féminines catholiques. En Saskatchewan, la F.F.C.F. du diocèse de Gravelbourg s'est affiliée en 1968 à l'ACFC de la province. La F.F.C.F. a déjà, depuis un an à peine d'existence, créé une fraternité et une solidarité bienfaisante entre les deux régions du sud et du nord-ouest de la province. La F.F.C.F. de la Saskatchewan a déjà obtenu une voix de réclamation dans la Commission royale d'Enquête sur le statut de la femme au Canada par un mémoire présenté aux autorités par les responsables de la F.F.C.F. à Ottawa.

La F.F.C.F. en Saskatchewan entrevoit un avenir progressif, rayonnant de beauté, de charité et d'amitié. La tâche est grande, les champs d'action sont vastes. L'invitation de former une grande famille de la F.F.C.F. de la province s'adresse à toutes les paroisses françaises, à toutes les dames d'expression française.

Les renseignements nécessaires en vue de s'unir aux groupes déjà formés vous seront offerts avec empressement par la présidente régionale de l'Ouest, Mme J.-A. Fournier, de Ferland, Sask.

Rédactrice régionale

Bellegarde

Çà et là

Mme Félix Sylvestre, accompagnée de Mme Aurèle Tanguay, de St-Eustache, Man., se rendit à La Tuque, Qué., où elle visita M. et Mme Roger Sylvestre. Ces derniers ont donné naissance à une fille le 3 février.

M. et Mme Raymond George, accompagnés de M. et Mme Adolphe Wilcott, de Cantal, se rendirent en automobile en Californie où ils passeront trois semaines.

M. Emile Magotiaux est de retour au foyer après avoir subi une opération à l'hôpital général de Regina.

M. et Mme Eugène Monin ont conduit leur jeune fils, Ronald, à l'hôpital de Regina.

Plusieurs joutes de hockey eurent lieu malgré un temps très froid.

Le bonspiel annuel eut lieu la semaine du 2 février. La date du carnaval a été fixée au 23 février.

Tous sont heureux que le Frère Lalonde est remis de son opération et a pu reprendre ses classes. Mme Roger Wolensky le remplaça pendant son absence.

A l'assemblée annuelle de la paroisse qui eut lieu le 2 février, on fit une étude détaillée du rapport financier.

M. Roger Paul fut élu syndic pour un terme de trois ans, remplaçant M. André Bauche, sortant de charge.

La date pour le pique-nique annuel a été fixé au 29 juin. Le comité en charge comprend MM. Eugène Monin, Maurice Henrion, Lucien Paulhus et Wilfrid Petit.

Regina

Dames de l'Autel

Mme J.-Aristide Fournier, présidente régionale de l'Ouest de la Fédération des Femmes Canadiennes françaises et décorée de la médaille du centenaire de la Confédération, fut la conférencière invitée à la première assemblée de l'année 1969 des Dames de l'Autel. Elle expliqua dans son discours très intéressant et instructif, ce qu'est la Fédération, et énuméra les buts du mouvement: développement spirituel, éducationnel, social et patriotique par des activités, projets et conférences. Elle accentua le grand avantage de la force par l'union, l'entraide et le soutien mutuel entre paroisses et régions.

Cette Fédération nationale, comprenant plus de 74 sections et de 7,000 membres dans le Nouveau-Brunswick, le Québec, l'Ontario et l'Ouest canadien, reçut une charte officielle le 6 février 1918. Après la conférence, Mme Fournier se fit un plaisir de répondre directement et franchement aux questions posées.

Partie de cartes

La partie de cartes du 9 février à la salle St-Jean-Baptiste fut un vrai succès. Les gagnants au whist furent: 1ers prix, Mme L. Faubert et M. A. Mouillerat; prix de consolation, Mme A. Bourassa et M. R. Braconnier; au bridge: 1ers prix, Mme E. Toupin et M. Ernest Toupin; prix de consolation, Mme R. L'Anglais et M. R. Arsenault. Le prix d'entrée alla à Mme O. Taillon et le prix du tirage à Mlle Danielle Duperreault.

Les organisatrices, Mmes G. Duperreault et E. Berriault, désirent remercier tous ceux et celles qui ont aidé au succès de la soirée.

Saint-Front

En visite

M. Jos. Plamondon et son fils, Russell, ainsi que Mme Lucille Moyen et sa fille, Georgette, de Spalding, partirent le 5 février pour le Manitoba où ils visitèrent Mme Eliza Plamondon au Foyer Youville de Ste-Anne, ainsi que MM. et Mmes Jos. Daignault et Jean-Paul Lanouette à Richer.

GM-Canada regroupe toutes ses filiales en une seule société

MONTREAL — La consolidation des opérations de la General Motors au Canada vient d'être annoncée par M. R. Samuel McLaughlin, président du Conseil de la General Motors of Canada, Limited. A compter de ce jour, toutes les filiales manufacturières de la General Motors Corporation au Canada fusionneront en une seule compagnie: General Motors of Canada Limited.

Cette annonce vient à la suite de mesures prises par le Conseil d'administration de chacune des sociétés en cause.

Voici les noms des sociétés en cause et la liste de leurs produits:

General Motors of Canada, Limited — Usines à Oshawa, Ont., et à Sainte-Thérèse-Ouest, Qué.: fabrication, montage et distribution de voitures, de camions, de pièces de rechange et d'accessoires. La vente et la distribution de ses produits se font par l'entremise d'une filiale leur appartenant entièrement, la General Motors Products of Canada, Limited qui se joint également à la General Motors of Canada Limited. La sellerie de Windsor, GM Trim Limited, garde son statut de filiale de General Motors of Canada Limited.

McKinnon Industries of Canada, Limited — Usines et fonderie à Ste-Catharines et à Windsor, Ont.: fabrication et vente de moteurs de véhicules, de transmissions, d'essieux, de démarreurs, de générateurs et de pièces coulées et forgées. On y produit aussi des moteurs et des transmissions pour exporter aux Etats-Unis et outremer.

Frigidaire Products of Canada, Limited — Usine à Scarborough, Ont.: fabrication et vente d'appareils électro-ménagers, de phares d'auto, de tuyauterie d'acier, de tableaux de bord, de radios, d'amortisseurs de chocs, d'avertisseurs, d'arbres de transmission et de filtres d'air.

General Motors Diesel Limited — Usine à London, Ont.: fabrication et vente de locomotives Diesel et d'autocars et de matériel lourd, Terex, pour le terrassement. GM Diesel est aussi chargé de la distribution au Canada des moteurs et génératrices de la Detroit Diesel Engines.

Suite à l'adoption de cette mesure le Conseil d'administration de la General Motors of Canada Limited se compose comme suit:

R. Samuel McLaughlin, président du Conseil d'administration; E. John Barbeau; Donald L. Boyes; William M. Collins; John D. Mintline; Robert L. Terrell; Roland S. Withers.

M. McLaughlin a de même annoncé l'élection des personnes suivantes comme membres de la haute direction de la General Motors of Canada Limited:

Roland S. Withers, président et directeur général; E. John Barbeau, vice-président exécutif et directeur général des fabrications; John D. Mintline, vice-président et contrôleur; Edward V. Rippingille, Jr., vice-président; Frederick W. Walker, Jr., vice-président.

Ascension du Kilimandjaro

NAIROBI — Six jeunes aveugles africains vont effectuer l'ascension du Kilimandjaro, l'un des plus hauts sommets de l'Afrique.

Cette opération est destinée à montrer les améliorations qui sont intervenues dans la réadaptation des personnes atteintes de cécité et à modifier l'opinion des "voyants" quant à leurs capacités.

Le groupe, composé de Kenyans, d'Ougandais et de Tanziniens, s'entraîne actuellement dans une école de montagne. Il sera accompagné dans sa tentative par des guides spécialisés.

Poursuite anti-monopole intentée par Washington contre la compagnie IBM

NEW YORK — Le gouvernement des Etats-Unis a intenté une poursuite contre la gigantesque International Business Machine Corp. (IBM), l'accusant d'avoir le monopole du marché de l'ordinateur d'usage général, marché évalué à $3,000,000,000.

Le département de la Justice, dans l'action qu'il a déposée devant la Cour du district des Etats-Unis, indique qu'il cherchera à obtenir la fragmentation de la compagnie et demande que soit émis un bref de restreinte contre IBM.

Répondant aux accusations du gouvernement, IBM a déclaré que la croissance de cette industrie et la prolifération des firmes qui s'y sont lancées au cours des vingt dernières années, formaient la preuve qu'IBM ne pratiquait pas une concurrence destinée à étouffer ses compétiteurs.

Le gouvernement allègue dans sa poursuite que IBM est engagée dans des pratiques commerciales qui empêchent "les fabricants concurrents d'ordinateurs à usage général de disposer d'occasions adéquates pour faire une concurrence effective".

La poursuite suit de deux semaines un procès en dommages-intérêts de $1,000,000,000 intenté contre IBM par Data Processing Financial and General Corp., basé sur la violation des lois anti-trust. Data Processing a déclaré que les pratiques de IBM l'ont empêché de réaliser de meilleurs bénéfices.

En décembre dernier, Control Data Corp. avait également intenté une poursuite anti-trust contre IBM, demandant au tribunal de considérer la fragmentation de la compagnie, qui, l'an dernier, a réalisé un bénéfice net de $871,000,000.

La poursuite intentée par le département de la Justice considérée comme la plus importante action anti-trust au cours de la période d'administration Johnson, a été décidée par le solliciteur général Ramsey Clark.

L'on s'attend à ce que le sous-secrétaire d'Etat sortant, M. Nicholas Katzenbach, ancien solliciteur général, soit chargé de la défense de IBM dans la poursuite, étant donné qu'il est sur le point de devenir le conseiller juridique de la firme.

Parmi les pratiques relevées dans la poursuite figurent:

— qu'IBM cote un prix unique pour un système d'ordinateur, la technique nécessaire à sa programmation et autre soutien fourni par la firme, pratique que la poursuite juge discriminatoire entre les clients et qui limite le développement des industries de programmation des ordinateurs et celle de soutiens à la clientèle qui les emploie.

— la firme IBM a introduit de nouveaux modèles d'ordinateurs, dit la poursuite, "avec des intentions de bénéfices très réduits, dans les secteurs du marché où il semble que des concurrents pouvaient faire une concurrence efficace.

— la compagnie aurait annoncé "la production à venir de nouveaux modèles pour de tels secteurs du marché lorsqu'elle apprit qu'elle ne pouvait probablement pas achever sa production dans les délais annoncés".

— la poursuite indique que IBM domine le marché éducationnel des ordinateurs d'usage général, en accordant des escomptes exceptionnels et discriminatoires aux universités et autres institutions d'éducation.

Un communiqué de IBM indique que depuis trois ans, ainsi que d'autres compagnies d'ordinateurs, elle était en discussion avec le département de la Justice.

Le communiqué continue en disant que "l'un des points dominants dans ces discussions a été de savoir s'il existait ou non une concurrence suffisante dans l'industrie du traitement des données ou si IBM détenait le monopole à un point où la concurrence vraiment effective n'existait plus".

"L'évidence de la nature concurrentielle forte et ouverte dans l'industrie de l'ordinateur se prouve abondamment. Inexistante pratiquement il y a 20 ans, cette industrie met maintenant en cause plusieurs milliards de dollars et elle a attiré plus de 60 fabricants de systèmes d'ordinateurs et quelque 4,000 compagnies spécialisées dans l'équipement connexe, le support technique et les services.

Ferland

Malades

Furent patients aux différents hôpitaux: M. Valmore Couture et son fils, Renald, Mme Camille Hamel, Mlle Bernadette Beaudoin, M. Georges Lacasse et M. Sylvio Clermont.

Çà et là

M. et Mme Alfred Chabot, MM. René Couture et Rosaire Chabot et Mme Valmore Couture ont assisté à une assemblée du Cercle régional de l'A.C.F.C. de Gravelbourg.

M. l'abbé Roger Ducharme a participé à une fête de famille, à St-Victor, à l'occasion du 20e anniversaire de prêtrise et de l'anniversaire de naissance de M. l'abbé Fernand Ducharme.

M. Roger Hamel, de Port Alberni, C.-B., a visité les familles Camille Hamel et Lucien Beaudoin, dernièrement.

La famille Hector McMullin est allée demeurer à Winnipeg.

Le 1er février, plusieurs personnes ont représenté la paroisse aux funérailles de M. Arthur Carrière, ancien paroissien.

Mariages

Au Manitoba

FANNYSTELLE —

Roy-Piché

Le samedi 8 février, M. l'abbé Pierre Gagné, curé, bénissait le mariage de Mlle Jeannette Piché, fille de M. et Mme Gaspard Piché, de cette paroisse, à M. Paul Roy, fils de M. et Mme Emile Roy, d'Otterburne. La messe fut concélébrée par MM. les abbés Jean-Marie et Pierre Gagné et le R. P. Hilaire Gagné, O.M.I., tous oncles du marié.

La mariée fit son entrée dans l'église au bras de son père. Elle était ravissante dans sa longue robe de crêpe blanc avec traîne de dentelle suisse et manches se terminant en pointes de lys. Son voile court, avec appliques de fleurs, était retenu par une couronne de petites fleurs blanches. Elle portait un bouquet de roses rouges.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Pauline et Claudette Piché, soeurs de la mariée, étaient vêtues de longues robes identiques en taffetas rose recouvert d'organza, garnies à la taille d'une bande de dentelle et manches en forme de cloche avec rangées de nylon superposées. Elles tenaient des bouquets d'oeillets blancs entremêlés de roses et identiques aux fleurs de leurs coiffures. Les garçons d'honneur étaient MM. Roger Bélisle et Bernard Gagné, ami et cousin du marié.

La mère de la mariée portait un deux-pièces beige avec accessoires bruns et bouquet de corsage de roses jaunes. La mère du marié avait choisi une robe turquoise, un chapeau de même nuance et un bouquet de corsage de rose.

MM. Laurent Piché et Pierre Roy agissaient comme huissiers. Les servants à l'autel étaient Gilles Piché et Marcel Poirier, neveux de la mariée. Le R. P. René Piché, O.M.I., cousin de la mariée, interpréta quelques cantiques durant la cérémonie, accompagné à l'orgue par Mme Fernande Lofto, cousine de la mariée.

Une réception, suivie d'une soirée dansante, eut lieu à la salle paroissiale. Le Père R Piché agissait comme maître de cérémonies et proposa le toast. Ensuite il lut des télégrammes reçus de M. et Mme Camille Piché, d'Athabaska, Qué., et de M. Jean Piché, de Prince George, C.-B., frères et belle-soeur de la mariée. M. Pierre Roy y ajouta ses souhaits au nom de sa famille et lut aussi un télégramme de M. et Mme Joseph Roy, de Cornwall, Ont., frère et belle-soeur du marié.

Après un court séjour en Colombie-Britannique, les nouveaux époux prendront domicile à Otterburne.

* * *

En Saskatchewan

GRAVELBOURG — ....

Monvoisin—Ste-Marie

Le samedi 25 janvier, en la cathédrale Notre-Dame de l'Assomption, Mlle Paula Ste-Marie, fille de M. et Mme Paul Ste-Marie, de Meyronne, unissait sa destinée à celle de M. Gérald Monvoisin, fils de M. et Mme Jean Monvoisin, de Gravelbourg.

La mariée, au bras de son père, portait une longue robe blanche en peau de charme, garnie de dentelle et d'une longue traîne. Son voile court était retenu par une couronne de pétales de roses. Son bouquet se composait de roses rouges. Elle portait comme bijoux des boucles d'oreilles en perles cultivées, cadeau du marié.

Les demoiselles d'honneur, Mme Laurier Croisetière, Mlle Juliette Ste-Marie et Mme Albert Arams, portaient des robes de velours bleu et des accessoires de couleur argent. Les garçons d'honneur étaient MM. Raymond Monvoisin, Paul Ste-Marie et A. Arams. MM. Gaétan Allard et Laurier Croisetière agissaient comme huissiers.

Une réception pour 140 personnes eut lieu à la salle paroissiale et fut suivie d'une soirée dansante à la salle de la Légion pour 250 invités.

Pour le voyage de noces en Californie, la mariée revêtait un ensemble rose et blanc et des accessoires noirs. A leur retour, M. et Mme Gérald Monvinsin établirent résidence à Gravelbourg.

* * *

PRUD'HOMME —

Deschamps-Painchaud

Le samedi 28 décembre, M. l'abbé J. Claffey bénissait le mariage de Mlle Denise Painchaud, fille de M. et Mme Ludger Painchaud, à M. Adrien Deschamps, de Wilkie, Sask. Un cantique de circonstance, ainsi que l'Ave Maria, furent exécutés par M. Ronald Loiselle, tandis que M. Michael Pitsderich touchait l'orgue.

La mariée fit son entrée à l'église au bras de son père. Elle portait une longue robe blanche et un voile blanc qui couvrait sa large traîne. La bouquetière et le page étaient Catherine Painchaud et Denis Brown, nièce et neveu de la mariée, tandis que Mlles Bernadette Wolfe, Françoise Normand, Lilianne Marcotte et Muriel Painchaud, amie, cousines et soeur de la mariée, accompagnées de MM. Larry Alsen, Dave Rugg, Donald Benoit et Tim Galberg, étaient ravissantes dans leurs toilettes de velours rouge. Elles portaient des manchons confectionnés de plumes de marabout blanches.

A l'issue de la cérémonie religieuse, les mariés et leur cortège nuptial se rendirent à la salle de Cudworth où eut lieu une réception suivie d'une soirée dansante avec l'orchestre "The Purple Nights".

M. et Mme Adrien Deschamps partaient quelques jours après leur mariage pour Uranium City où M. Deschamps est professeur.

Décès

Au Manitoba

N.-D.-DE-LOURDES —



M. Victor Bazin

Le vendredi 31 janvier est décédé subitement à l'hôpital de Treherne, M. Victor Bazin, âgé de 65 ans.

Né à Notre-Dame-de-Lourdes le 3 août 1903, il épousait, le 21 octobre 1926, Mlle Mélanie Blain, qui le précéda dans la tombe en 1966. M. Bazin passa une partie de sa vie sur la ferme paternelle et en 1935 il alla demeurer dans la paroisse de Rathwell.

Le service funèbre, qui eut lieu dans l'église de Notre-Dame-de-Lourdes, fut concélébré par M. l'abbé Jean-Marie Gagné avec M. l'abbé Roger Bazin. Les porteurs étaient MM. Robert Fouasse, Joseph Gaultier, André Rosset, Jean Ollivier, Marc Bazin et Pierre Fouasse.

Le défunt laisse dans le deuil un fils, Georges; une fille, Mme Antonio Bosc (France); deux petits-enfants; un frère, Clément et une soeur, Mme Antonio Marcoux (Reine).

* * *

HAYWOOD —

M. Joseph Gautron

Le jeudi 6 février, au Foyer Notre-Dame-de-Lourdes, est décédé soudainement M. Joseph Gautron, âgé de 88 ans.

Les prières furent récitées le lundi à 8 h. du soir en l'église de Haywood. Les funérailles eurent lieu le mardi à 10 h. 30 du matin. M. l'abbé F. Labonté, curé, chanta la messe de Requiem. Servaient au choeur: Gilbert Gautron, petit-fils du défunt, Martial et Eugène Bazin et Pierre Souque, neveux, et Jacques de Rocquigny. Les porteurs étaient MM. Albert Janier, Edmond Pilloud, Arthur Gautron et Léon Beauchamp, petits-fils, Jos. Poirier et Luc Gautron, neveux. L'enterrement se fit dans le cimetière de Haywood.

M. Gautron naquit en France et demeurait au Canada depuis 68 ans.

Il laisse dans le deuil deux filles, Cécile (Mme Jos. Rey), de Haywood, et Mme Jeanne Janier, de Winnipeg; trois fils, Georges, de Vancouver, Albert, de Winfield, C.-B., et Louis, de St-Claude; deux soeurs, Mme Germaine Taburet, de Bordeaux, France, et Mme Marie Bazin, de Duck Lake, Sask.; deux frères, Alexandre, de St-Boniface, et Lucien, de Los Angeles, Cal.; 24 petits-enfants et 19 arrière-petits-enfants. Son épouse, Joséphine, le précéda dans la tombe en 1923; deux fils, Henri et Joseph, et une fille, Mme Lucie Pilloud.

* * *

ST-VITAL —

Mme M.-A. Champagne

Le samedi 15 février, à l'hôpital général St-Boniface, est décédée, à l'âge de 51 ans, Mme Marie-Ange Champagne, épouse de M. Laurent Champagne, de 78, rue Worthington, St-Vital.

La défunte laisse dans le deuil, outre son mari, deux fils, Henri et Lucien, à la maison; quatre filles, Mme R. Nadon (Rita), de Camrose, Alta, Mme E. Boulet (Adrienne), de St-Vital, Angèle et Aline, à la maison; sa mère, Mme Yvonne Bourgeois, de St-Malo; six frères, Gérard, de Pine Falls, Conrad, de St-Vital, Ernest, de Bonnyville, Alta, Etienne, d'Edmonton, Maurice et Gratien, de St-Boniface; quatre soeurs, Mme E. Malo (Cécile), de St-Malo, Mme R. Collette (Vivianne), de St-Jean-Baptiste, Soeur Imelda Bourgeois, Missionnaire de St-Joseph, de St-Paul, Qué., et Soeur Solange Bourgeois, Missionnaire Oblate, de St-Boniface.

Les prières furent récitées au salon mortuaire Desjardins, à 7 h. 30 lundi soir, et le service fut chanté à l'église de St-Norbert à 10 h. mardi matin. M. l'abbé L. Couture officiait. L'inhumation eut lieu au cimetière local.

* * *

En Saskatchewan

SASKATOON —

M. Henri Levasseur

Le 7 février, à l'hôpital St-Paul, est décédé M. Henri Levasseur. Né à La Salle, Manitoba, il déménagea encore jeune avec sa famille à Saskatoon où il demeura toute sa vie. Il laisse dans le deuil son père, M. Antonio Levasseur, et sa belle-mère, Mme Levasseur, de Saskatoon; trois soeurs, Mme Marie-Ange Brophy, de Saskatoon, Mme Marguerite Austin, de St-Norbert, Man., et Mlle Madeleine Levasseur, de St-Boniface, Man.; un frère, Ulysse, de Biggar, Sask., et plusieurs tantes et oncles, nièces et neveux. Sa mère, Mme Oda Levasseur (née Courchaine), le précéda dans la tombe dans son enfance.

Les funérailles eurent lieu à l'église Ste-Marie de Saskatoon le lundi 10 février.

Naissances

Au Manitoba

LA BROQUERIE —

Le 16 décembre: Viviane-Louise-Marie, fille d'Ernest Savard et de Marguerite Kirouac, baptisée le 2 février. Parrain et marraine, M. et Mme Armand Savard, oncle et tante de l'enfant.

* * *

STE-AMELIE —

Le 30 janvier: une fille à M. et Mme Sylvio Plamondon (Irène Labelle).

* * *

STE-AGATHE —

Le 4 février: Pierre-Georges-Joseph, fils de M. et Mme Emile Sorin, baptisé le 16 février. Parrain et marraine, M. et Mme George Pavalich, de Kaneston, Sask., oncle et tante de l'enfant, représentés par M. et Mme Léopold Chartier.

* * *

ST-MALO —

Le 19 janvier: Carol-Lynn-Marie, fille de Dave Haddock et de Louise Racine.

En Saskatchewan

ST-FRONT —

Le 29 janvier: Dennis Mark, fils de Myron Sunderland et de Clotilde Samson.

* * *

En Ontario

DRYDEN —

Le 28 janvier: un fils à M. et Mme Lucien Pinette.

Souviens-toi que le lac ne reflète le ciel que lorsqu'il est apaisé. (A. Arnoux)

TARIF DE PUBLICATION

Avis de décès (20 lignes)	Minimum $3.00
Avec photo	$7.00
Lignes additionnelles	0.10 la ligne
Remerciements pour sympathies (10 lignes)	Minimum $1.50
Mots additionnels	0.03 le mot

Service de la Publicité,
La Liberté et Le Patriote,
619, ave McDermot,
Winnipeg 2, Manitoba

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

OTTAWA — Le Bureau fédéral de la statistique rapporte qu'au Canada, le taux des naissances et des décès a diminué au cours du mois de novembre, alors que celui des mariages a augmenté. Au cours des onze premiers mois de 1968, il y a eu plus de mariages et de décès et moins de naissances que durant la période correspondante de 1967. Les mois de novembre '67 et '68 ont vu des hausses et des baisses: les naissances sont tombées de 30,191 à 28,228; les mariages sont passés de 14,408 à 17,665 et les décès de 12,514 à 11,475. Au cours des onze premiers mois de '67 et de '68, les naissances sont tombés de 345,216 à 339,735, alors que les mariages passaient de 153,991 à 162,349 et les décès de 136,910 à 140,768.

✦ ❊ ✦

— Docteur, dit la dame, j'ai des douleurs affreuses à l'estomac depuis plusieurs mois. Alors je suis allée trouver un guérisseur et...

— Le médecin l'interrompt:

— Quel conseil vous a donné cet imbécile?

— Il m'a dit de venir vous voir.

✦ ❊ ✦

Un beurre "maître d'hôtel" est un beurre préparé avec du persil et du citron. On travaille le beurre à la cuillère de bois jusqu'à ce qu'il soit en pommade. On y ajoute deux cuillerées à table de persil haché, sel, poivre et un jus de citron. Tenir au bain-marie, jusqu'au moment de servir.

✦ ❊ ✦

Avez-vous la mauvaise habitude d'égarer vos clés? Vous pouvez y remédier sans qu'il ne vous en coûte trop de labeur. Fixez des crochets à tasses à l'intérieur d'un tiroir de la commode; les clés de la boite aux lettres, de la porte, de l'automobile et des coffrets de sécurité y seront rangées ensemble. Ainsi vous les retrouverez en un clin d'oeil.

✦ ❊ ✦

Vous venez d'acheter une boite de poudre et vous n'avez pas de poudrier? Ne défaites pas la cellophane mais percez-la de petits trous avec une épingle. La poudre ne se renversera pas et vous n'en prendrez pas trop à la fois.

✦ ❊ ✦

Dans tous les endroits où il y a foule, retournez la fermeture de votre sac à main vers l'intérieur. Histoire de décourager "pickpockets" et compagnie...

✦ ❊ ✦

— Comment, mon vieux, tu circules à pied, maintenant?

— Oui, j'ai eu une chance folle. J'ai réussi à stationner ma voiture.

✦ ❊ ✦

Choisissez un balai dont le manche vous arrive à l'épaule, pour vous permettre de rester droite lorsque vous balayez, afin d'éviter la fatigue.

✦ ❊ ✦

Il n'y a pas d'hommes sans chagrin; s'il y en a un, ce n'est pas un homme. (Shakespeare)

✦ ❊ ✦

Pour faire disparaître des taches d'encre de stylo à bille sur du cuir vert, aucune méthode n'est absolument assurée. Essayez ceci. Frottez la tache avec de la gelée de pétrole (vaseline). Epongez avec un solvant pour nettoyage à sec et lavez avec une eau savonneuse. Si la tache résiste, employez de l'acétone ou un détacheur de vernis à ongle.

✦ ❊ ✦

Le cosmonaute revient de la Lune. Une foule enthousiaste l'accueille. Les journalistes s'empressent:

— Que comptez-vous faire dans les jours qui viennent?

— Voyager un peu.

Le Conseil national des Femmes veut un ombudsman

OTTAWA — Le Conseil national des femmes du Canada a recommandé fortement au gouvernement fédéral de nommer un ombudsman.

Cette résolution était contenue dans un mémoire annuel au gouvernement, présenté par le conseil. Ce dernier comprend environ 1,800 organisations et prétend représenter environ 750,000 personnes de toutes les provinces.

La liste des nouvelles résolutions, qui sont venues s'ajouter à un certain nombre déjà présentées au cours des années précédentes, comprend une suggestion de réforme fiscale.

Le conseil déclare être fermement convaincu que la situation de la femme mariée dans le système de taxation devrait être sérieusement réexaminée, avant que l'unité familiale, pour des buts de taxation, devienne partie intégrale de la structure fiscale du pays.

L'unité familiale, pour des buts de taxation, explique le Conseil combinerait les revenus du mari et de la femme, et les obligerait à payer de l'impôt sur le revenu global. "Dans la plupart des cas, cela signifierait qu'une femme mariée paierait un impôt plus élevé qu'une femme célibataire jouissant du même revenu".

Le Conseil désire également que le gouvernement porte l'exemption d'impôt sur le revenu à $2,500 pour tous les citoyens âgés de 65 ans et plus.

En vertu du présent système, les personnes âgées de 70 ans ou plus en 1968 ont droit à une exemption de $500 en plus du $1,000 réglementaire pour tous, a déclaré un porte-parole du ministère du Revenu national.

Le Conseil déclare en outre que le discours du budget du 22 octobre 1968, qui éliminait les droits de succession sur les biens hérités directement par un époux à la mort de l'autre, sont une étape vers la mise en application de soumissions antérieures du Conseil.

Mais le Conseil n'est pas d'accord avec l'exemption réduite sur les successions. "Cette politique qui consiste à taxer les successions nous semble une taxe sur l'épargne". Selon le Conseil, l'exemption devrait être supérieure à $20,000, et il faudrait entreprendre une réévaluation des revenus constitués par les droits de succession.

Le Conseil a recommandé fortement au gouvernement d'établir un vaste programme de recherches sur le problème de la pollution de l'air et a affirmé qu'il supportait le rôle du Canada dans les opérations de maintien de la paix par les Nations unies.

Boeuf Bourguignon



Gastronomique et toujours appétissant, le boeuf Bourguignon se prépare très facilement Accompagnés de délicieux petits pains chauds à l'ail, le mets et la sauce qui le glorifie feront les délices de votre palais. Cette recette a été mise au point par l'Institut des Huiles d'Arachides, sous la direction de Mme Claire Friefeld, P.Dt., diplômée en économie domestique. L'Institut vous offre aussi un petit livre de 25 recettes que vous pouvez vous procurer à titre gracieux en écrivant à: L'Institut des Huiles d'Arachides, Casier postal 1081, Montréal 101, Québec.

2 livres de boeuf maigre dans la ronde, coupé en cubes de 1 pouce et demi
¼ tasse d'huile d'arachides
2 c. à table de sherry
8 oignons moyens, en tranches rondes
12 gros champignons, en quartiers
1 c. à thé de purée de tomates
1 c. à thé d'un concentré de viande (boeuf ou autre)
3 c. à table de farine
1 tasse de consommé de boeuf
1 tasse de vin rouge
Sel et poivre
1 feuille de laurier
½ c. à thé de thym
½ c. à thé de marjolaine
2 c. à table de persil haché

Chauffer l'huile d'arachides dans une casserole épaisse et faire brunir la viande; verser le sherry sur la viande et mettre le tout dans une casserole moyenne pouvant aller au four. Saler légèrement. Faire revenir les oignons et les champignons dans la première casserole (ajouter de l'huile, si nécessaire). Ajouter la purée de tomates, le concentré de viande et la farine. Verser lentement le consommé et une partie du vin, en brassant constamment jusqu'à ce que le mélange parvienne à ébullition; verser sur le boeuf. Ajouter la feuille de laurier, le thym, la marjolaine. Cuire recouvert, dans un four doux, à 250°F., pendant 3 heures ou jusqu'à ce que la viande soit tendre. Ajouter le reste du vin au cours de la cuisson. Brasser occasionnellement. Six personnes.

Courrier de Louise

R. — **A intéressé.** Dans une librairie sur la rue Osborne, près du théâtre Park, à Winnipeg, j'ai obtenu un livre "Renew your Life through Yoga". Ce livre pourra aider M. Intéressé", du moins, je l'espère. UNE AUTRE YOGA "FAN".

Je vous remercie beaucoup de votre intérêt et de votre collaboration.

☆ ☆ ☆

Q. — Ma fille se mariera ce printemps. Elle pense faire une "présentation". Pour ma part, je n'aime pas beaucoup ce procédé, mais elle me dit que c'est devenu une habitude, que les invités préfèrent cela, car l'achat d'un cadeau dépasse souvent ce qu'ils avaient prévu de dépenser. De leur côté, dit-elle, les jeunes mariés ne se retrouvent pas avec cinq ou six cadeaux identiques.

Que pensez-vous de cette pratique, et surtout, que croyez-vous qu'en pensent les invités? Le mot présentation sur les cartes me semble déplacé et pourtant certaines personnes disent: "Je préfère cela, je sais à quoi m'en tenir". Je comprends que les temps changent, mais j'ai peur de choquer des invités. Votre réponse aidera sans doute un grand nombre de personnes dans le même cas que moi. Je vous remercie et vous prie d'agréer, Madame, l'assurance de mes sentiments respectueux.

Future belle-mère.

R. — Cette nouvelle coutume, qui nous vient de l'Europe centrale, semble se répandre de plus en plus dans notre région. Je ne sais pas si on la connait dans l'est du pays. Comme votre fille, je crois qu'elle a du bon et pour les jeunes mariés et pour les invités. Le couple peut choisir lui-même ce qu'il désire pour son nouveau foyer et les invités n'ont pas l'embarras de faire un choix, parfois difficile, ni à emballer de paquet.

Au début, je n'aimais pas le mot "présentation" sur les faire-part, mais je crois que les gens s'y habituent maintenant et il faut bien les avertir d'une façon ou d'une autre. Si certaines personnes passent des remarques à ce sujet, vous n'aurez qu'à leur dire que c'était le désir du jeune couple et que c'est tout simplement une nouvelle mode. Les gens veulent être très pratiques de nos jours.

☆ ☆ ☆

Q. — Je suis fréquentée par un charmant jeune homme que j'aime. J'ai vingt-huit ans, il en a vingt-six. Il est sérieux et occupe une bonne situation. Croyez-vous que la différence d'âge puisse nuire à notre bonheur si nous nous épousons? Je suis à peu près certaine qu'il m'aime.

Angèle.

R. — Une différence d'âge de deux ans seulement ne devrait certainement pas compromettre votre bonheur. Je connais des ménages très heureux où la femme a même cinq ou sept ans de plus que le mari. Ne vous inquiétez pas pour si peu. C'est le caractère qui compte.

☆ ☆ ☆

Q. — Depuis deux ans, je corresponds avec un jeune homme qui habite aux Antilles. Au début, nos lettres n'étaient qu'amicales, mais depuis plusieurs mois elles sont devenues des lettres d'amour et il me supplie d'aller l'épouser là-bas. J'ai vingt-trois ans. Mes parents ne veulent pas entendre parler d'un tel mariage. Mon ami est de famille aisée. Qu'en pensez-vous? — **Amoureuse.**

R. — Je partage l'opinion de vos parents. Il vous faudrait faire connaissance personnelle avec ce garçon. Pourquoi ne lui suggérez-vous pas qu'il vienne vous connaitre, vous, votre famille et votre pays, si différent du sien. Si vous vous plaisez, il serait sage que vous vous rendiez, accompagnée de votre mère ou d'une parente, si possible, au pays du soleil qu'il habite et que vous y observiez les coutumes, le climat, etc. Après avoir fait cela, il sera toujours temps de prendre une décision. C'est votre vie entière que vous voulez engager à l'aveuglette.

LOUISE

Le magie du sel

MONTREAL — La découverte et l'utilisation du sel remontent loin dans l'histoire du monde mais toujours cette substance n'a servi que dans l'alimentation ou comme principale matière première dans certaines industries chimiques. Quel dommage! Ces dames des temps passés ignoraient que le sel constitue par lui-même un excellent produit de beauté naturel.

Il aura fallu attendre le XXe siècle pour que Madame découvre combien le sel peut se prêter à mille usages dans les traitements et soins de beauté.

Des experts affirment que plusieurs femmes célèbres d'aujourd'hui utilisent le sel dans leurs différents traitements de beauté mais cet usage n'est pas exclusif. Toute femme qui se soucie de son apparence peut tirer profit de cette qualité du sel, produit naturel fort économique.

Par exemple, pour faire disparaître ces horribles petites enflures sous les yeux, Madame n'a qu'à verser une cuillerée à table de sel dans une tasse d'eau chaude et, à l'aide d'un peu de ouate ou de coton doux, humecter délicatement les paupières, les boursouflures et les joues. En peu de temps, Madame aura retrouvé un teint frais comme la rose, grâce au pouvoir magique du sel.

Le matin, un bon bain d'eau salée vous mettra en forme pour la journée. Pendant cinq minutes, détendez-vous dans un bain chaud, puis frictionnez-vous au sel jusqu'à ce que vous sentiez un léger picotement sur votre peau. Après quoi, retirez le sel en vous rinçant à l'eau froide.

L'huile d'olive mélangée en égale quantité avec du sel est le produit tout indiqué pour réussir un parfait traitement facial. Massez-vous délicatement le visage et la gorge par des mouvements réguliers vers le haut, puis terminez votre traitement en enlevant le mélange à l'aide d'une eau savonneuse ou en utilisant votre lotion préférée.

23 enfants avant de se marier...

Frederick J. O'Donnell et France Brady, qui se sont mariés le 2 février, se sont trouvés dans l'obligation de s'établir dans une grande maison de seize pièces en Jamaïque. Ils pourraient difficilement agir autrement car ils ont 23 enfants pour commencer leur vie conjugale. En effet, M. O'Donnell, âgé de 49 ans, est resté veuf avec 13 enfants de 8 à 25 ans, et Mme Brady, veuve avec 10 enfants de 9 à 26 ans. Seize des 23 enfants resteront à la maison familiale. M. O'Donnell et sa future épouse se sont rencontrés il y a un peu plus d'un an, lors d'une réception de Noël à l'hôtel de ville de Boston où ils travaillent tous deux.

Un médecin fantastique

MELUN — Un médecin de l'hôpital de Coulomniers, dans la banlieue sud-est de Paris, a pratiqué une césarienne sur une jeune femme en état de "mort clinique" et a réussi à la ranimer en pratiquant un massage cardiaque à la main. Cette extraordinaire opération a duré moins de quatre minutes: la mère et le bébé se portent bien.

La jeune femme, 20 ans, ayant été transportée à la clinique, le médecin se rendit immédiatement compte qu'une césarienne était nécessaire. Mais, victime d'un choc anesthésique, la jeune femme cessa de respirer et son coeur s'arrêta. Elle se trouvait en état de "mort clinique".

Le médecin pratiqua alors la césarienne en moins d'une minute, permettant la naissance du bébé, qui n'a pas souffert des circonstances exceptionnelles de l'opération.

Immédiatement après, il tenta de masser le coeur de la jeune femme de l'extérieur, mais sans résultat. Il décida alors d'ouvrir le thorax sur une dizaine de centimètres et pratiqua un massage cardiaque direct à la main. Au bout de quelques secondes, le coeur de la patiente se remettait à battre.

Toute l'opération n'a demandé que quatre minutes. Il fallait faire vite car au bout de 5 à 7 minutes, des lésions risquent de se produire sur les organes essentiels. La jeune femme a repris conscience au bout de huit heures. Transportée au centre de réanimation respiratoire d'un hôpital à Paris, elle est désormais hors de danger.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

QUI VIVRA VERRA

PAR

ROBERTE ROLEINE

NUMERO 8

toute la nuit. Maintenant, elle avait cessé. Il faisait à peu près frais, mais cela ne durerait pas.

Virginie écouta: aucun bruit dans la maison. Tout le monde dormait encore, maitres et esclaves. La pendule Louis XVI posée sur la commode indiquait six heures et quart. La jeune fille s'assit au bord de son lit et se mit à réfléchir. Puis, elle passa dans le cabinet de toilette, petite pièce aveugle, longue comme la chambre et large de deux mètres environ. Le sol était carrelé, comme dans toute la maison, mais il y avait une carpette devant la baignoire. Virginie fut surprise de sentir un creux sous ses pieds: elle se mit à genoux, le tâta puis souleva le tapis. Elle découvrit une trappe de bois de deux pieds sur trois.

Excitée, elle souleva le panneau qui ne résista pas et le rabattit. Une échelle de meunier s'enfonçait dans le sol vers l'extérieur. Alors, Virginie retourna dans la chambre, alluma une bougie, chaussa des mules et descendit. Elle se trouva dans une sorte de cave au sol pavé de briques, aux parois de bois. Le plafond était très bas, la porte, étroite.

Sa découverte lui donna une idée magnifique. Elle remonta chez elle, enfila rapidement son vieil uniforme de pensionnaire qu'il lui était égal d'abimer. Puis elle redescendit l'échelle. Avec précaution, elle ouvrit et ne vit rien sous la véranda, sauf trois ou quatre chiens et autant de chats qui dormaient.

Elle sortit d'entre deux piliers, se redressa, regarda autour d'elle et étouffa un cri: Germain était à trois mètres d'elle, tenant son cheval par la bride et il l'examinait avec un étonnement trop appuyé pour n'être pas feint.

— Mon Dieu! Mademoiselle, est-ce possible? s'écria-t-il d'un ton de profonde commisération.

Elle eut une grimace de dépit.

— Vous, alors, vous ne ratez aucune occasion de m'être désagréable! Il sera dit que vous me mettrez toujours des bâtons dans les roues.

Il feignit de ne pas comprendre.

— Des bâtons dans les roues? Expliquez-vous, je vous en prie.

— Ne faites pas l'innocent, répliqua-t-elle, agacée. Il faut que je tombe juste sur vous après m'être donné tant de mal pour sortir sans qu'on me voie.

Il changea aussitôt d'expression et simula un grand soulagement.

— Ah! Bon. Vous me rassurez. Je croyais qu'on vous avait logée avec les chiens et les chats sous la véranda. Scandalisé, je m'apprêtais à intervenir avec véhémence.

Elle se sentit l'envie de le griffer. Puis, elle remarqua qu'il riait sous cape, ni fâché, ni scandalisé de l'escapade. Cette constatation jointe à la certitude qu'il n'irait pas "rapporter" fit tomber la colère de Virginie.

Germain suivait les réactions de la jeune fille sur son visage mobile et il la considérait avec un amusement indulgent.

— Petit monstre, vous avez déjà découvert ce passage? dit-il quand il la vie calmée.

— Ah! vous le connaissez? fit-elle naïvement. Alors, mes parents aussi, peut-être?

— Evidemment. Pourrais-je savoir quelle chose inavouable vous vous apprêtiez à faire?

Embarrassée, elle ne répondit pas, sauf par une mimique dubitative jointe à des gestes circulaires et mystérieux.

— Tiens! vous aussi vous parlez avec les mains? remarqua-t-il. Cela me fait plaisir: il n'y a pas que moi. Malheureusement, nous n'employons pas le même code, car je ne vous comprends pas.

C'était cela qui le rendait invulnérable à la moquerie: il était conscient de ses travers, de ses manies, et le premier à en rire.

— Je voulais visiter le domaine, avoua Virginie d'un ton d'écolière prise en faute. C'est la première impression qui compte. Je veux aller à mon gré, m'attarder à ce qui me plait ou passer vite. J'ai tant espéré de ce pays!

— D'accord, je veillerai sur votre escapade. Si vous avez besoin d'explications, je reste ici. Je vous préviendrai quand on bougera dans la maison. N'allez pas trop loin et faites attention: la terre est détrempée.

— Merci, vous êtes gentil.

Elle s'éloigna en pensant qu'il était décidément assez sympathique. Elle ne pouvait dire le contraire.

Dès qu'elle eut tourné le dos, il s'appuya aux montants de la véranda et bourra sa pipe. Il suivait d'un regard intense, non dépourvu de mélancolie, la silhouette gracieuse qui sautillait d'un endroit à l'autre, comme un oiseau qui picore. Elle revint vers lui avec une moue déçue.

— Il n'y a rien d'extraordinaire. Pourquoi le jardin est-il si mal tenu?

— Parce que c'est l'été, qu'il pleut tout le temps et que l'herbe pousse presque à vue d'oeil. Vous verrez, en hiver, ce sera autre chose. Vous vous plairez ici, j'en suis sûr.

— Ce sera toujours plus gai que le couvent. Mes parents reçoivent-ils beaucoup?

— Assez, malgré les distances qui séparent les plantations. Bien entendu, ils ne fréquentent que des royalistes. Ils ont cessé de recevoir don Manuel de Cerrar, notre plus proche voisin, le jour où son fils s'est déclaré pour l'indépendance. Pour être juste, il faut dire qu'avant déjà ils ne le recevaient pas tellement.

— Pourquoi?

— Parce qu'il y a des histoires assez douteuses dans la famille Montemayor, qui est pourtant une des plus anciennes et des plus puissantes de ce pays.

— Il faudrait savoir, coupa Virginie d'un ton assez sec. Vous me parlez des Cerrar ou des Montemayor?

Germain eut un sourire.

— Mme de Cerrar est née Montemayor, mademoiselle l'impatience. Don Manuel est un authentique créole... C'est-à-dire, brillante écolière? fit-il préciser avec un regard de biais

— Quelqu'un de vaguement mulâtre.

— J'en étais sûr! Apprenez, jeune ignorante, que c'est une personne de pure race blanche, née aux colonies. Ai-je l'air d'un mulâtre?

Tout en se disputant, ils marchaient le long de la véranda et arrivèrent au bout de la maison. Ils la contournèrent et continuèrent leur promenade dans le jardin de façade.

— Nous parlions de don Cristobal de Cerrar, reprit Virginie, voyant qu'elle ne pouvait avoir le dernier not. Est-il votre ami?

— Non, pas même un camarade. Nous avons des rapports de bon voisinage, sans plus. J'avoue que j'aime beaucoup mieux son père, qui est quelqu'un de très bien.

— Cristobal n'est pas quelqu'un de bien?

— C'est un aventurier.

Elle l'étudia du coin de l'oeil certaine qu'il se troublerait, tout en disant:

— Evidemment, étant royaliste, vous ne pouvez que mal le juger.

Il ne réagit pas et répondit avec calme:

— Ce n'est pas parce qu'il est républicain que je le juge mal. C'est parce que sa façon d'agir est souvent blâmable. Je ne suis pas sectaire. J'essaye toujours de juger impartialement. Bien sûr, vous n'êtes pas forcée de me croire puisque vous ne me connaissez pas.

Virginie ne considérait pas l'impartialité comme une qualité, mais plutôt comme une faiblesse. Elle prenait toujours parti, violemment, parfois à tort, ou sans connaitre le fond de la question. En revanche, l'indifférence ne l'étonnait pas chez ce grand garçon flegmatique et simple à qui elle déniait toute personnalité.

Vers l'ouest, les fers d'un cheval sonnèrent sur la route pierreuse et les jeunes gens tournèrent la tête. Ur cavalier arrivait à quelques dizaines de mètres de la grille. Germain l'examina un instant.

— Quand on parle du loup ... dit-il.

— Ce n'est pas... balbutia Virginie, troublée par une émotion bien peu en rapport avec le sujet.

— Cristobal de Cerrar? Si.

(à suivre)

L'hôpital de Saint-Pierre aura-t-elle une nouvelle façade?

ST-PIERRE — Depuis déjà un bon nombre de mois, la direction de l'hôpital De Salaberry est entrée en négociations avec le "Manitoba Hospital Commission" au sujet des améliorations que devraient subir les facilités de l'hôpital actuel.

Les priorités considérées par la direction étaient de munir l'hôpital de dix lits de plus. La Commission a refusé d'accéder à cette suggestion croyant qu'il serait préférable actuellement d'effectuer d'autres améliorations plus opportunes.

La direction fut encouragée par le "Manitoba Hospital Commission" de procéder à l'achat d'un lot adjacent à l'hôpital en prévision d'un agrandissement futur si le nombre de patients augmente. Ce terrain est déjà acheté.

Le Bureau de direction désire mettre en marche les recommandations qui ont déjà été suggérées par le comité de construction et approuvées par le "Manitoba Hospital Commission". Il appartient aux contribuables de décider le 21 février, jour de votation, si oui ou non ils désirent que ces recommandations soient exécutées.

Voici les rénovations à l'édifice actuel qui sont sous plan et soumises à votre approbation: remplacement de toutes les fenêtres; installation de conduits d'oxygène dans les chambres; construction d'un département de pédiatrie; équipement d'air climatisé dans les salles d'opération; un incubateur; un appareil pour rayons-x; un électro-cardiogramme (radiographie du coeur); prévision pour appartements destinés aux formules — médicaments — (suggéré).

L'agrandissement proposé est de 32 par 48 pieds et comportera un soubassement et une entrée principale au niveau du plancher actuel, ainsi qu'une nouvelle salle du personnel et un bureau d'administration. De plus, une pouponnière et une salle d'attente de grandeur adéquate et avec facilités de salle de bain seront aménagées.

Carnaval

Un grand carnaval aura lieu à St-Pierre les 21, 22 et 23 février. Les étudiants de l'Institut Collégial St-Pierre, qui organisent ce carnaval, offriront un programme très intéressant: vendredi soir, boîte à chansons; samedi soir, soirée sociale; dimanche soir, soirée d'amateurs pour adultes et étudiants et couronnement de la reine du carnaval.

En plus, au cours des trois jours, il y aura joutes de hockey, ballon-balai et curling, courses de ski-doo dimanche après-midi et concours de cribbage.

Bienvenue à tous.

La campagne de recherche de la "Manitoba Heart Foundation"

La Manitoba Heart Foundation, dont la campagne dans le but de recueillir des fonds pour la recherche dans les maladies du coeur bat son plein au cours du mois de février, signale que "la recherche n'importe où aide partout". En effet, une découverte médicale dans un centre très éloigné est tout aussi significative pour les résidents d'une communauté que si elle avait été faite sur les lieux.

Le taux cardiovasculaire chez les adultes âgés de moins de 65 ans a diminué régulièrement depuis la première Campagne pour le coeur de 1958, vos dollars de contribution ayant accéléré la rapidité des découvertes.

Votre contribution au fonds de recherche sur les maladies du coeur les combat toutes: la crise cardiaque, l'hémorragie cérébrale, l'hypertension artérielle, la fièvre rhumatismale et la maladie du coeur d'origine rhumatismale, etc., ainsi que les maladies des vaisseaux sanguins.

Haywood

Va-et-vient

M. et Mme Hermas Labossière se rendirent à Minneapolis pour assister à une partie de hockey Montréal vs Minnesota.

M. et Mme Roland Dubé sont partis en automobile pour un voyage d'un mois en Floride.

M. Albert Gautron, de Winfield, C.-B., a passé une semaine à visiter ses parents et amis.

Prompt rétablissement à M. Michel Viallet et au jeune Michel Gagné, patients à l'hôpital de St-Claude.

Remerciements

Sincères remerciements au docteur Delaquis et à tout le personnel du Foyer Notre-Dame-de-Lourdes pour les bons soins prodigués à M. Joseph Gautron. Merci aussi aux dames qui ont servi un goûter à la salle paroissiale après les funérailles de M. Gautron, ainsi qu'à tous les parents et amis pour les marques de sympathie.

Hockey

Voici les résultats des parties de hockey des garçons âgés de 14 ans et moins: Rathwell 1, Haywood 12; Elm Creek 4, Haywood 5; Rathwell 1, Haywood 7; chez les filles: St-Claude 4, Haywood 5.

St-Adolphe

L.F.C.

N'ayant pas encore un an d'existence, notre petite équipe tient bon et va de l'avant. Chaque réunion apporte une nouvelle surprise, une discussion à propos, un sujet d'étude plus approfondi. Ainsi à notre dernière assemblée nous nous sommes lancées dans le gros problème de l'éducation de nos jeunes: ce que nous en pensons, ce que nous pourrions faire pour être nous-mêmes dans le vent avec eux, vivre leurs inquiétudes et leurs rêves.

La patinoire des petits est du nouveau à St-Adolphe et plusieurs dames de La Ligue se sont montrées généreuses en accompagnant leurs enfants pour les encourager et . . . s'encourager elles-mêmes à rester jeunes de coeur et de corps.

Dimanche prochain 23 février, rencontre générale à la salle de l'école pour jouer une bonne vieille partie de cartes et du bingo. Cette fois là nous jaserons plus sérieusement, sans tricher, même en se permettant quelques bonnes farces. Nous invitons bien cordialement nos amis des paroisses environnantes à venir apporter de l'inattendu, du nouveau, ou des nouvelles. Bienvenue à tous.

Ile-des-Chênes

Délégués

La L.F.C. a l'honneur de voir un de ses membres, Mme Emile Abraham, élue comme déléguée pour représenter la Ligue des Femmes Catholiques diocésaine. Mme E. Abraham s'est rendue à Saskatoon pour assister à une conférence sur "Jeunesse et Famille" qui eut lieu les 13 et 14 février. Ce mouvement est affilié à l'Institut Vanier.

Délégation

M. Louis Molin, qui fut membre de la Commission des quinze chargé d'organiser le Congrès-rallye de décembre, fera partie de la délégation manitobaine aux Etats Généraux du Canada Français. Ces assises qui se tiendront à Montréal du 6 au 9 mars prochain devront faire ressortir les aspirations nationales du peuple canadien-français et le diriger vers son avenir.

Caisse Populaire

La Caisse populaire d'Ile-des-Chênes tenait en janvier sa 24e assemblée annuelle. En 1968, un comité budgétaire fut établi, ainsi qu'un comité de publicité qui se chargea d'organiser deux soirées éducationnelles.

Merci à M. Athanas d'Auteuil, président sortant de charge et félicitations à M. Louis Molin, président élu, ainsi qu'aux nouveaux officiers qui ont accepté des charges aux divers comités: MM. H. Dugas, R. d'Auteuil, R. Beauchemin, A. Bérard et L. Trudeau.

Hockey

Le mardi 11 février, le club I-D-C a subi une défaite lorsqu'il rencontra Anola à l'aréna de Niverville. Le club local n'a fait aucun point tandis qu'Anola a compté 6 buts.

Une belle partie fut jouée contre St-Malo le jeudi 13 fév., à Niverville. Quoique l'équipe I-D-C n'ait pas fait de points et que St-Malo en a fait 7, le club I-D-C croit avoir joué une bonne partie.

Le samedi 15 fév., I-D-C a remporté la victoire à l'aréna de Lorette contre l'équipe d'Anola. I-D-C a compté 6 buts et Anola 5. Ont fait des points: Jean-Paul Courcelles et Gilbert Dumontier chacun 2; Marcel Leclaire et Lucien Beauchemin chacun un.

L'équipe I-D-C est en deuxième place pour jouer dans les semi-finales. Le rapport à date est 9 parties gagnées, une partie égale et 6 défaites.

AVIS AUX CORRESPONDANTS

Depuis quelque temps trop de chroniques du Manitoba ne nous parviennent que dans la matinée du mardi, ce qui ne nous laisse pas assez de temps pour l'impression du mercredi. Nous prions donc nos correspondants de s'assurer que leurs articles nous arrivent le lundi après-midi au plus tard, sinon ils seront reportés à l'édition de la semaine suivante.

Nous rappelons aussi que la Rédaction se réserve le droit de raccourcir ou de résumer les chroniques trop verbeuses et de supprimer les "va-et-vient" peu susceptibles d'intéresser les lecteurs en général.

LA REDACTION

La Broquerie

Eliminatoires provinciales du hockey

Juvéniles: le 12 février, à La Broquerie, La Broquerie 9, Steinbach 5; le 13 février, à Steinbach, La Broquerie 6, Steinbach 5. La Broquerie, gagnant de cette série, rencontre maintenant Stonewall.

Séniors: l'équipe Sénior de La Broquerie doit aussi participer aux éliminatoires provinciales. Les Habitants de La Broquerie rencontrent Poplar Point dans la Catégorie Intermédiaire C.

Bantams: 2e partie des semi-finales — le 15 février, à La Broquerie, Ste-Anne 4, La Broquerie 3.

La prochaine partie aura lieu le samedi 22 février.

Hockeyrama

Le tournoi de hockey, auquel figurait les quatre meilleures équipes du sud-est du Manitoba, à l'aréna de La Broquerie, durant la fin de semaine du 13 au 16 février est maintenant chose du passé. Hockeyrama, organisé par la Chambre de Commerce, pour venir en aide au hockey mineur, fut couronné d'un succès formidable grâce à la belle assistance tout au long du Tournoi.

Résultat des parties: jeudi 13 février — Dominion City 9, Morris 6; vendredi 14 février — La Broquerie 6, Ste-Anne 5; samedi 15 février — Ste-Anne 6, Morris 5; La Broquerie 5, Dominion City 2; dimanche 16 février — Dominion City 6, Ste-Anne 3; La Broquerie 11, Morris 0.

Position des équipes: La Broquerie, 6 points, gagne le premier prix de 300 dollars. Dominion City, 4 points, gagne le deuxième prix, 150 dollars. Ste-Anne, 2 points, gagne le troisième prix, 100 dollars. Morris, aucun points, gagne le quatrième prix, 50 dollars.

Meilleurs joueurs d'avant du tournoi: premier — Brian Derkash, La Broquerie; deuxième — Ken Wood, Dominion City; troisième — Ken Surcharski, Dominion City.

Meilleurs joueurs de défense du tournoi: premier — Paul Taillefer, La Broquerie; deuxième—Ray Gillespie, Morris; troisième — Albert Lepage, Ste-Anne.

Meilleurs gardiens de but: premier — Louis Balcaen, La Broquerie; deuxième — Neil Fenton, Dominion City; troisième — Dennis Perrin, Ste-Anne.

Gagnants des prix d'entrée: M. Fabien Laurencelle, don de l'Hôtel La Broquerie; M. Edmond Rocan, don de la Cour à Bois La Broquerie; M. Gérard Kirouac, don de la Coopérative La Broquerie; M. Hubert Bouchard, don de Chez René (nouveau commerce à La Broquerie); Mlle Margaret Bednar, don de la Compagnie Shell.

Dimanche soir avait lieu la clôture du tournoi par la présentation des trophées aux méritants par M. Georges Boily, maire, et M. Albert Vielfaure, M.A.L. L'équipe de La Broquerie remporta le trophée Hockeyrama. Brian Derkash se vit décerner le trophée pour le meilleur joueur d'avant. On présenta le trophée du meilleur joueur de défense à Paul Taillefer. Louis Balcaen gagna le trophée du meilleur gardien de but.

Remerciements

La Chambre de Commerce de La Broquerie remercie les équipes qui ont participé au tournoi. Un merci spécial aux nombreux supporters d'un peu partout qui sont venus les encourager à toutes les parties du tournoi.

Avis aux intéressés

La série semi-finale de la Ligue Provencher débute en fin de semaine. 1ère parie le jeudi 20 février à La Broquerie; 2e partie le samedi 22 février à Morris; 3e partie le dimanche 23 février à La Broquerie.

Va-et-vient

M. et Mme Hector Normandeau quittèrent La Broquerie en décembre pour se rendre en Amérique du Sud visiter leur fille aînée, la Rév. Soeur Anna Normandeau, à Sao Paulo, et revenir au Manitoba en janvier.

Partis de Winnipeg le 18 décembre par un froid de 4 degrés sous zéro, ils se retrouvèrent à Rio de Janeiro sous un soleil écrasant à une température de 100 degrés pour ensuite, sur le chemin du retour, arriver à Vancouver dans trois pieds de neige. Quel contraste merveilleux!

Quoique un peu fatigués, M. et Mme Normandeau furent accueillis à l'aéroport par un groupe de missionnaires canadiens dont Son Excellence Mgr Antoine Hacault, de St-Boniface, et la Rév. Soeur Anna. Durant tout leur séjour au Brésil, ils furent les hôtes des Révérendes Soeurs Grises. A Noël et au Jour de l'An ils participèrent à des fêtes typiquement canadiennes. On peut avoir du plaisir en mission!

Lors de leurs visites dans les paroisses ils eurent le bonheur de rencontrer entre autres les abbés J. Black, H. Dansereau, L. Verrier, G. Beaudry, J.-C. Rousseau, L. Lemay, Banville et ses parents, M. et Mme Banville, ainsi que les Rév. Soeurs L. Arsenault et C. Rioux, s.g.m.

Après quelques semaines au Brésil ils prirent l'avion à l'aéroport de Virocapus. Après de courts arrêts à Rio de Panama et Guatemala ils s'arrêtèrent à Los Angeles pour y visiter des parents et amis, anciens du Manitoba: MM. et Mmes Hector Joubert, Joseph Lord et Joseph Savard ainsi que Mme Auril Normandeau et sa famille, puis à Vancouver où ils rendirent visite à une cousine, Mme Ernest Therrien, et rencontrèrent M. et Mme Louis Fournier.

M. et Mme Normandeau désirent remercier les missionnaires à Sao Paulo pour leur généreuse hospitalité à l'occasion des Fêtes. C'est un souvenir inoubliable.

Assemblée de la Caisse Populaire

Le mardi soir 11 février avait lieu l'assemblée annuelle de la Caisse Populaire de Ste-Agathe.

Le président, M. Gustave Lévesque, souhaita la bienvenue à l'invité d'honneur, M. René Toupin, à M. l'abbé A. Couture, curé, et à tous les assistants. Suivirent la lecture des minutes par Mme Laurence Dorge, gérante; le rapport de la direction par M. Gustave Lévesque; du comité de crédit par M. Roland Gagnon; du comité de surveillance par Mme Gabrielle Lemoine, et du rapport financier par Mme Laurence Dorge. Ces rapports furent adoptés après étude et commentaires.

On procéda ensuite à l'élection des officiers qui donnèrent les résultats suivants: bureau de direction, MM. Louis Gratton, Gustave Lévesque (président), Jean-Léon Ouimet (vice-prés.), Emilien Fenez et Léopold Baudry. Au comité de crédit: MM. Roland Gagnon, Donat Alarie et Jean-Maurice Lemoine. Au comité de surveillance, Mme Yvette Courcelles, M. Léon Courcelles et Mme Raymond Lapointe.

Remerciements

Maintenant qu'elle est à peu près rétablie, Mme Edouard Dumesnil désire remercier parents et amis qui lui ont rendu visite à l'hôpital ou lui ont exprimé quelques marques d'affection pendant sa maladie.

Malades

Mme Adolphe Lemoine est de retour d'un séjour à l'hôpital de Morris.

Prompt rétablissement à tous les malades et convalescents.

Lorette

Shower d'église

Toutes les dames et demoiselles de la paroisse sont invitées à venir prendre part au "shower d'église" qui aura lieu à la salle paroissiale le dimanche 23 février à 2 h. p.m. On leur demande aussi d'apporter chacune un objet quelconque qui sera mis en vente au thé printanier au profit des oeuvres paroissiales.

Malades

Prompt rétablissement à M. René Gendron, hospitalisé à Ste-Anne ainsi qu'à M. Edouard Tétreault, garagiste, qui a dû subir une opération au coeur le mercredi 12 février.

Statistiques

Les statistiques de la paroisse pour l'année 1968 rapportent qu'il y a eu 32 baptêmes, 11 mariages et huit funérailles sur une population de 1250 catholiques comprenant 225 foyers.

L.F.C.

Quatre dames de la Ligue des Femmes Catholiques se sont rendues à la réunion genre Mini-Rallye à Transcona. Ce sont Mmes Priscille Chaudouet, Lucie Gagnon, Flore Lécuyer et Rosa Therrien. Elles sont revenues des plus satisfaites des informations reçues des conférenciers.

La Ligue a reçu des nouvelles d'une religieuse de Beyrouth, au Liban, en charge d'une vingtaine d'arabes et qui nous informe qu'elle manque de vivres et de couvertures pour ses orphelines. Elle tend la main à quiconque voudrait lui faire parvenir une aumône, aussi minime soit-elle, afin de pouvoir fournir du pain ou au moins le plus nécessaire à ces déshéritées.

Voici son adresse: Rév. Sr Marie-de-l'Eucharistie, Directrice C.E.C., missionnaire, C.P. 6560, Beyrouth, Liban. Un chèque saura lui parvenir à cette adresse.

La Société d'Aide à l'enfance

Un foyer pour Monique et Marie

Ce qui rejouit le plus le coeur d'une travailleuse sociale de la Société du Bien-être des enfants est sans aucun doute celui de placer des enfants dans des foyers adoptifs. Voici une expérience, vécue récemment par l'une d'elles, qu'on aimerait à vous faire partager:

Il s'agit de deux jumelles indiennes âgées de 2 ans, qu'on appellera Monique et Marie, pour lesquelles la Société a trouvé un foyer dans une localité du nord de la province, ayant trop de candidats dans le Winnipeg métropolitain pour le nombre de foyers.

Vêtues de costumes de neige rose vif, ces petites Indiennes étaient adorables et leurs yeux noirs brillaient à la pensée d'une promenade en auto. A bord de l'avion, la travailleuse sociale eut à faire face à la concurrence des passagers et de l'hôtesse pour l'attention des petites à sa charge. Tout le monde s'ingéniait à les amuser et à leur faire plaisir.

Rendues à destination, elles ne tardèrent pas à faire connaissance avec leurs nouveaux parents et, le lendemain en visitant l'endroit où travaillait leur père, la travailleuse sociale apprit que les quelque 200 employés étaient au courant de sa joie et qu'un bon nombre fumait déjà ses cigares.

Ceci n'est pas un cas isolé. La Société du Bien-être des enfants de Winnipeg a donné en adoption 502 enfants l'an dernier. De ce nombre près de cinquante pour cent étaient d'origine indienne ou de sang mêlé et 150 d'entre eux furent placés en dehors de la ville. On sait que le Winnipeg métropolitain possède les trois seuls hôpitaux de maternité de la province et que cela signifie que les filles-mères, qui désirent cacher leur identité, viennent ici: 519 l'année dernière. Celles qui veulent donner leur enfant en adoption le laissent au soin de la Société. Il y a aussi des parents qui ne peuvent pas élever leurs propres enfants et qui les donnent en adoption. Il est donc impossible pour la Société de trouver assez de parents adoptifs dans la région immédiate.

Les citoyens du Manitoba peuvent être fiers du travail fait par la Société et ses travailleurs et de l'appui qu'ils leur apportent. Le travail lui-même apporte beaucoup de satisfaction à ceux qui s'y consacrent.

N.-D.-de-Lourdes

Bonspiel annuel des Chevaliers de Colomb

Le dimanche 9 février eut lieu le bonspiel annuel des Chevaliers de Colomb à Notre-Dame-de-Lourdes. Malgré la tempête de neige de l'après-midi, une dizaine d'équipes y prirent part.

Voici le nom des gagnants: 1ère compétition — 1er prix, l'équipe de Pierre Mabon avec Ida et Meinrad Roch et Raymond Yarjau; 2e, l'équipe de Paul Messner avec Monique Messner, Edith et Henri Labossière; 2e compétition — 1er prix, l'équipe d'Aurèle Hébert avec Michel Picton, Henri Gevaert et Marcel Dufault; 2e, l'équipe de Jean Mabon avec Colombe et Louis Chabbert et Guy Augert; 3e compétition — 1er prix, l'équipe d'Antoine Charrière avec Marcel Delaquis, Constant Dupasquier et Marcel Charrière; 2e, l'équipe de Gérard Badiou avec Odile Badiou, Bernard Comte et Gérald Vigie. La compétition la plus contestée fut la troisième. Après deux manches supplémentaires, malgré les efforts considérables de Bernard, l'équipe de Gérard Badiou devait baisser pavillon devant l'équipe Charrière.

Le frère Wilfrid Décosse, Grand Chevalier du Conseil, remercie tous ceux qui ont contribué à cette rencontre, surtout les dames des Chevaliers qui ont préparé le goûter, et le frère Josaphat pour son aide bénévole avec son camion.

La prochaine rencontre se tiendra le 9 mars à Somerset pour la partie de ballon-balai. Les dames des Chevaliers sont cordialement invitées à y prendre part. On promet une partie intéressante.

La réunion mensuelle avec installation des officiers aura lieu le lundi 3 mars à Somerset. Le député du district sera présent. Qu'on veuille bien se rappeler les dates des 3 et 9 mars.

Bonspiel de l'école secondaire

Les 15 et 16 février eut lieu le bonspiel annuel de l'école secondaire auquel 21 équipes prirent part. Les gagnants de la première compétition furent: 1er prix, l'équipe de Roger Fouasse avec Denis Chabbert, B.-A. Bourdeaud'hui et Dianne Chabbert; 2e, l'équipe de Lorraine Landry, de Somerset; 2e compétition — 1er prix, l'équipe de Raynald Kolly avec Gilles Bazin, Lilliane Pantel et Lucille Baron; 2e, l'équipe de Gilles Roch.

Autre bonspiel

Les 4 et 5 février avait lieu le bonspiel annuel de "Massey-Ferguson" avec neuf équipes. Les villages représentés étaient Altamont, Somerset, Rathwell, Swan Lake et Notre-Dame. Les gagnants furent: 1ère compétition — 1er prix (balais "Massey-Ferguson" pour chacun des joueurs), l'équipe de René Van Cowenberghe avec G. DeBlonde, E. Van Cowenberghe et Ray Adams (cette équipe se rendait à Treherne pour la joute semi-finale régionale); 2e (casquette "Massey-Ferguson"), l'équipe de Raymond Delf avec Wilson Forbes, Archie Morrison et Allan Pritchard.

MM. Marcel et Lionel Deroche, représentants de Massey-Ferguson, remercient chaleureusement les équipes qui ont participé à ce tournoi.

Remerciements

Les enfants de M. Victor Bazin désirent remercier tous ceux et celles qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par leur assistance aux funérailles, offrandes de prières ou de messes, à l'occasion du décès de leur père. Merci aussi aux servants de messe et un merci spécial à MM. les abbés Jean-Marie Gagné, Roger Bazin, Réginald Prescott et Gérard Clavet.

Assemblée

Le 28 février, à l'auditorium de l'école secondaire de Notre-Dame-de-Lourdes, à 8 h. du soir, M. Fred Weir, du ministère d'Agriculture, donnera une conférence sur le soin des plantes et l'entretien de cours paysagées.

Chambre de Commerce

Le jeudi 20 février, à 8 h. du soir, à la salle municipale, se tiendra l'assemblée annuelle de la Chambre de Commerce. Puisque la Chambre de Commerce est une organisation paroissiale, espérons qu'il y aura bonne assistance.

Cordonnerie à Lourdes

M. Jules Tinguely désire remercier ses nombreux clients servis au cours des 43 dernières années et tient à les avertir qu'il fermera son atelier le 1er mars. Félicitations à M. Tinguely et heureuse retraite. A M. Fernand Dupasquier qui continuera ce service dans le district, tous souhaitent bonne chance et grand succès.

Dunrea

Assemblée annuelle

Le lundi soir 10 février se tenait à la salle paroissiale la 26e assemblée de la Caisse populaire avec une assistance bien raisonnable, vu la température inclémente. La séance s'ouvrit par la prière des coopérateurs, puis l'assemblée suivit son cours: mots de bienvenue à tous par le président, M. N. Boulet, qui fit la lecture des minutes de la dernière assemblée annuelle, donna un compte rendu des quelques améliorations nécessaires apportées au local de la Caisse: nouvelle fenêtre frontale et couche de peinture à l'extérieur.

Au cours de l'année écoulée, on célébra le 25e anniversaire de la fondation de la Caisse avec banquet et soirée sociale qui obtinrent un grand succès. Pour cet heureux événement, deux plaques furent présentées par la Fédération des coopératives et la Centrale des Caisses Populaires avec souhaits d'usage. Ce fut l'événement principal de l'année qui, en somme, fut la meilleure depuis la naissance de la Caisse.

M. le président offrit, de la part de tous, ses remerciements à la gérante, Mme Richard Rondeau, qui se donne toujours avec un sourire pour la cause.

La Caisse compte 19 nouveaux membres, ce qui donne 116 adultes, 39 enfants et 9 associations.

Mme Rondeau donna ensuite un compte rendu des recettes et dépenses, etc., pour l'année écoulée, puis M. Joseph Boulet, président du comité de crédit, qui comprend aussi MM. T. Boulet et Henri Côté, lut son rapport. Les officiers de ce comité tinrent 26 réunions au cours de l'année. La somme de $32,326 fut prêtée, et les officiers de ce comité sont satisfaits de la probité des emprunteurs.

M. A. Lavoie, président du comité de surveillance, qui comprend aussi MM. Henri Beaupré et R. Ellis, lut le rapport de ce comité qui s'est réuni 11 fois pour la revue des livres, etc. Pendant ces dernières semaines, on envoya à chaque sociétaire un compte rendu de leurs dépôts.

Ensuite, on procéda à l'élection de nouveaux officiers qui donna les résultats suivants: M. N. Boulet, réélu président; M. Raymond Côté remplace M. R. Rondeau, sortant de charge au comité de direction; au comité de surveillance, M. Henri Beaupré, qui devait se retirer, est encore élu pour trois ans; M. Guy Paradis remplace M. Joseph Boulet, sortant de charge au comité de crédit.

Invité à adresser la parole, M. P. Peters, président de la Caisse de Killarney, fut des plus intéressants, mêlant un mot d'humour aux conseils pratiques énoncés avec facilité et aisance. Une de ses histoires comiques se rapportait à la coopération qui se trouve dans la participation des sociétaires d'une Caisse. Leçon pratique: s'aider en aidant les autres.

M. l'abbé A. Morand, curé, se fit un devoir de faire acte de présence et adressa la parole avec beaucoup d'à-propos.

Merci à M. le curé, à M. Peters, à Mme Rondeau et aux généreux officiers des différents comités qui donnent bénévolement de leur temps pour voir au bon fonctionnement de la Caisse populaire.

Funérailles

Le mardi 11 février, un bon nombre de gens de cette localité se sont rendus à l'église Unie de Killarney pour assister aux funérailles de M. Jos. Hodgson, citoyen âgé du village de Dunrea, décédé ces jours derniers à l'âge de 78 ans. Il était de religion protestante mais l'ami de tous. Les obsèques eurent lieu au cimetière de Killarney.

NOUVELLES AGRICOLES EN BREF



Plantes douées de mémoire

OTTAWA — Un scientifique du ministère de l'Agriculture croit bien faire sourciller plusieurs collègues botanistes en émettant l'hypothèse que les plantes sont douées de mémoire. Il admet que le profane acceptera cette théorie beaucoup plus facilement que le professionnel. M. Fergus MacDowall pousse l'affront plus loin en supposant que les plantes sont dotées de deux types de mémoire, soit la mémoire génétique et la mémoire du milieu. Le scientifique prétend que des renseignements héréditaires sont gardés dans les cellules et, à mesure que croit la plante, elle pige à même cette réserve pour pousser à l'image des parents. Il faut donc conclure que si l'on accepte cette théorie, on accepte l'idée que les plantes ont de la mémoire.

☆ ☆ ☆

Importations de semences

OTTAWA — Les importations de semences de grande culture au cours des cinq mois juillet-novembre de l'an dernier ont dépassé d'environ 400,000 livres celles de la période correspondante de 1967.

Les augmentations ont été particulièrement sensibles pour le maïs, le mil (la fléole), la luzerne, les pâturins, les pois, le ray-grass annuel, la fétuque rouge traçante, le trèfle rouge et quelques autres. Il y avait pénurie au pays dans certains cas — celui de la luzerne entre autres — par suite des intempéries du printemps et de l'automne derniers. Au contraire, le Canada a réduit ses importations de blé, d'agrostide blanche, de ray-grass vivace et d'alpiste roseau, pour ne nommer que celles-là.

Les Etats-Unis ont été notre principal fournisseur, comme d'habitude. La Hollande, le Danemark, la Grande-Bretagne et la Nouvelle-Zélande et quelques autres pays nous en ont aussi vendu certaines quantités.

Les approvisionnements actuels de graines de grande culture devraient suffire à nos besoins, mais les prix de 1969 seront probablement un peu supérieurs à ceux du printemps 1968.

☆ ☆ ☆

Secoueur pour arbres fruitiers

SUMMERLAND, C.-B. — Un nouvel appareil conçu pour récolter les fruits des arbres a été mis au point par des ingénieurs du ministère de l'Agriculture du Canada. De construction simple et robuste il s'agit de deux cadres d'attrapage, un système de convoyeur et d'un secoueur commercial.

Aux deux cadres d'attrapage, on fixe une toile que deux hommes peuvent facilement transporter et placer à un angle pour diriger les fruits vers le convoyeur qui les transportera jusqu'aux boîtes. Les fruits seront alors déposés dans les caisses par un mécanisme conçu pour éviter les meurtrissures.

Le secoueur, mû par un tracteur, est fixé à l'arbre qu'il agite pendant quelques secondes pour en détacher les fruits. Une difficulté à surmonter est le grand nombre de fruits qui y demeurent attachés.

(Information — Ministère de l'Agriculture)

☆ ☆ ☆

Une diplômée de l'université de Manitoba en service au Chili

De nouvelles techniques pour la culture du maïs présagent pour le Chili la prospérité et devraient faire de cette république essentiellement importatrice de l'Amérique du Sud un pays exportateur.

Mlle Elizabeth McKerlie, diplômée en agriculture de l'Université de Manitoba, s'est spécialisée dans le traitement des légumes tout en travaillant à l'obtention d'une maîtrise en agronomie. Depuis 1966, elle poursuit du travail de recherche à l'Instituto de Investigaciones au Chili, pour le compte du Service universitaire canadien outre-mer (SUCO).

Elle rapporte qu'environ 65 pour cent du maïs récolté au Chili sert à nourrir la volaille, 20 pour cent à nourrir le bétail et que 15 pour cent est absorbé par l'industrie.

Une grande production de maïs signifie donc plus de boeuf et de porc et une plus grande étendue de terrain en culture.

(Développement International, novembre 1968)

☆ ☆ ☆

"Condamnés à bien nous entendre"

"Nous sommes condamnés à nous entendre, sinon c'est le chaos. Je comprend que ça nous bouscule mais c'est une attitude légitime que nous devons prendre; être contre une véritable politique de mise en marché équivaut à refuser la stabilité agricole à laquelle nous aspirons pourtant tous."

Ces commentaires exprimés par M. Albert Allain, 1er vice-président de l'Union Catholique des Cultivateurs du Québec, lors du récent congrès de la Fédération Canadienne de l'Agriculture à Québec, dénotent à quel point la situation est difficile en matière de mise en marché des produits agricoles au Canada.

Une résolution adoptée par le Congrès stipule notamment que la Fédération devra faire des pressions auprès des gouvernements provinciaux et fédéral en vue d'adopter les législations nécessaires à la mise sur pied de commissions pouvant opérer dans deux ou plusieurs provinces.

Elle insiste en outre pour que soit conduit à bonne fin le travail déjà entrepris en vue de l'organisation d'une commission nationale pour la mise en marche des oeufs de consommation. De même, elle réclame l'établissement d'une commission nationale de la pomme de terre, une étude approfondie sur la mise en marché au Canada des viandes rouges et de la volaille, etc.

(Terre de Chez Nous, 5 février 1969.)

LE CARNET POSTAL

M. Franz Melzer, facteur de Bad Heilbrunn dans l'Allemagne de l'Ouest qui déborde d'activité, a récemment hérité d'un ancien cor postal à condition qu'il s'en serve pendant sa tournée.



Le scientifique Howard Fredeen reçoit du ministre de l'Agriculture, M. H. A. Olson, un chèque au montant de 2,500 dollars pour son apport à l'agriculture canadienne. Sur la photo, on aperçoit également Mme Fredeen.

L'Institut collégial St-Paul d'Elie

Soirée de la St-Valentin

Y a-t-il meilleure manière de célébrer la grand fête de la St-Valentin que par une soirée dansante? Ceci fut réalisé dans le gymnase de l'école. Au son de la musique vibrante des "Délégations", plusieurs se réunissaient pour en faire un succès. Le décor du gymnase augmenta l'enthousiasme des élèves. N'oublions pas de mentionner le clou de la soirée qui fut le couronnement de la reine, Monique Gervais, et du roi, Vianny Vandewaeter. Un gros merci à tous ceux qui ont si librement offert leurs services.

Diverses activités

En marche est le commencement de notre premier journal. Il sera probablement mensuel. Espérons que l'idée et les plans se réaliseront prochainement.

La nature n'interrompt certainement pas les sports, car de gauche à droite se projettent diverses activités athlétiques. Le curling est maintenant à pleine force et nous aurons notre bonspiel annuel les 20 et 21 février.

Bien au chaud, le sport favori est certainement le basketball. Comme notre équipe accepte les défis des autres écoles, les classes aussi se lancent les défis au basketball. L'intérêt est toujours très grand. Le malheur des uns fait le bonheur des autres.

Claudette Piché,
12e année.

St-Malo

Filles d'Isabelle

L'assemblée mensuelle du mois de janvier fut très courte, étant donné que c'était plutôt une soirée récréative. Malgré une température inclémente, plusieurs membres étaient présents. Nous en profitons pour féliciter les membres de Dufrost qui, malgré une distance de sept milles, sont assidus aux réunions.

Le comité social avait préparé un goûter avec un café et agrémenté d'un verre de vin. Un cadeau fut présenté à l'aumônier, M. l'abbé R. Nadeau, en reconnaissance de son dévouement envers l'organisation. Ce dernier sut remercier par des paroles toujours si bien choisies.

Après l'achat et l'installation de la crèche extérieure à Noël, il reste encore un peu d'argent recueilli à notre soirée du bon vieux temps. Ce montant sera remis à M. le curé pour l'amélioration de cette crèche.

A l'occasion de la St-Valentin, des petits cadeaux furent envoyés à trois anciens de la paroisse qui, malgré leur jeune âge, doivent demeurer dans des institutions à la suite d'accidents ou de maladies incurables.

Le cours sur l'éducation sexuelle (aspect physique et psychologique) fut donné par le Dr R. Cantin et M. Roger Dubois, psychologue et ancien de la paroisse. La causerie fut beaucoup appréciée par l'assistance nombreuse. Merci sincère à ces deux conférenciers.

Le deuxième cours qui traitera de l'aspect moral sera donné par M. l'abbé R. Roy, du Petit Séminaire. Les cours de catéchèse pour adultes sont aussi donnés et s'adressent à tous ceux qui désirent connaître et comprendre davantage les changements qui bouleversent actuellement notre vie. Tous devraient se faire un devoir d'assister à ces causeries données par des personnes compétentes.

Les 7, 8 et 9 février avait lieu le carnaval organisé par les jeunes du Club l'Ami. Ceux-ci ont fait un travail merveilleux. Un grand merci à tous ces jeunes qui se sont dévoués pour faire de ce carnaval un succès, et à tous ceux qui ont bien voulu les encourager dans leur projet.

A l'occasion du 75e anniversaire de naissance de Mme M.-A. Dubois, un des membres les plus âgés, nous lui avons chanté "Bonne fête", et quelques membres se sont chargés de servir un souper familial à la salle paroissiale.

Le comité de recrutement lance une invitation toute spéciale à toutes celles qui aimeraient se joindre à notre cercle dans un avenir rapproché.

Notre bazar se tiendra au printemps. Avis donc à tous ceux qui voudraient nous prêter main-forte en confectionnant des objets pour vendre, tels que coussins, tabliers, jouets rembourrés, etc.

Prompt rétablissement à nos nombreux malades de la paroisse.

La rédactrice

Le sort de 1,435,000 Allemands

Le sort de 1,435,000 Allemands disparus pendant la guerre ou au cours des années suivantes, n'a encore pu être élucidé. Les centrales de recherche de Hambourg et de Munich ont, depuis 1945, pu répondre à 10 millions de demandes sur 14 millions de cas qui lui ont été signalés. Les résultats positifs obtenus par la Croix-Rouge allemande sont notamment dus à la collaboration avec ses homologues de l'Europe de l'est et du sud-est.

L'effet des recherches sur la radiation chez les poulets

On vient de publier le premier rapport soumis par l'équipe de recherche, sous la direction du Dr G. C. Hodgson (science-animale) et du Dr M. A. K. Hamid (génie-électrique), de l'Université de Manitoba, qui a fait des recherches sur les effets de la radiation sur les jeunes poulets depuis 56 semaines. Ce projet comportera trois autres périodes de recherche de 56 semaines chacune.

Les expériences ont été faites à l'aide d'ondes ultra-courtes et n'ont révélé aucun effet nocif ou autre sur les poulets.

Les personnes intéressées à se procurer des renseignements détaillés sur ces expériences peuvent en faire la demande en s'adressant à M. Jim Cameron, à l'Université de Manitoba, Fort Garry, Manitoba; numéros de téléphone: 474-9518 ou 334-5344.

Les expériences d'une Jeune Franco-Manitobaine en Haute-Volta

"Afrique, dis-moi Afrique..."

par Emilienne Bohémier

(Suite)

"Terre d'accueil et de sagesse..."

Par mes élèves, j'ai pu aussi entrer en contact avec leurs familles, être invitée dans leurs cases à partager leur nourriture et à découvrir leur vie. J'ai souvent été voir les filles chez elles et j'ai toujours été très bien reçue. J'aime beaucoup partager avec ces gens leur vie simple et rudimentaire, manger avec eux assise par terre, prendre de la main leur bouillie de mil dans la même marmite, ou bien boire leur bière de mil, le dolo, dans la calebasse commune qui circule de bouche en bouche. J'ai été invitée à expérimenter moi-même les travaux ménagers, et j'ai pilé le mil, balayé la case, décortiqué les arachides. J'ai regretté souvent de ne pas comprendre leur langue, à part quelques mots, mais malgré tout on se comprend quand même, on se sent accueilli. Ils ont en effet un sens extraordinaire de l'accueil et de l'hospitalité. Malgré leur pauvreté, je ne suis jamais sortie d'une case sans avoir reçu des cadeaux: des fruits, des oeufs, des pintades vivantes, des arachides, des beignets, ce qu'ils ont, et il ne faut pas refuser sous peine de les blesser vraiment. C'est une réelle détente pour moi chaque fois que je pars en brousse voir quelqu'un, et je me sens bien plus proche de la véritable Afrique que lorsque je reste au collège, où nos filles sont malgré tout dans la minorité évoluée et réagissent très différemment des gens de brousse. Se croyant des demoiselles, elles aiment à se faire servir et méprisent parfois les illettrés, Pourtant ceux-ci ont bien souvent des qualités que l'instruction malheureusement leur a fait perdre à elles. Le sens de la famille et du clan est très puissant chez eux, tout se conçoit par liens de parenté, et dès que l'on a été reçu chez eux, on est de la famille. Cette famille africaine qui s'étend si largement, englobe les vivants et les morts, et parfois tous les gens d'un même village.

Enfin ils sont profondément religieux; spontanément tous croient en Dieu, autant les fétichistes que les autres, et les sorciers sont très importants, de même que les esprits des morts ou les génies. Quant aux chrétiens, ils sont dans l'ensemble convaincus et m'étonnent parfois! L'église est pleine chaque matin, pour la messe de six heures, de gens qui ont fait peut-être plusieurs kilomètres à pied et qui chantent et prient sans respect humain. Si les évolués ne sont souvent chrétiens que de nom (car c'est une marque de civilisation que d'être chrétien ou musulman, d'avoir une religion "reconnue", et tous les fonctionnaires se doivent d'en avoir une pour être considérés), les "broussards", eux, le sont vraiment et ont du mérite à cela! En effet, pour se convertir, il faut renoncer à beaucoup de choses: coutumes païennes, fétichisme, polygamie, toutes choses qui depuis des siècles sont ancrées en eux. Le respect humain n'existe pas non plus ici, à cause sans doute de leur tempérament même, de ne pas trop se tourmenter pour l'opinion des autres. Pour Noël, par exemple, deux cents catéchumènes adultes vont être baptisés. Depuis quatre ans ils se préparent chaque matin par la catéchèse, avant leur travail. Il faut un certain courage et surtout de la persévérance. D'ailleurs la présence de ces nombreux catéchumènes garde vivante l'ardeur de tous. Voir deux mille adultes baptisés le même jour, c'est assez impressionnant! et j'aime aussi les messes en moré (langue du pays), très vivantes, où chacun est comme chez lui. Parfois on dirait presque une place de marché! Les femmes allaitent leurs petits, les gosses jouent, les oiseaux ou même les chiens passent, et cela ne gêne pas l'attention de tous. A côté des messes au Canada ou en France, qui sont souvent réfrigérantes, je comprends que de jeunes Africains soient déboussolés et perdent la foi en arrivant. Cette église toute jeune est affrontée pourtant à de nombreux problèmes. En tout cas, l'expérience de l'Afrique oblige, il me semble, à repenser sa foi et à la personnaliser, car l'on en revient vite à l'essentiel. Eloigné de son pays, de sa famille, de son milieu naturel, on se trouve vite en face de soi-même et de Dieu, et les choses prennent leur vraie place. Le paysage même nous y porte, les grands espaces, le silence de la nuit, la monotonie toute plate des pistes et de la brousse.

Ces gens simples de la brousse sont encore très primitifs, ils vivent dans l'ignorance et avec le strict minimum. Ils sont livrés aux rivalités sensibles des familles et des clans, aux superstitions et aux pouvoirs des sorciers. Aussi il existe des "philtres d'amour" qu'un garçon peut faire boire à une fille pour la rendre physiquement incapable de résister un moment à l'attrait sexuel. Aussi beaucoup de filles sont-elles enceintes très jeunes. Au collège même, plusieurs ont été renvoyées cette année pour cela, et dans tous les collèges c'est la même chose. Et les sorciers ont parfois des pouvoirs surprenants! Pour ce qui est par exemple d'empoisonner quelqu'un qui leur déplait, ou de faire tomber la pluie sur leur champ et non celui du voisin, ou de rendre fou, ou de faire cracher des éclats de verre, des cheveux, ou des cailloux, à une femme qui les a "insultés", etc... Et pourtant, malgré tout, ils ont l'air heureux, ou peut-être seulement résignés à leur sort, victimes d'une sorte de fatalisme qui leur fait tout accepter sans chercher à changer... et d'ailleurs le soleil arrange bien des choses et estompe même la plus grande misère. Néanmoins, devant ce peuple qui sait être travailleur et qui se heurte à tant d'obstacles naturels, on ne peut s'empêcher de comparer un peu entre les pays riches qui ont plus qu'il ne faut, alors qu'ils ne le méritent pas plus que les autres et que souvent ils utilisent mal leurs richesses, et ce pays qui, avec quelques milliards, serait transformé: on pourrait construire des routes, ce qui permettrait le commerce, puis les usines et le développement. Pour l'instant, malgré l'aide reçue et le régime sévère d'austérités instauré par le gouvernement actuel, elle ne peut que végéter sans grand espoir de s'en sortir.

(à suivre)

Vol. 56—No 43

ON DEMANDE — Bonne bilingue capable de jouer du piano pour prendre soin de 3 enfants d'âge pré-scolaire. Doit aimer le dessin, la lecture et travailler avec des jeunes enfants. Résiderait chez employeur. Chambre et salle de bain privées. Salaire. **Prière d'appeler 453-1021.** 41-646-43C.

ON DEMANDE — Au Parc Windsor, un ou deux foyers nourriciers temporaires pour frère et soeur d'âge scolaire (8 et 6 ans). Parents malades. Pupilles de la Société de l'aide à l'enfance. **Composer 253-1145.** 43-654-43C.

A LOUER — Boul. Provencher, petite chambre meublée. Facilités de cuisine. Stationnement. Possession immédiate. **S'adresser à Boite 650, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2.** 42-650-43C.

A LOUER — St-Boniface. Beau logis dans duplex. Près autobus et écoles. 3 petites chambres à coucher, salon, cuisine, salle de bain. Garage. Meublé ou non. Libre: 15 mars ou 1er avril. S'adresser à 540, rue Ritchot, ou composer 247-9221. 43-657-T.F.

A LOUER — Norwood. Logis: 4 pièces. Poêle et réfrigérateur. Salles de bain privées. Autobus à la porte. **Composer 233-5618.** 43-653-T.F.

A VENDRE ou A LOUER — Ste-Anne, Man. Maison moderne: 7 pièces. Libre: 1er mars. **Pour renseignements, s'adresser à Philippe Perron, C.P. 11, St-Norbert. Téléphone: 269-2114.** 42-651-44P.

A VENDRE — St-Boniface, rue Mason. Duplex: 5 pièces, 1 chambre à coucher en bas; 4½ pièces, 2 chambres à coucher en haut. Entrées privées. **Appeler 256-4925 après 6 h. p.m.** 42-652-43C.

A VENDRE — Maison de rapport, près hôpital St-Boniface. 2 étages complètement séparés. 3 pièces en haut, 3 en bas. Bon revenu. Louée à l'année. Soubassement à la grandeur. Chauffage: huile. 2 plomberies. Garage. Plein prix: $14,900. **Signaler: 253-5979, après 5 h. p.m. seulement.** 43-656-44C.

A VENDRE — Quelques propriétés dans village. Choix varié. **S'adresser à: Eugène Labelle, représentant d'Assurances Coopératives, St-Pierre, Man. Tél.: 433-7758.** 38-613-46P.

COMMERCE A VENDRE

Dans centre canadien-français du Manitoba. Pour cause de santé. Magasin comprenant vente des marchandises suivantes: outils de ferme, accessoires pour autos, ligne complète de quincaillerie et ferronnerie, vêtements et souliers, cosmétiques, ustensiles électriques, meubles, bonbons, etc. Aussi ficelle pour lieuses. Paiement comptant pour tout cela au prix de l'inventaire. Bâtiments: magasin 50' x 104', entrepôt 40' x 46'. Tout l'équipement pour le commerce et maison de 6 pièces. Occasion unique pour famille désirant avoir revenu annuel net de plus de $16,000. Population du district: 5,000. Village avec toutes commodités, égouts, eau, gaz naturel, etc. **Ecrire à Boite 655, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2.** 43-655-43C.P.7

OLIVER, BROWN & SCHRAG LTD.
696, chemin Elisabeth
Téléphone: 253-1361

ISABEL DRENKER
Téléphone: 247-8095

A VENDRE

PARC WINDSOR
3 chambres à coucher. Grande cuisine avec belles armoires en bois de teck. Salle de bain: 4 unités et table de toilette. Près autobus et écoles. Mensualités: $124 P.T.I.

ST-BONIFACE
Maison: 6 pièces, 2 ou 3 chambres à coucher. Cuisine avec dinette attenante. Idéale pour couple jeune ou retiré. Près de toutes commodités.

ST-BONIFACE
Rue Des Meurons. Magasin: épiceries et viandes. Avec logis 2 chambres à coucher. Très bien équipé. Bon chiffre d'affaires.

ST-BONIFACE
Rue Archibald. Grill et restaurant avec résidence: 5 pièces attenante. Bonne clientèle locale et de camionneurs. Cause de vente: maladie. $7,000 comptant, balance à termes.

ST-BONIFACE
Grande maison: 5 chambres à coucher. Convenable pour grande famille ou revenu. Logis loué à $60. Fini stuc. Crauffage: gaz. Garage et patio.
41-645-43C.

KLEM'S CATERING
Mariages, banquets, fins de semaine. Servons repas chauds avec holopchis, même sur semaine. **Composer 256-0101.** 18-414-T.F

ARMAND AYOTTE REALTY ET ASSURANCE GENERALE LTEE
191, boulevard Dollard
St-Boniface

A VENDRE

St-Boniface — Près école, bungalow moderne: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Grand terrain. Garage double. $1,200 comptant, balance à termes.

Rue St-Jean-Baptiste — Près écoles. Propriété: 3 rapports. Revenu mensuel: $265. $2,500 comptant, balance portée par propriétaire à 8%.

St-Boniface — Restaurant avec résidence de 6 pièces attenante. Bon commerce établi depuis longtemps. Tous accessoires en très bon état. Contient aussi petit commerce d'épicerie. Revenu annuel: $30,000.

St-Boniface — Près école, bungalow moderne: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Lot: 54' x 180'. Garage double, patio, jardin.

St-Boniface — Rue Langevin. Maison de rapport: trois logis avec entrées privées, comprenant grand logis moderne de 3 chambres à coucher. Deux pièces et salle de bain au sous-sol. Bon revenu. Comptant requis: $7,000. Balance à termes.

St-Boniface — De la Morénie. Maison: 6 pièces, 3 ou 4 chambres à coucher. Plancher: bois dur. Chauffage: gaz. Garage. $6,000 comptant. Balance à termes.

Ste-Anne — Immeuble: 7 logis. Entrées privées. Chauffage: gaz. 3 garages. Lot: ¾ d'acre. Revenu mensuel: $550.00. Considérerait échange.

APPELER
A. Ayotte: 233-5845
37-604-43C.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
556, chemin Pembina
Winnipeg 9

A VENDRE

St-Norbert — Maison: 1½ étage, 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Peut être achetée avec ameublement. Lot clôturé et garage.

Parc Windsor — Duplex: 3 chambres à coucher. Très bon état. Toujours loué. Hypothèque à 6%.

PAIERAIT COMPTANT POUR VOTRE MAISON OU LA VENDRAIT POUR VOUS, SI INTERESSE.
Appeler PIERRE PINEAU
284-5390 ou 269-1591
38-614-43C.

A VENDRE

VILLAGE D'ILE-DES-CHENES
3 grands lots: 74' x 220' chacun avec toutes commodités.

VILLAGE DE LORETTE
272 acres en culture. Cinq graineries. Deux hangars à machineries. Maison de 5 pièces avec toutes commodités. $150 de l'acre.

PARC WINDSOR
Maison: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Grand lot. Prix: $14,500 à termes.

Appelez
J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw,
Winnipeg 9
Téléphone: 475-1876
32-572-T.F.

À VENDRE OU À LOUER
à St-Claude, Manitoba

Bungalow complètement moderne, avec garage attenant. 3 chambres à coucher, cuisine, salon, salle de bain. Soubassement fini, avec salle de loisirs plus 3 chambres à coucher supplémentaires et salle de bain. Près école, église et magasin. Possession immédiate. $100.00 par mois, ou offres pour vente considérées. **S'adresser à Société Centrale d'hypothèques et de Logement, 870, avenue Portage, Winnipeg 10, Manitoba. Téléphone: 774-7491.**

NOS PETITES ANNONCES PORTENT ET RAPPORTENT

Thé annuel de XANA

Le thé annuel du Club des dames d'affaires et professionnelles, XANA, aura lieu le samedi 22 février à la salle paroissiale All Saints, angle Colony et Broadway, de 2 h. à 5 h. de l'après-midi. Il y aura vente de pâtisseries, de livres, d'objets d'artisanat et d'articles divers. L'argent perçu est destiné à des bourses, à la recherche sur le cancer et à des projets communautaires.

Mlles Lillian Shaw, ancienne présidente, Phyllis Gardner, présidente, Phyllis Agger, vice-présidente, et May Matchett, directrice du thé, recevront les invités.

La CTC . . .

(Suite de la première page)

CTC se dit particulièrement inquiet de voir que certaines mesures prises par le gouvernement central ne peuvent que "contribuer à aggraver la situation actuelle.

"Nous songeons particulièrement à l'effet déflationniste inévitable des hausses rétrogrades d'impôt que renferme le budget d'octobre dernier. L'annulation du programme des travaux d'hiver aboutira probablement à une accentuation du chômage saisonnier. A notre avis, ce fut une décision prématurée, puisqu'il n'existe à l'heure actuelle aucun ensemble de programmes efficaces de remplacement pouvant être facilement mis en oeuvre".

Le CTC trouve également inquiétant l'effet déflationniste possible des initiatives prises récemment en matière de politique monétaire, car ces initiatives ont, selon lui, un caractère restrictif. "Nous sommes donc forcés de conclure que votre gouvernement s'est montré bien plus enclin à poursuivre des politiques propres à contenir les prix que celles qui auraient visé à réaliser tout d'abord puis à maintenir le plein emploi".

Plein emploi et stabilité des prix sont des objectifs difficiles à atteindre dans une économie comme celle du Canada, constate le CTC. Faisant écho au Livre blanc sur les "Politiques de stabilité des prix" et du cinquième exposé annuel du Conseil économique du Canada (qui révèle que 40 pour cent des Canadiens vivent dans un état de pauvreté), le CTC propose au gouvernement des initiatives économiques pour éliminer la pauvreté, assurer la croissance économique régionale et développer le nord canadien.

Le CTC est d'avis que "si nous pouvions atteindre en 1969 un taux de croissance économique légèrement supérieur à celui qui est couramment prédit, cela aurait sans doute un effet favorable sur la situation du chômage".

Le bonheur n'est pas un don, c'est une conquête que chacun doit faire sur lui-même et refaire chaque jour. (André Maurois)

Malgré la violence estudiantine

Les milieux d'affaires invités à apporter un plus grand soutien aux universités

MONTREAL — La Chambre de Commerce du Canada, tout en déplorant la récente explosion de violence dans certaines universités du Canada, a demandé aux milieux d'affaires d'apporter un plus grand soutien à ces universités.

Monsieur Lionel P. Kent, président du Conseil exécutif de la Chambre de Commerce du Canada, a déclaré vendredi dernier que la collectivité d'affaires choisirait mal son moment en retirant, sous l'effet de la colère, l'aide qu'elle a si généreusement accordée aux universités.

Il conviendrait au contraire, a ajouté M. Kent, de manifester notre soutien en intensifiant nos efforts et notre collaboration.

S'y refuser, ce serait mettre en péril l'existence même de nos institutions universitaires libres et indépendantes. En retirant notre aide, nous ne ferions que nous rendre complices de ces groupes minoritaires dont les activités sont une menace pour nos établissements d'enseignement.

"Il nous faut comprendre, dit encore M. Kent, que les universités ne sont pas seules à faire l'objet d'attaques. La société toute entière est en mise en cause. L'agitation se concentre dans les universités pour la raison bien simple que celle-ci ainsi que notre jeunesse constituent les principales sources auxquelles nous puisons notre force. Le porte-parole de La Chambre de Commerce du Canada exprima son aversion devant les manifestations de violence et les dégats causés dans certaines universités du Canada.

L'une des leçons que l'on peut retirer de toute cette tragédie, déclara M. Kent, est que la loi doit être respectée et appliquée sur les campus. "La faiblesse est mère de l'anarchie."

Les dirigeants de La Chambre de Commerce, poursuivit-il, considèrent qu'il est indispensable que tous les secteurs de la population conscients de leurs devoirs, notamment la majorité des étudiants universitaires réellement désireux de s'instruire, s'organisent afin d'assurer la sauvegarde des établissements d'enseignement supérieur traditionnellement libéraux. Il fit allusion à l'étude du Dr Penfield dans laquelle ce dernier soutient que la recherche scientifique des faits et leur enseignement sont la raison d'être des universités. Depuis le Moyen-Age, elles ont défendu leur liberté et leur indépendance contre l'Eglise, l'Etat et les dictateurs de toutes sortes.

M. Kent ajouta que le dernier groupe dont nous devrions tolérer la dictature était bien cette faible minorité vouée à la destruction.

Le monde des affaires et les milieux professionnels ont manifesté des inquiétudes de plus en plus vives devant les événements dont les universités ont été le théâtre et les victimes.

On s'est efforcé, dit encore M. Kent, de rechercher au sein de la Chambre et hors de celle-ci les moyens qui permettraient le mieux aux milieux professionnels et à la collectivité d'affaires de prendre des mesures destinées à venir en aide à nos grands établissements d'enseignement, en particulier à les aider à dissiper les malentendus et à éliminer les causes de mécontentement sur les campus.

Nouvelle entente sur les prix de voyages par avion

MONTREAL — Air Canada a publié certains résultats de la conférence sur le trafic aérien tenue à Dallas sous les auspices de l'Association internationale du transport aérien (IATA), et au cours de laquelle les principaux transporteurs qui assurent des liaisons au-dessus de l'Atlantique-Nord en sont venus à une entente sur les prix.

Parmi les décisions de la conférence, mentionnons celles qui ont trait à la suppression des périodes de restriction auxquelles étaient soumis, durant l'été, les excursions 14-21 jours et les voyages organisés individuels tout compris, l'autorisation de voyager en fin de semaine pour ces catégories de voyageurs, l'abolition du rabais de 5% sur les voyages aller et retour, l'établissement de nouveaux prix de gros pour les organisateurs de voyages, et l'établissement de nouveaux prix pour les groupes ayant un intérêt commun.

La suppression des périodes de restriction quant aux excursions 14-21 jours durant l'été présente un intérêt particulier pour les Canadiens. Jusqu'ici le prix de l'excursion ne s'appliquait pas durant les périodes de pointe de la saison estivale et des milliers de touristes devaient payer plus cher le billet de la classe économique.

Secours alimentaires et médicaux au Nigéria-Biafra

Une cargaison de produits alimentaires et médicaux destinés aux régions fédérale et sécessionniste du Nigéria a été réunie par le gouvernement canadien dans les ports d'Halifax et de Saint-Jean, N.-B. Elle sera remise au Comité international de la Croix-Rouge qui en assurera la distribution dans les deux régions.

Les secours proviennent de quatre sources. Le gouvernement canadien a fourni 2,000 tonnes de poisson séché et 1,000 tonnes de flocons de pommes de terre. Cent autres tonnes de poisson séché ont été fournies par l'organisation CARE du Canada. Le gouvernement et la population de l'Ontario ont ajouté à la cargaison 400 tonnes d'équipement hospitalier et la Croix-Rouge canadienne, par l'entremise de son Département de la Jeunesse, deux tonnes de produits pharmaceutiques, médicaments, etc.

Le choix du poisson séché a été déterminé par la haute teneur en protéines de cet aliment. Les flocons de pommes de terre sont une excellente source d'hydrates de carbone. Ces deux produits répondent aux priorités établies par le Comité international de la Croix-Rouge.

Les secours seront transportés par le cargo norvégien S.S. Sundove, qui est arrivé à Halifax pour prendre livraison du poisson séché et du matériel médical. Le navire est parti pour l'Afrique occidentale, le 17 février, et déchargera sa cargaison à Cotonou, au Dahomey, ainsi qu'à Lagos, au Nigéria, entre le 2 et 5 mars.

L'aide alimentaire du gouvernement canadien a été financée par une subvention de secours de $1,600,000 annoncée par M. Sharp, le 26 novembre dernier. Cette subvention a porté le total de la contribution canadienne aux activités de secours, transports compris, à près de $3,000,000.

C'est la deuxième expédition importante de produits alimentaires organisée par le gouvernement canadien pour venir en aide aux populations de cette partie de l'Afrique. L'automne dernier, une cargaison de $1,000,000 de poisson salé fut envoyée aux régions fédérale et sécessionniste. Cette aide a été entièrement distribuée aux habitants du pays dans le besoin. Plus tôt le Canada avait accordé une subvention en argent de $60,000 au Comité international de la Croix-Rouge.

Ces secours ont tous été préparés et expédiés avec soin en consultation avec le Comité international de la Croix-Rouge afin de s'assurer que cette assistance est la plus efficace que le Canada puisse fournir.

L'affaire des commissionnaires . . .

(Suite de la première page)

que, malgré les dérangements que cela causerait, la chose était possible pourvu qu'on lui donne jusqu'au 31 décembre 1968 pour prendre les dispositions nécessaires. Un échange de lettres a confirmé l'accord. A la fin de décembre 1968, le vice-maréchal de l'Air F.G. Wait a informé par lettre le secrétaire général de la Corporation des Musées qu'il avait réussi à prendre toutes les mesures nécessaires excepté dans un cas. Il demandait de lui donner jusqu'au 31 janvier 1969 pour trouver un poste à cet employé. Ce qui fut accordé.

"Le vice-maréchal de l'Air a informé le secrétaire général de la Corporation des Musées que cette demande de commissionnaires bilingues de la part des Musées nationaux avait nécessité la réaffectation de 15 commissionnaires. Il a précisé au secrétaire général que sur ces 15 employés, douze ont été mutés à de nouveaux postes sans perte de traitement ou de grade, et ils sont satisfaits de leur nouvelle affectation; que deux autres, mutés également sans perte de traitement ou de grade, sont néanmoins mécontents de leur nouveau poste; qu'un dernier n'a pas encore été reclassé et travaille dans un service de la Corporation; et finalement qu'aucun membre du Corps canadien des commissionnaires, muté par suite de la demande d'agents bilingues faite par les Musées nationaux du Canada, n'a perdu son emploi."

En 1968, la Direction de la conciliation et de l'arbitrage au Canada s'est occupée d'un nombre sans précédent de cas depuis l'adoption, en 1948, de la Loi sur les relations industrielles et sur les enquêtes visant les différends du travail. Sur 162 différends dans le domaine de la négociation collective, 129 ont été réglés, dont 121 différends sans arrêt de travail.

LE CARNET POSTAL

Le titre "Postmaster General", vieux de plus de 300 ans en Grande-Bretagne, est appelé à disparaître en 1969 quand les Postes britanniques deviendront une société d'Etat.

Cours des oeufs

transmis à Winnipeg par le ministère fédéral de l'Agriculture

Prix moyen en carton d'une douzaine vendue par les grossistes aux détaillants.

A—gros	42.7
A—moyens	41.6
A—petits	34.5

Volailles

(livrées à Winnipeg)
Vivantes no 1 aux producteurs

Poulets	
Poulets à frire	.20-
Poulets 4-5½ lb	.19-.20
Poulets 5½-6¾ lb	.21-.22
Poulets, plus de 6¾ lb	.25-
Poules	
Moins de 4½ lb	.08-.09
4½-5¾ lb	.08-.09
Plus de 5¾ lb	.13-.16

Marché des bestiaux

Rapport pour la semaine terminée le 12 février 1969 fourni par le bureau du Ministère fédéral de l'Agriculture, Service des Marchés, Union Stock Yards, St-Boniface.

Les arrivages: 4,000 bovins, 825 veaux, 1,950 porcs, 450 moutons et agneaux. (La semaine précédente: 4,100 bovins, 900 veaux, 2,200 porcs, 200 moutons et agneaux.)

Bouvillons	
Choux, lourds	$26.50—27.00
Choix, légers	$26.50—27.50
Bons	$26.00—26.50
Moyens	$23.50—26.00
Communs	$20.00—23.00
Génisses	
Choix	$25.00—26.00
Bonnes	$24.00—25.00
Moyennes	$21.00—24.00
Communes	$15.00—20.50
Vaches	
Bonnes	$21.00—22.00
Moyennes	$19.50—20.50
Sujets destinés à la charcuterie et à la mise en conserve	$15.00—19.00
Taureaux	
Bons	$22.50—23.50
Communs et gras	$15.00—22.00
Veaux	
Bons et choix	$38.00—47.00
Moyens	$32.00—37.00
Communs	$20.00—31.00

Porcs

Les porcs de $31.50—34.15 (32.15 à la fermeture). Les truies de $21.75—22.35.

Agneaux et moutons	
Agneaux bons 80-100 livres)	$27.50—29.50
Agneaux légers	$34.00—37.00

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg Tél.: 942-3451

Pour la semaine du 10 au 14 février 1969

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. No 2	88.2	88.4	88.4	88.6	88.6
C.W. No 3	84.6	85	85	85.2	85.2
Fourrage No 1	83	83.2	83.2	83.4	83.6
Fourrage No 2	80	80.2	80.2	80.4	80.6
Fourrage No 3	77	77.2	77.2	77.4	77.6
ORGE —					
C.W. No 2 6 rangs	121.4	121.6	121.6	121.6	121.6
C.W. No 3 6 rangs	119.4	119.6	119.6	119.6	119.6
Fourrage No 1	106	106.2	106	106.2	106.2
Fourrage No 2	104.4	104.6	104.4	104.6	104.6
Fourrage No 3	101.4	101.6	101.4	101.6	101.6
SEIGLE —					
C.W. No 2	127.4	127.4	127	127⅜	127⅜
C.W. No 3	120.4	121	120.6	120⅞	120⅞
C.W. 2 rej.	123.4	123.4	123	123⅜	123⅜
C.W. No 4	106.4	106.4	106	106⅜	106⅛
Ergot	96.4	96.4	96	96⅜	96⅛
Sur voie net	124.4	124.4	124	124⅜	124⅜

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
COLZA —					
Mars	241⅜	242	245.2	252	246.4
Mai	236.4	236.6	238.6	242.4	239
Juillet	233.2	234	235⅜	237	235
AVOINE —					
Mai	86.6	86⅞	87	87.2	87.2
Juillet	85⅝	85⅝	85⅝	85⅞	85⅞
Octobre	84.6	85.2	85.6	85.6	85.6
ORGE —					
Mai	109⅜	109⅝	109.6	109.6	109⅝
Juillet	109.2	109.4	109⅜	109⅝	109.4
Octobre	109.4	109.6	109.6	109.6	109⅝
LIN —					
Mai	323.4	322.2	326	325⅝	324.2
Juillet	315.2	314⅝	316⅜	317.6	316.2
Octobre	311.6	311⅛	311.6	311.6	311⅛
SEIGLE —					
Mai	128.4	128.4	128	128⅜	128⅛
Juillet	124.2	124	123⅝	123⅝	123.2
Octobre	126.6	126.4	126¼	126.2	125⅞

ON DEMANDE

réceptionniste bilingue, sachant de préférence dactylographier, pour bureau de médecin à St-Norbert, emploi devant commencer le 1er mai.

Pour renseignements supplémentaires, veuillez appeler **Dr F. P. Doyle à 452-9221**

À LOUER ou À VENDRE
MAGASIN
Epiceries et viandes
Dans un centre canadien-français
Logis attenant au magasin en très bonne condition.
Pour renseignements, s'adresser à **Case postale 231, St-Lazare, Man.**